

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

BURKINA FASO  
Unité – Progrès – Justice

-----  
COMITE NATIONAL  
DU RECENSEMENT

-----  
BUREAU CENTRAL  
DU RECENSEMENT

***RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION  
ET DE L'HABITATION DE 2006 (RGPH-2006)***

**MONOGRAPHIE DE LA REGION  
DE L'EST**

**Analyste :**

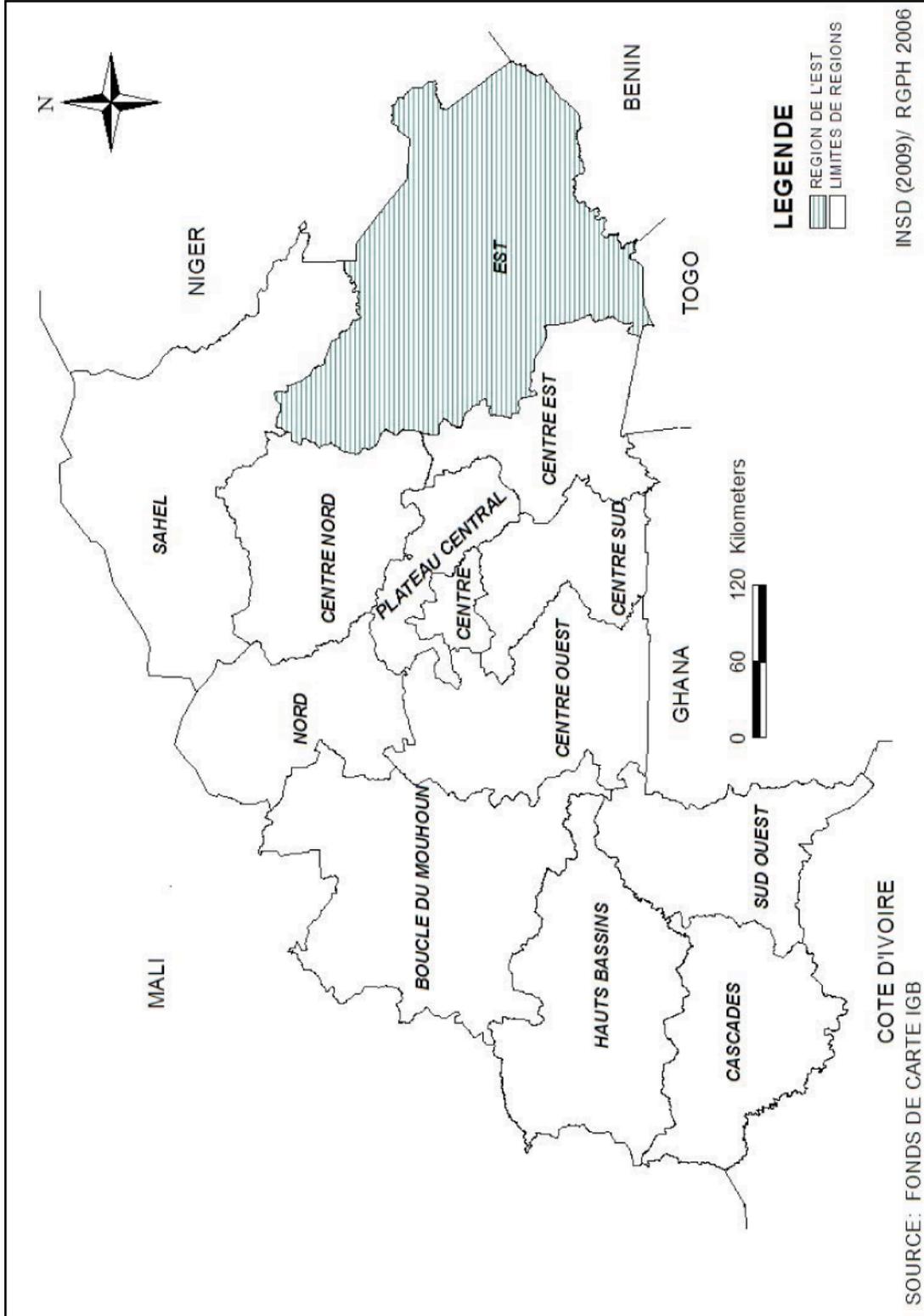
Dalomi BAHAN,

Démographe à l'INSD

*Décembre 2009*



Carte n°1 : Représentation des régions administratives du Burkina Faso





## AVANT-PROPOS

---

Le Burkina Faso a entamé son processus de décentralisation intégrale avec l'adoption de la constitution en 1991. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de cette décentralisation ont besoin des données statistiques multisectorielles. Malheureusement de telles informations sont souvent inexistantes, ou très peu fournies.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006), donne l'occasion de pallier en partie cette insuffisance. En effet, le RGPH permet de fournir des informations sur la population, du niveau national jusqu'à la plus petite unité administrative qu'est le village.

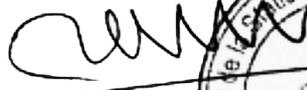
C'est pourquoi, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs, a jugé opportun de mettre à la disposition des décideurs nationaux et locaux, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et de tout autre acteur du développement, des données régionales et provinciales variées dans divers domaines (démographique, économique, social, culturel, etc.) de la vie des populations.

Nous espérons que les informations contenues dans la présente monographie seront utiles aux acteurs du développement, en particulier l'administration déconcentrée et les collectivités locales, pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs programmes et projets de développement économique, social et culturel.

Des informations plus détaillées sont disponibles à travers 16 rapports thématiques du RGPH, une plaquette des résultats, un dépliant des indicateurs et des tableaux statistiques qui peuvent être obtenues à l'INSD.

Nous vous en souhaitons un bon usage.

**Le Directeur Général**

  
**Bamory OUATTARA**  
*Chevalier de l'Ordre du Mérite*  




## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	22
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF.....	25
Introduction.....	25
1.1 - Présentation du cadre physique.....	25
1.1.1 – Relief et sols.....	25
1.1.1.1 – le relief.....	25
1.1.1.2 – les sols.....	25
1.1.1.3- Le climat.....	26
1.1.2- La végétation.....	26
1.1.3- La faune.....	26
1.1.4- Hydrographie.....	26
1.2 – Situation géographique et administrative.....	27
1.2.1 – Situation géographique.....	27
1.2.2 – situation administrative.....	27
Conclusion.....	28
CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION.....	29
Introduction.....	29
1. Collecte des données.....	29
2. Définitions des concepts.....	29
2.1 – Caractéristiques de l'état de la population.....	30
2.1.1 - Volume global de la population et son évolution.....	30
2.1.2 – Répartition spatiale de la population.....	30
2.1.2.1 – Provinces de la région.....	30
2.1.2.2 – Communes et leur taille.....	31
2.1.3 - Densité par province et par commune.....	32
2.2 – Structure par sexe et par âge.....	34
2.2.1 – Ensemble de la population de la région.....	34
2.2.2 – Population urbaine.....	35
2.2.3 – Population rurale.....	36
2.2.4 - Rapport de masculinité.....	37
Conclusion.....	38
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION.....	39
Introduction.....	39
1. Collecte des données.....	39
2. Définition des concepts opératoires.....	39
3.1 - CROYANCES RELIGIEUSES.....	40
3.1.1 - Composition de la population selon la religion.....	40
3.1.2 - Appartenance religieuse et le milieu de résidence.....	40
3.1.3 - Diversité provinciale.....	41
3.1.4 - Structure par sexe et âge selon les principales communautés religieuses.....	42
3.2 - Caractéristiques de la population selon les langues parlées.....	42
3.2.1 - Population et langue parlée.....	42

3.2.2 - Langue parlée et milieu de résidence .....	43
3.2.3 - Diversité provinciale.....	44
3.2.4 - Structure par sexe et âge de la population selon les principales langues parlées .....	44
3.3 - Caractéristiques selon la nationalité.....	45
3.3.1 - Volume des différentes nationalités .....	45
3.3.2 Structure de la population selon la nationalité et le milieu de résidence.....	46
3.3.3 - Diversité provinciale.....	47
3.3.4 – Structure par croyance religieuse des différentes nationalités.....	47
Conclusion .....	47
CHAPITRE 4: NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION .....	49
Introduction .....	49
1. Collecte des données .....	49
2. Définition des concepts.....	49
4.1 - Niveau d'instruction .....	51
4.1.1 - Niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus.....	51
4.1.2 - Niveau d'études atteint par la population non scolaire de 10 ans et plus ayant été à l'école.....	52
4.2 - Alphabétisation .....	53
4.2.1 - Taux d'alphabétisation par groupe d'âges.....	54
4.2.2 - Aspects différentiels de l'alphabétisation par province .....	55
4.3 - Fréquentation scolaire .....	56
4.3.1 - Statut scolaire de la population de 3 à 29 ans .....	56
4.3.2 - Niveau d'études atteint .....	58
4.3.3 - Scolarisation au primaire .....	59
4.3.3.1 – La population scolarisable et population scolaire au primaire.....	59
4.3.3.2 – Le niveau de la scolarisation au primaire.....	60
4.3.4 - Scolarisation au secondaire.....	62
4.3.7.1 – La population scolarisable et population scolaire au secondaire .....	62
4.3.7.2 – Le niveau de scolarisation au secondaire .....	62
4.3.8 - Scolarisation au supérieur .....	64
4.3.8.1 Le potentiel d'étudiant pour 100 000 habitants .....	64
4.3.8.2 Le nombre d'étudiant pour 100 000 habitants.....	65
Conclusion .....	65
CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE DE LA POPULATION .....	67
Introduction .....	67
5.1 - Population par état matrimonial.....	68
5.1.1 - Ensemble de la population.....	68
5.1.2 - Populations urbaines et rurales .....	69
5.1.3 - Etat matrimonial et âge .....	69
5.1.4 - Etat matrimonial par province .....	71
5.2- Nuptialité.....	71
5.2.1 - Nuptialité des hommes .....	72
5.2.2 - Nuptialité des femmes .....	72
Conclusion .....	73

CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION .....	75
Introduction .....	75
6.1 – Population et statut d'activité .....	77
6.1.1 – Population active .....	77
6.1.2– Population inactive .....	78
6.1.2.1 – L'inactif de 5-14 ans .....	78
6.1.2.2 – L'inactifs de 15 ans ou plus .....	79
6.1.3 – Taux d'activité et taux de chômage des 15 ans ou plus par sexe et groupe d'âge .....	79
6.2 – Population occupée .....	80
6.2.1 – Occupation principale de la population active .....	80
6.2.2 – Occupation et secteur d'activité .....	81
6.2.3 – Situation dans l'occupation .....	82
6.2.3.1 – La situation globale des occupés .....	82
6.2.3.2 – La situation des occupés par milieu de résidence .....	83
6.3 – Activité par province .....	83
6.3.1 – Taux d'activité, taux d'occupation et taux de chômage .....	84
6.3.2 – Rapport de dépendance démographique et le taux de dépendance économique .....	84
Conclusion .....	84
CHAPITRE 7 : FECONDITE .....	85
Introduction .....	85
7.1 - Natalité .....	86
7.1.1 - Taux brut de natalité et le milieu de résidence .....	86
7.1.2 - Taux brut de natalité par province .....	86
7.2 - Fécondité .....	86
7.2.1- Structure par âge de la fécondité cumulée .....	87
7.2.2 - Structure par âge de la fécondité du moment .....	87
7.2.3 - Indice synthétique de fécondité par province .....	88
Conclusion .....	89
CHAPITRE 8 : MIGRATION .....	91
Introduction .....	91
8.1 - Statut migratoire de la population .....	92
8.2 - Migrations interprovinciales .....	92
8.3 - Migrations inter régionales .....	93
8.3.1 – Régions de provenance des immigrants .....	93
8.3.2 – Régions de destination des émigrés .....	94
8.4 – Echanges migratoires avec l'extérieur .....	95
8.4.1 – Pays de naissance des immigrants .....	95
8.4.2 – Pays de destination des émigrés .....	95
Conclusion .....	96
CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION .....	97
Introduction .....	97
9.1 – Nature du handicap .....	98

9.2 – Type du handicap .....	99
9.3-Structure par sexe et âge des personnes vivant avec un handicap .....	99
9.4 – Répartition spatiale des personnes vivant avec un handicap .....	101
Conclusion .....	102
<b>CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE.....</b>	<b>103</b>
Introduction .....	103
10.1 - Données globales .....	103
10.2 - Milieu de résidence et possession d'un acte de naissance .....	104
10.3 - Niveau d'instruction et possession d'un acte de naissance .....	106
10.4 - Analyse différentielle de la possession d'un acte de naissance par province .....	108
10.5 – Possession d'acte de naissance dans les Communes .....	109
10.5.1 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province de la Gnagna .....	109
10.5.2 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Gourma .....	110
10.5.3 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province de la Komondjoari .....	111
10.5.4 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province de la Kompienga .....	112
10.5.5 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province de la Tapoa .....	112
Conclusion .....	113
<b>CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES .....</b>	<b>115</b>
Introduction .....	115
11.1 - Effectif et taille moyenne des ménages .....	116
11.2 - Taille Moyenne des ménages par province .....	116
11.3 - Structure par sexe et âge des chefs de ménage .....	117
Conclusion .....	118
<b>CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION .....</b>	<b>119</b>
Introduction .....	119
12.1 - Type d'habitat .....	120
12.1.1 – Les données globales .....	120
12.1.2 – Le type d'habitat par province .....	121
12.2 - Mode d'éclairage .....	122
12.2.1 – Les données globales .....	122
12.2.2 – Le mode d'éclairage par province .....	123
12.3 - Source d'énergie pour la cuisson .....	123
12.3.1 – Données globales .....	123
12.3.2 – Sources d'énergie pour la cuisson dans les provinces .....	124
12.4 - Source d'approvisionnement en eau de boisson .....	124
12.4.1 – Données globales .....	124
12.5 - Type d'aisance .....	126
12.5.1 – Données globales .....	126
12.5.2 - Type d'aisance dans les provinces .....	127

12.6 - Mode d'évacuation des ordures .....	128
12.6.1 – Données globales .....	128
12.6.2 - Mode d'évacuation des ordures ménagères par province .....	129
12.7 - Mode d'évacuation des eaux usées .....	129
12.7.1 – Données globales .....	129
12.7.2 - Mode d'évacuation des eaux usées dans les provinces.....	130
12.8 – Biens d'équipement .....	131
12.8.1 – Données globales .....	131
12.8.2- Possession de biens d'équipement dans les provinces.....	132
12.9 – Moyens de déplacement.....	132
12.9.1 – Données globales .....	133
12.9.2 - Les moyens de déplacement dans les provinces .....	134
Conclusion .....	134
CHAPITRE 13 : PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES 2007-2020.....	135
Introduction .....	135
1 – METHODE DES PROJECTIONS.....	135
2 – RESULTATS DES PROJECTIONS.....	136
CONCLUSION GENERALE .....	151
BIBLIOGRAPHIE.....	153
ANNEXES .....	155



## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1.1 : Répartition de quelques infrastructures Sociales.....	28
Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année.....	30
Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe.....	31
Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune selon le sexe .....	32
Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en milliers) .....	34
Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon la province .....	40
Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion.....	40
Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales communautés religieuses et le sexe .....	42
Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence.....	43
Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon la province.....	44
Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales langues parlées.....	45
Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province.....	45
Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence.....	46
Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province.....	47
Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par croyances religieuses selon les principales nationalités.....	47
Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe .....	51
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon le milieu de résidence et le sexe. ....	52
Tableau 4.3: Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe.....	54
Tableau 4.4 : Répartition (%) du taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe.....	54
Tableau 4.5 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe .....	55
Tableau 4.6 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire .....	57
Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe .....	58
Tableau 4.8 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe .....	60
Tableau 4.9 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par province.....	61
Tableau 4.10 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe .....	62
Tableau 4.11 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence.....	63
Tableau 4.12 : Potentiel d'étudiants pour 100 000 habitants.....	64

Tableau 4.13 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants .....	65
Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe.....	68
Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence.....	69
Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe .....	70
Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial .....	71
Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus.....	72
Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus.....	73
Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe .....	78
Tableau 6.2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe .....	80
Tableau 6.3 : Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe .....	81
Tableau 6.4 – Répartition (%) des actifs occupés selon l'occupation et le secteur d'activité .....	81
Tableau 6.5 – Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe .....	82
Tableau 6.6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par province .....	83
Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) et rapport de masculinité à la naissance selon le milieu de résidence .....	86
Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon la province.....	86
Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.....	87
Tableau 7.4 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence.....	88
Tableau 7.4 : Indice synthétique de fécondité par province.....	89
Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population de la région de l'Est par statut migratoire selon la province .....	92
Tableau 8.2 : Répartition (%) de la population de la région de l'Est par province de résidence selon la province.....	93
Tableau 8.3 : Répartition des résidents de l'Est connaissant leur commune de naissance selon la région de naissance.....	94
Tableau 8.4 : Répartition des natifs de la région de l'Est résidant au Burkina selon la région de destination.....	94
Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents de la région de l'Est nés hors du Burkina selon le lieu de naissance .....	95
Tableau 8.6 : Répartition des émigrés de la région de l'Est par pays de destination ...	96
Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe .....	98
Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap .....	99

Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe .....	101
Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap.....	102
Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance .....	104
Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance .....	104
Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe .....	105
Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance .....	107
Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance .....	108
Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance .....	108
Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population de la Gnagna par commune selon la possession d'un acte de naissance .....	109
Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance .....	110
Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population du Gourma par commune selon la possession d'un acte de naissance .....	110
Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq du Gourma par commune selon la possession d'un acte de naissance .....	111
Tableau 10.11 : Répartition (%) de la population de la Komondjoari par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	111
Tableau 10.12 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq de la Komondjoari par commune selon la possession d'un acte de naissance .....	111
Tableau 10.13 : Répartition (%) de la population de la Kompienga par commune selon la possession d'un acte de naissance .....	112
Tableau 10.14 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq de la Kompienga par commune selon la possession d'un acte de naissance .....	112
Tableau 10.15 : Répartition (%) de la population de la Tapoa par commune selon la possession d'un acte de naissance .....	113
Tableau 10.16 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq de la Tapoa par commune selon la possession d'un acte de naissance .....	113
Tableau 11. 1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence.....	116
Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence .....	116
Tableau 11. 3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe .....	118
Tableau 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon le milieu de résidence.....	120
Tableau 12.2 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon la province .....	121
Tableau 12.3 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.....	122

Tableau 12.4 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon la province .	123
Tableau 12.5 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence .....	124
Tableau 12.6 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon la province.....	124
Tableau 12.7 : Répartition des ménages (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence .....	125
Tableau 12.8 : Répartition (%) des ménages par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province.....	126
Tableau 12.9 : Répartition (%) des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence.....	127
Tableau 12.10 : Répartition des ménages (%) par type d'aisance selon la province ...	128
Tableau 12.11 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence .....	128
Tableau 12.12 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon la province.....	129
Tableau 12.13 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence.....	130
Tableau 12.14 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon la province .....	131
Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence.....	131
Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province .....	132
Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence.....	133
Tableau 12.18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province .....	134
Tableau 13.1 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2007 .....	136
Tableau 13.2 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2008 .....	137
Tableau 13.3 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2009 .....	138
Tableau 13.4 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2010 .....	139
Tableau 13.5 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2011 .....	140
Tableau 13.6 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2012 .....	141
Tableau 13.7 : Répartition de la population de la région de l'est par âge et par sexe en 2013 .....	142
Tableau 13.8 : Répartition de la population de la région de l'est par âge et par sexe en 2014 .....	143
Tableau 13.9 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2015 .....	144
Tableau 13.10 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2016 .....	145

Tableau 13.11 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2017 .....	146
Tableau 13.12 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2018 .....	147
Tableau 13.13 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2019 .....	148
Tableau 13.14 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2020 .....	149
Tableau A1 : Répartition de la population par commune selon le sexe .....	155
Tableau A2 : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe .....	156
Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe .....	158
Tableau A4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe .....	159
Tableau A.5 : Répartition de la population de 5 ans ou plus par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe .....	160
Tableau A.6 : Répartition de la population active par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe .....	160
Tableau A.7 : Répartition de la population occupée par occupation principale .....	161
Tableau A.8 : Répartition de la population occupée par situation dans l'occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe .....	161
Tableau A.9 : Répartition de la population par province et commune selon la possession d'un acte de naissance et le sexe .....	162
Tableau A.10 : Répartition de la population de la province du Gourma par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe .....	163
Tableau A.11 : Répartition de la population de la province de la Gnagna par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe .....	163
Tableau A.12 : Répartition de la population de la province de la Tapoa par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe .....	164
Tableau A.13 : Répartition de la population de la province de la Komandjoari par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe .....	165
Tableau A.14 : Répartition de la population de la province de la Kompienga par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe .....	165



## LISTE DES CARTES ET GRAPHIQUES

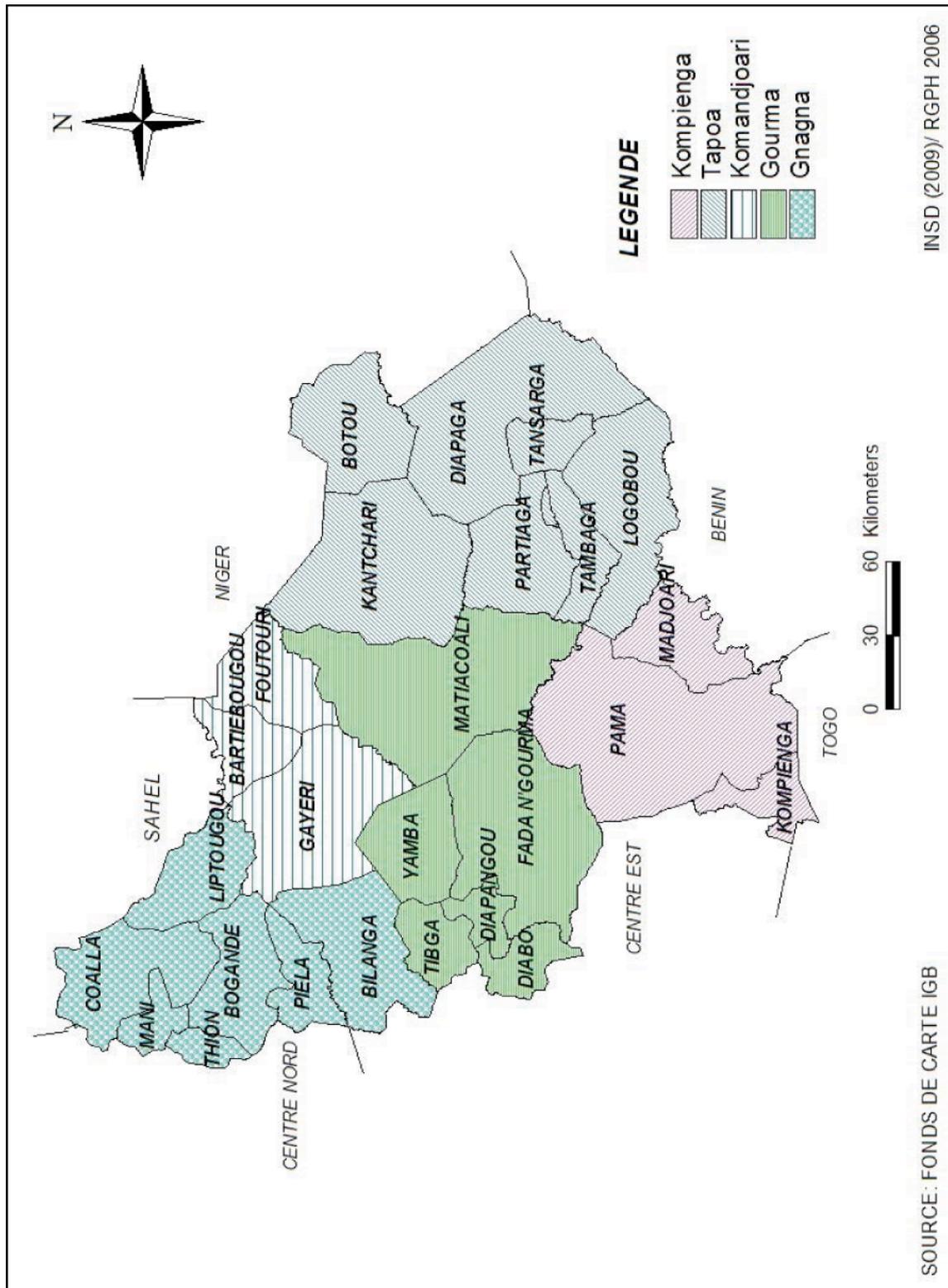
Carte n°1 : Représentation des régions administratives du Burkina Faso.....	3
Carte n° 2 : Représentation des provinces et communes de la région de l'Est.....	22
Carte n°3 : Représentation des densités des communes de la région de l'EST.....	33
Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région. ....	35
Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine.....	36
Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale. ....	37
Graphique 2.4 : courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence.....	37
Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence .....	41
Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province .....	41
Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées	43
Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence.....	44
Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité .....	46
Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe.....	53
Graphique 4.2 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe selon les groupes d'âge .....	55
Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe .....	56
Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire .....	58
Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint .....	59
Graphique 4.6 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe.....	60
Graphique 4.7 : Taux nets de scolarisation au primaire par province selon le sexe.....	61
Graphique 4.8 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe.....	63
Graphique 4.9 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le sexe...	64
Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe.....	69
Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial.....	71
Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges.....	79
Graphique 6.2 : Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité .....	82
Graphique 6.3- Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation .....	83
Graphique 7.1 : Courbe de fécondité cumulée .....	87
Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence .....	88
Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées .....	100
Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance .....	105
Graphique 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance .....	106

Graphique 10.3 : Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance. ....	109
Graphique 11.1 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe selon le milieu de résidence.....	117
Graphique 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat .....	121
Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage .....	122
Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages utilisant l'eau potable par milieu de résidence selon la source d'approvisionnement .....	125
Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance résidence .....	127
Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées.....	130
Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés.....	132
Graphique 12.7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés.....	133

**TABLEAU SYNOPTIQUE**

INDICATEUR	VALEUR
<b>Indicateurs du Burkina Faso (Ensemble du pays)</b>	
Population totale du Burkina Faso	14 017 262
Population masculine du Burkina Faso	6 768 739
Population féminine du Burkina Faso	7 248 523
Population urbaine du Burkina Faso	3 181 967
Population rurale du Burkina Faso	10 835 295
Densité de la population du Burkina Faso	51,8
Nombre d'hommes pour 100 femmes	93,4
Taux d'urbanisation au Burkina Faso	22,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population	3,1
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,2
Espérance de vie à la naissance au Burkina Faso	56,7
<b>Indicateurs de la région de l'Est</b>	
Population totale de la région	1 212 284
Population masculine de la région	594 868
Population féminine de la région	617 416
Population urbaine de la région	79 715
Population rurale de la région	1 132 569
Densité de la région	26,0
Nombre d'hommes pour 100 femmes	96
Pourcentage des enfants de moins de 5 ans (0-4 ans)	20,4
Pourcentage des enfants de 6 à 14 ans	26,3
Pourcentage des enfants de moins de 15 ans	50,5
Pourcentage des jeunes de 15 à 29 ans	25,1
Pourcentage des femmes en âge de procréer (15-49 ans)	43,3
Pourcentage des femmes en union	71,0
Taux d'urbanisation	6,6
Taux d'accroissement annuel moyen de la population	3,5
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	7,8
Nombre de naissances pour 1000 habitants	54,7
Nombre de ménages	192 664
Taille des ménages	6,3
Taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus	81,6
Nombre de personnes sur 100 possédant un acte de naissance	41
Nombre d'enfants de moins de 5 ans sur 100 ayant un acte de	29
Nombre de résidents nés hors Burkina	17 815
Nombre de natifs de l'Est résidant hors du Burkina	13 401

Carte n°2 : Représentation des provinces et communes de la région de l'EST



SOURCE: FONDS DE CARTE IGB

INSD (2009)/ RGPB 2006

## INTRODUCTION

---

La région de l'Est, l'une des treize (13) régions du pays, dispose de nombreuses potentialités économiques et culturelles. Mais, elle est confrontée à un manque de données nécessaires à l'évaluation des besoins de la population, à la planification, au suivi et à l'évaluation des différents secteurs de développement. En matière de statistiques, quelques études existent sur la région mais la plupart d'entre elles s'attèlent à une description sommaire des phénomènes. La présente étude se justifie donc par cette insuffisance d'informations et se propose de répondre aux attentes des utilisateurs des données démographiques et socioéconomiques se rapportant à la région.

L'une des innovations majeures du Bureau Central du Recensement (BCR) du Recensement Général de la Population de l'Habitation (RGPH) de 2006 est d'élaborer 16 rapports thématiques et de vouloir pousser l'analyse des résultats à la production de treize (13) monographies régionales et de deux (2) monographies communales. La monographie régionale constitue un des instruments précieux de présentation de la région sous plusieurs de ses facettes. Elle permet la mise à disposition de données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la Société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau de l'ensemble de la région qu'au niveau des entités administratives constituantes de la région que sont les provinces et les communes. Les données du RGPH se rapportent à plusieurs secteurs de la vie socioéconomique et culturelle de la population (structures de la population, santé, éducation, emploi, environnement, etc.).

Par ailleurs, l'élaboration des monographies peut être considérée comme une contribution au processus de décentralisation en cours au Burkina Faso et qui doit se nourrir des données statistiques pour mieux se porter.

La présente monographie est structurée en treize (13) chapitres comme suit :

- ❖ Présentation du cadre physique et administratif de la région ;
- ❖ Etat et structures de la population ;
- ❖ Caractéristiques socioculturelles de la population ;
- ❖ Niveau d'instruction, alphabétisation et scolarisation ;
- ❖ Etat matrimonial de la population ;
- ❖ Activité économique de la population ;
- ❖ Fécondité ;
- ❖ Migration ;
- ❖ Handicaps au sein de la population ;
- ❖ Possession d'un acte de naissance ;
- ❖ Caractéristiques des ménages ;
- ❖ Caractéristiques de l'habitation ;
- ❖ Projections démographiques.



# CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

---

## INTRODUCTION

Issue du découpage administratif du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région de l'Est est située à l'est du Burkina Faso. Ce chapitre décrit le contexte géophysique et administratif de la région. Il aborde également le relief, les sols, le climat, la végétation, l'hydrographie, la situation géographique et le cadre administratif.

## 1.1 - PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE

### 1.1.1 – Relief et sols

Le relief et les sols sont des facteurs qui permettent de comprendre l'implantation des hommes dans certaines zones de la région. Ils permettent de comprendre la forte concentration et le sous peuplement des terres.

La région de l'Est, l'une des treize (13) régions que compte le pays est couverte par les provinces du Gourma, de la Gnagna, de la Tapoa, de la Komondjoari et de la Kompienga. Située à l'extrême est du Burkina Faso, cette région couvre une superficie de 46 256 km<sup>2</sup>, soit 17% du territoire national (DRED, 2003).

#### 1.1.1.1 – le relief

La géomorphologie du Burkina Faso témoigne d'une action érosive très ancienne menant vers le développement d'une pénéplaine généralisée, l'altitude moyenne est de 400 m. Le relief est essentiellement conditionné par la situation géologique.

#### 1.1.1.2 – les sols

Les sols constituent l'expression des actions combinées du climat, du relief, de la végétation et de l'homme sur la roche mère (TERSIGUEL, 1992). Du point de vue géologique, la région de l'Est se caractérise par la prédominance du socle cristallin précambrien. Il reste que des vestiges de roches très anciennes, gréseuses ou grésos-schisteuses qui constituent le massif du Gobnagou et ses abords. Les principaux sols rencontrés sont :

- *Les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés* sur matériaux sableux, sablo-argileux ou argilo-sableux qui sont pauvres avec des teneurs basses en calcium, potassium et phosphore;
- *Les sols peu évolués* d'érosion, sur matériaux gravillonnaires ayant une profondeur insuffisante avec une faible capacité de rétention en eau ;
- *Les sols bruns tropicaux* sur matériaux argileux qui ont un potentiel chimique élevé ;
- *Les vertisols* sur alluvions ou matériaux argileux qui ont une richesse minérale élevée ;
- *Les sols hydromorphes à pseudogley* sur matériaux à textures variées caractérisés par un excès d'eau temporaire (PICOFA, 2003).

### 1.1.1.3- Le climat

Le climat de la zone est de type sud-soudanien caractérisé par une saison des pluies de cinq mois de mai à septembre, et sept mois de saison sèche, d'octobre à avril.

La province de la Kompienga se situe entre les isohyètes 800 mm au Nord et 1000 mm au sud.

La province de la Gnagna est caractérisée par un climat du type sud-sahélien qui concerne le Nord de la province et un climat Nord soudanien qui concerne la partie Sud de la province. Le climat de la zone est marqué par une saison sèche qui dure six mois de novembre à avril et une saison de pluies qui dure également six mois, de Mai à octobre.

La province de la Tapoa fait partie du climat Nord soudanien qui se caractérise par deux saisons : une saison des pluies de Mai à septembre et une saison sèche d'octobre à Avril.

### 1.1.2- La végétation

D'après INERA (2000), la végétation de la région est caractérisée par une savane arbustive au nord et une savane arborée au sud. L'Est appartient au domaine phytogéographique soudanien avec des précipitations très variables en nombre de jours de pluies comme en quantité d'eau (entre 900 et 1100mm / an), aussi bien spatialement que dans le temps. On trouve trois types de végétation : la steppe, la savane et les forêts constituées de galeries (Pendjari). La région abrite de nombreuses réserves de faune et de Parcs nationaux couvrant les provinces du Gourma, de la Kompienga, de la Komondjoari et de la Tapoa.

### 1.1.3- La faune

L'espace protégé dans la région Est représente environ 11,3% des réserves fauniques du pays avec une faune abondante et variée (DRED, 2003). Ces aires de conservation ont été établies en vue de la préservation d'un patrimoine à la fois national et international. Dans la région de l'Est, le potentiel faunique comprend les parcs nationaux, les réserves de gibiers et les zones de chasse. Selon la direction régionale de l'environnement et du cadre de vie, nous avons :

*Pour les parcs nationaux* : On a le parc d'Arly (119 000 ha) et le parc W (235 000 ha).

*Pour les réserves de gibier* : Nous avons singou avec une superficie de 177 394 ha.

*Pour les zones de chasse* :

Concernant les zones de chasse, on a :

-Kondio (51 000ha), Tapoa djerma (30 000 ha), Koakrana (25 818 ha), Pagou-Tandougou (35 000 ha) ;

-Konkonbouri (64 608 ha), Pama Sud (59 065 ha), Pama Centre Sud (49 529 ha), Pama Centre Nord (83 405 ha), Pama Nord (81 013 ha) ;

-Ougarou (64 469 ha).

### 1.1.4- Hydrographie

D'après MCE (2003), dans la province de la Kompienga, la totalité de Pama appartient aux sous bassin versant de la Pendjari, elle-même affluent du Nakajima. La Pendjari et ses affluents ne coulent pas en saison sèche. Mais de nombreuses mares ou retenues permanentes sont situées sur le cours de la rivière. Le débit international sur la Pendjari est

de 7,8m<sup>3</sup> /s à la station d'Arly. Une retenue artificielle importante (la Kompienga) a été réalisée sur la rivière Ouali. La capacité de stockage est de 2,5 milliards de m<sup>3</sup>. De plus, trois (03) grands ensemble hydrogéologiques sont constatés et sont caractérisés en fonction de la nature lithologique des formations aquifères : les granitoïdes, les formations schisteuses volcano-sédimentaires, les formations sédimentaires et superficielles.

La province de la Gnagna est caractérisée par un réseau hydrographique appartenant aux affluents de la rive gauche du bassin du fleuve Niger. Les bras de rivière s'organisent en réseau local dont le collecteur principal est la Sirba.

Dans la province de la Tapoa, le réseau hydrographique s'organise par rapport à la Tapoa qui est le seul cours d'eau permanent. Il existe aussi un point d'eau non permanent à Kankandi.

## **1.2 – SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE**

Cette section traite de la situation géographique de la région et de ses entités administratives.

### **1.2.1 – Situation géographique**

Limitée au Nord par la région du Sahel, au Sud par le Togo et le Benin, à l'Est par le Niger, à l'Ouest par les régions du Centre Est et du Centre Nord, la région de l'EST est située à l'extrême est du Burkina Faso. Elle couvre une superficie de 46 694 km<sup>2</sup>, soit 17 % du territoire national.

### **1.2.2 – situation administrative**

Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région de l'Est regroupe cinq provinces : la Gnagna, le Gourma, la Komondjoari, la Kompienga et la Tapoa.

Les infrastructures qui desservent sa population dans les domaines de la santé, de l'éducation et du bien-être des ménages relèvent essentiellement de l'Etat. En effet, sur les 103 formations sanitaires, seulement 4 sont privées et 6 sont des formations sanitaires confessionnelles. Le même constat est observé au niveau de l'éducation. En effet, on observe que la quasi-totalité des établissements secondaires appartiennent à l'Etat. En ce qui concerne les infrastructures de réseaux, seuls les deux réseaux de téléphonies (Zain et Telecom) relèvent du secteur privé ; le reste est une propriété de l'Etat.

**Tableau 1.1 : Répartition de quelques infrastructures Sociales**

Types d'infrastructures	Nombre	Types d'infrastructures	Nombre
<b>EDUCATION (2006/2007)</b>		<b>SANTE</b>	
Ecoles maternelles	-	Centre Hospitalier Régional (2006)	1
Ecoles primaires	707	Centre Médical avec Antenne chirurgicale (2006)	3
classes du primaire	1979	Centre de Santé et de Promotion Sociale (2006)	89
Établissements secondaires	37	Formations sanitaires privées (2006)	4
classes du secondaire	230	Formations sanitaires confessionnelles (2006)	6
Centre d'alphabétisation	405	<b>SOURCES :</b>	
<b>INFRASTRUCTURES DE RESEAU</b>		EDUCATION : INSD (la région l'EST en chiffres)/DEP/MEBA (annuaires), DEP/MESSRS (annuaires)	
Réseau de téléphonies	3	SANTE : INSD (la région de l'EST en chiffres)/ Direction des études et de la planification (Annuaire statistique santé 2006), cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté de la région des l'Est(2005)	
Abonnés ONEA (2006)	657		
Abonnés SONABEL (2005)	4135	INFRASTRUCTURES DE RESEAU: (la région l'EST en chiffres) /ONEA, SONABEL, Direction Générale des routes / Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	
Réseau routier en kilomètre (2006)	-		
Réseau routier bitumé en kilomètres (2006)	411,5		

En 2006, la région de l'Est détient 8,6 % des écoles primaires et 4,9% des établissements secondaires du Burkina Faso (INSD, 2007). Avec ces infrastructures, elle occupe le 12<sup>ème</sup> rang en matière de scolarisation au Burkina. Le nombre d'enseignants du primaire est de 2095 et celui du secondaire de 224. Ces effectifs représentent respectivement 6,4 % et 3,8 % des effectifs du Burkina Faso.

En ce qui concerne les infrastructures de santé, le nombre d'habitants par unité de personnel est nettement au dessus des normes de l'OMS. Parmi les CSPS qui sont les unités de soins de santé les plus représentés, seuls les ¼ (77,5%) répondent aux normes minimales de personnels. Avec un taux de fréquentation des centres de santé très faible (30,6 %), la région occupe le 10<sup>ème</sup> rang au niveau national en matière de demande de soins.

Pour les 657 abonnés de l'ONEA, la structure produit seulement 0,8 % de l'eau fournie au niveau national. Avec ce niveau de production, la région occupe la 12<sup>ème</sup> place au niveau national. Quant aux routes, bien que contribuant au désenclavement des zones et qu'elles soient un facteur décisif du développement, la région ne possède que 16,3 % des routes bitumées du Burkina Faso.

## CONCLUSION

La région de l'Est fait frontière avec le Niger, le Benin et le Togo. Le cadre physique de la région est un véritable potentiel pour les activités du secteur primaire. La région de l'Est bénéficie de facteurs pédoclimatiques qui favorisent l'activité agricole. Sa végétation abondante, encourage l'élevage et son relief offre des paysages fascinants, objets d'attractions de nombreux touristes. La situation géographique de la région est un atout pour les activités commerciales.

## CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

### INTRODUCTION

L'état de la population donne le reflet de celle-ci à un moment donné et permet de la connaître dans ses différentes composantes. La connaissance de la structure de la population permet d'évaluer les différents besoins sociaux (santé, scolarisation, emploi...) liés à des groupes spécifiques et d'anticiper des problèmes qui résulteraient d'éventuels déséquilibres. Ce chapitre aborde essentiellement la structure par âge et par sexe de la population de la région de l'Est ainsi que sa répartition spatiale.

### 1. COLLECTE DES DONNEES

Le recensement de 2006 a collecté entre autres des informations sur les caractéristiques démographiques de la population. Les informations sur le sexe et l'âge des individus sont les principales variables de cette étude. En effet, ces variables sont essentielles voire transversales dans l'étude des phénomènes (sociaux, économiques, démographiques, etc.) touchant la population. Les questions ayant permis de collecter ces informations sont les suivantes : pour l'âge, « quel est la date de naissance de (nom) » ? Cette date est inscrite en mois et année ; si l'année de naissance est inconnue, « quel est l'âge en années révolues de (nom) ». Quant au sexe, l'agent recenseur observe l'individu ou demande le sexe et entoure le code correspondant.

### 2. DEFINITIONS DES CONCEPTS

**Résident (e)** : est résident (e), toute personne qui habituellement vit dans le ménage depuis plus de six (6) mois ou qui en a l'intention. La population résidente d'un territoire est celle qui vit habituellement sur ce territoire.

**Résident (e) absent (e)** : est résident (e) absent (e) toute personne qui vit habituellement dans le ménage recensé, mais qui est absente la nuit précédant le passage de l'agent recenseur, l'intéressé n'ayant pas l'intention ou l'absence ne devant pas excéder six (6) mois à l'extérieur du ménage. Dans le cas contraire, l'individu est considéré comme émigré<sup>1</sup>.

**Résident présent** : est considérée comme résident présent toute personne qui, habituellement réside dans le ménage depuis au moins six mois et qui a passé la nuit de référence dans le ménage. Si une personne vit dans le ménage depuis moins de six mois, avec l'intention d'y séjourner pendant six mois au moins, elle est considérée comme résident présent.

**Visiteur** : est visiteur, la personne présente dans le ménage recensé, qui y a passé la nuit précédant l'interview mais qui n'y réside pas parce que sa résidence habituelle se trouve ailleurs.

<sup>1</sup> Dans certains cas, les personnes absentes de leur ménage d'origine même pour moins de six mois ne seront pas enregistrées. Il s'agit des personnes faisant partie des ménages collectifs comme :

- Les détenus dans les établissements pénitentiaires ;
- Les travailleurs logés dans le baraquement temporaire de chantier ;
- Les militaires dans les casernes ;
- Les religieux dans les couvents et séminaires ;
- Les personnes se trouvant dans une situation analogue ;
- Les élèves et étudiants à l'internat au moment du recensement.

Les élèves ou étudiants fréquentant ailleurs et en vacances dans leur ménage d'origine au moment du recensement, sont recensés comme visiteur

## 2.1 – CARACTERISTIQUES DE L'ETAT DE LA POPULATION

### 2.1.1 - Volume global de la population et son évolution

A la date du recensement de 2006, il a été dénombré dans la région de l'Est 1 212 284 individus composés de 594 868 hommes (49,1 %) et de 617 416 femmes (50,9 %). Par rapport à la population résidente totale du pays (14 017 262), la région de l'Est compte pour 8,6 %.

**Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année**

Milieu de résidence	2006			1996*	1985**
	Masculin	Féminin	Total		
Urbain	40 723	38 992	79 715	42 920	
Rural	554 145	578 424	1 132 569	810 786	
Ensemble	594 868	617 416	1 212 284	853 706	626 173

\*reconstitution de la région à partir des provinces de 1996

\*\*reconstitution de la région à partir des départements de 1985

La structure par sexe de la région de l'Est est semblable à la structure de l'ensemble de la population burkinabè. La population est composée d'environ 49,1 % d'hommes et de 50,9 % de femmes. Le même constat est observé en milieu rural où on obtient 48,9 % d'hommes. Par contre, en milieu urbain, il y a un peu plus d'hommes que de femmes (51 % d'hommes contre 49 % de femmes). Le taux d'urbanisation de 6,6% est nettement en dessous du niveau observé au plan national (22,7 %).

Avec un taux d'accroissement intercensitaire entre 1996 et 2006 (3,5 %) supérieur à celui du pays (3,1 %), l'effectif de la population de la région de l'Est est passé de 853 706 en 1996 à 1 212 284 en 2006. A ce rythme, la population de la région de l'Est va doubler d'ici à 2026.

### 2.1.2 – Répartition spatiale de la population

La distribution spatiale de la population permet de mieux comprendre le peuplement des unités administratives en vue des actions à entreprendre au profit de cette population.

#### 2.1.2.1 – Provinces de la région

La région de l'Est, rappelons-le, est composée de cinq provinces. Parmi ces cinq provinces, la province de la Gnagna semble être la plus peuplée dans la région. En effet, elle représente 33,7% de la population de la région. Elle est suivie de loin par la Tapoa avec 28,2% de la population. Selon le sexe, on observe qu'en dehors de la Komienga où on a plus d'hommes que de femmes (102 hommes pour 100 femmes), dans les autres provinces, on a une prédominance de la population féminine. En effet, dans les autres provinces les rapports de masculinités varient entre 94% et 98%.

**Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe**

Provinces	Sexe			Poids de chaque province	Nombre d'hommes pour 100 femmes
	Masculin	Féminin	Total		
Gnagna	199252	209417	408669	33,7	95
Gourma	148270	157666	305936	25,2	94
Komondjoari	39419	40088	79507	6,6	98
Kompienga	38357	37510	75867	6,3	102
Tapoa	169570	172735	342305	28,2	98
Total	594868	617416	1212284	100	96

### 2.1.2.2 – Communes et leur taille

Le tableau 2.3 présente la répartition de la population de la région selon la province et selon la commune. Il ressort de l'examen de ce tableau que dans la région, la commune urbaine de Fada est la plus peuplée. Elle représente 10,3% de la région de l'Est. Avec 0,8% de la population, la commune de Madjoari est la moins peuplée. L'examen des rapports de masculinité indique que les hommes sont plus représentés dans la commune urbaine de Pama (104 hommes pour 100 femmes) et moins représentés dans la commune rurale de Tibga où l'on retrouve 83 hommes pour 100 femmes.

**Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune selon le sexe**

Commune	Effectif	Poids de chaque commune	Nombre d'hommes pour 100 femmes
BILANGA	92265	7,6	93,9
BOGANDE	84838	7,0	95,9
COALLA	42652	3,5	95,9
LIPTOUGOU	41823	3,4	96,3
MANI	68448	5,6	95,2
PIELA	55618	4,6	95,0
THION	23025	1,9	94,3
<b>TOTAL GNAGNA</b>	<b>408669</b>	<b>33,7</b>	<b>95,1</b>
DIABO	43021	3,5	85,9
DIAPANGO	26510	2,2	87,0
FADA N'GOURMA	124577	10,3	99,7
MATIACOALI	54516	4,5	98,1
TIBGA	30188	2,5	83,2
YAMBA	27124	2,2	94,2
<b>TOTAL GOURMA</b>	<b>305936</b>	<b>25,2</b>	<b>94,0</b>
BARTIEBOUGOU	16067	1,3	98,7
FOUTOURI	14683	1,2	100,1
GAYERI	48757	4,0	97,7
<b>TOTAL KOMANDJOARI</b>	<b>79507</b>	<b>6,6</b>	<b>98,3</b>
KOMPIENGA	29286	2,4	100,3
MADJOARI	9285	0,8	98,6
PAMA	37296	3,1	104,8
<b>TOTAL KOMPIENGA</b>	<b>75867</b>	<b>6,3</b>	<b>102,3</b>
BOTOU	46959	3,9	99,8
DIAPAGA	32620	2,7	103,4
KANTCHARI	59193	4,9	98,4
LOGOBOU	61418	5,1	95,2
NAMOUNOU	15058	1,2	97,7
PARTIAGA	50075	4,1	98,9
TAMBAGA	40917	3,4	95,2
TANSARGA	36065	3,0	98,8
<b>TOTAL TAPOA</b>	<b>342305</b>	<b>28,2</b>	<b>98,2</b>
<b>TOTAL REGION</b>	<b>1 212 284</b>	<b>100</b>	

### 2.1.3 - Densité par province et par commune

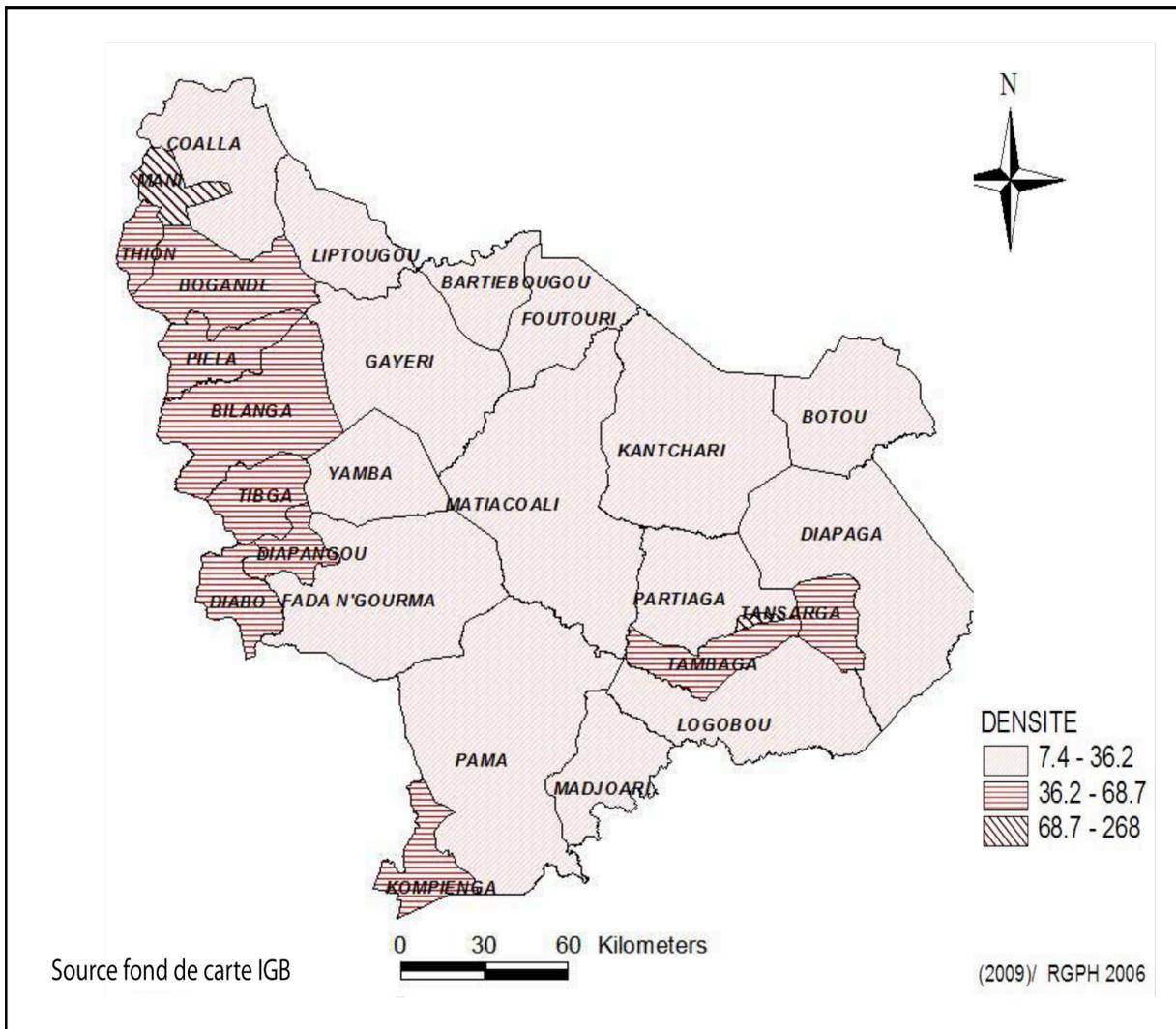
La densité d'une entité est un indice synthétique de peuplement. Il exprime la pression démographique qui s'exerce sur un territoire donné. Le calcul de la densité à différent niveau géographique permet de mettre en relief les disparités de peuplement.

La population de la région de l'Est se répartie sur une superficie de 46 694 Km<sup>2</sup> (BNDT, 2002); ce qui donne une densité moyenne de 26,0 habitants (hbts) au Km<sup>2</sup>. Cette densité

qui semble faible au regard de la moyenne nationale (51,8 hbts au Km<sup>2</sup>) masque d'énormes disparités entre les zones à de petites tailles.

De l'observation de la carte ci-dessous donnant les densités au niveau communal, trois groupes se dégagent. Le premier regroupe les communes de fortes densités (supérieure à 68,7 hbts/ km<sup>2</sup>). Dans ce groupe, on retrouve la commune de Namounou qui se détache nettement des autres communes de la région avec une densité de 268 habitants/km<sup>2</sup>. Il est suivi de loin par la commune de Mani avec une densité de 149,5 habitants/km<sup>2</sup>. La commune de Thion prend la troisième place en terme de densité (68,7hbts/ km<sup>2</sup>). Le deuxième groupe comprend les communes ayant des densités comprises entre 36,2 hbts/ km<sup>2</sup> et 68,7 hbts/ km<sup>2</sup>. Quant au troisième groupe, il regroupe les communes de faibles densité (inférieure à 36 hbts/ km<sup>2</sup>).

**Carte n°3 : Représentation des densités des communes de la région de l'EST**



## 2.2 – STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

Pour rendre compte de la structure par sexe et âge, nous allons recourir à plusieurs indicateurs tels que l'âge moyen, l'âge médian, le rapport de masculinité. Il sera également construit des graphiques qui donnent les variations générales telles que les pyramides des âges, et les courbes de rapport de masculinité.

### 2.2.1 – Ensemble de la population de la région

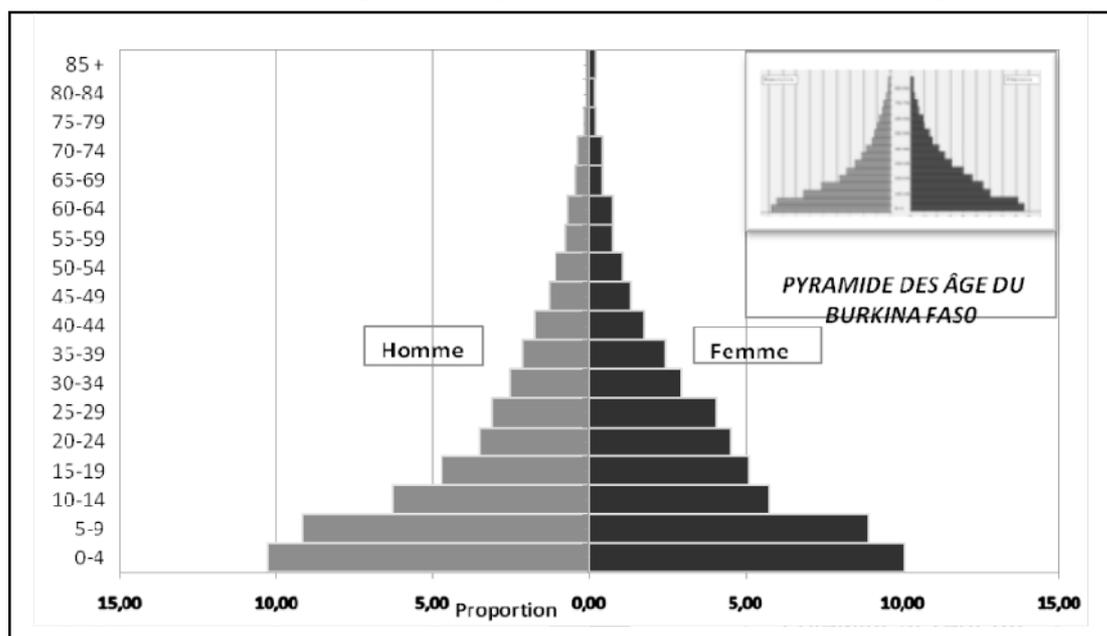
La population de la région est aussi jeune que la population du pays. En effet, plus de la moitié de la population à moins de 10 ans, et l'âge moyen est de 20,0 ans contre 21,7 ans au niveau national (Tableau 2.4). On observe en milieu urbain tout comme en milieu rural, la jeunesse de cette population. Cependant, on retient la population du milieu rural est plus jeune que celle du milieu urbain. En effet, l'âge moyen et l'âge médian, sont respectivement de 20,1 ans et 9,4 en milieu rural, contre 22,36 ans et 13,2 ans en milieu urbain.

**Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en milliers)**

Groupe d'âges	ENSEMBLE			URBAIN			RURAL		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	103,1	100,7	203,8	72,8	72,9	145,8	105,3	102,6	207,9
5-9	91,7	89,1	180,8	70,2	67,8	138,0	93,2	90,6	183,8
10-14	63,0	57,6	120,6	63,2	63,2	126,4	63,0	57,2	120,1
15-19	47,4	50,8	98,2	71,5	60,9	132,4	45,7	50,0	95,8
20-24	35,1	45,2	80,3	54,7	52,2	106,9	33,8	44,7	78,4
25-29	31,5	40,5	72,0	41,6	41,0	82,6	30,8	40,5	71,3
30-34	25,4	29,4	54,8	35,0	30,5	65,5	24,7	29,3	54,0
35-39	21,5	24,0	45,5	27,2	22,1	49,3	21,1	24,1	45,3
40-44	17,5	17,6	35,2	20,4	17,3	37,8	17,3	17,7	35,0
45-49	12,9	13,2	26,1	13,9	14,7	28,7	12,8	13,1	25,9
50-54	10,9	10,6	21,5	11,3	11,4	22,7	10,9	10,5	21,4
55-59	7,7	7,3	15,0	8,0	8,4	16,4	7,7	7,3	14,9
60-64	7,1	7,0	14,1	6,4	8,3	14,7	7,1	6,9	14,0
65-69	4,7	4,1	8,8	4,9	6,0	10,9	4,7	4,0	8,7
70-74	3,9	3,9	7,8	3,7	4,3	8,0	3,9	3,9	7,8
75-79	1,9	1,8	3,7	1,6	2,0	3,6	2,0	1,8	3,7
80-84	1,2	1,5	2,6	0,8	1,4	2,2	1,2	1,5	2,6
85 et +	1,3	1,8	3,1	0,8	1,8	2,6	1,4	1,8	3,2
ND	2,8	3,3	6,1	2,8	2,8	5,6	2,8	3,3	6,1
Total	490,7	509,3	1000	510,9	489,1	1000	489,3	510,7	1000
Age moyen <sup>2</sup>	19,5	20,1	20,0	22,2	22,4	22,3	19,8	20,4	20,1
Age médian <sup>3</sup>	8,8	10,5	9,6	13,3	13,1	13,2	8,8	10,4	9,4

<sup>2</sup> L'âge moyen est la moyenne des âges qui compose la population

<sup>3</sup> L'âge médian est l'âge qui divise la population en deux sous populations de mêmes effectifs.

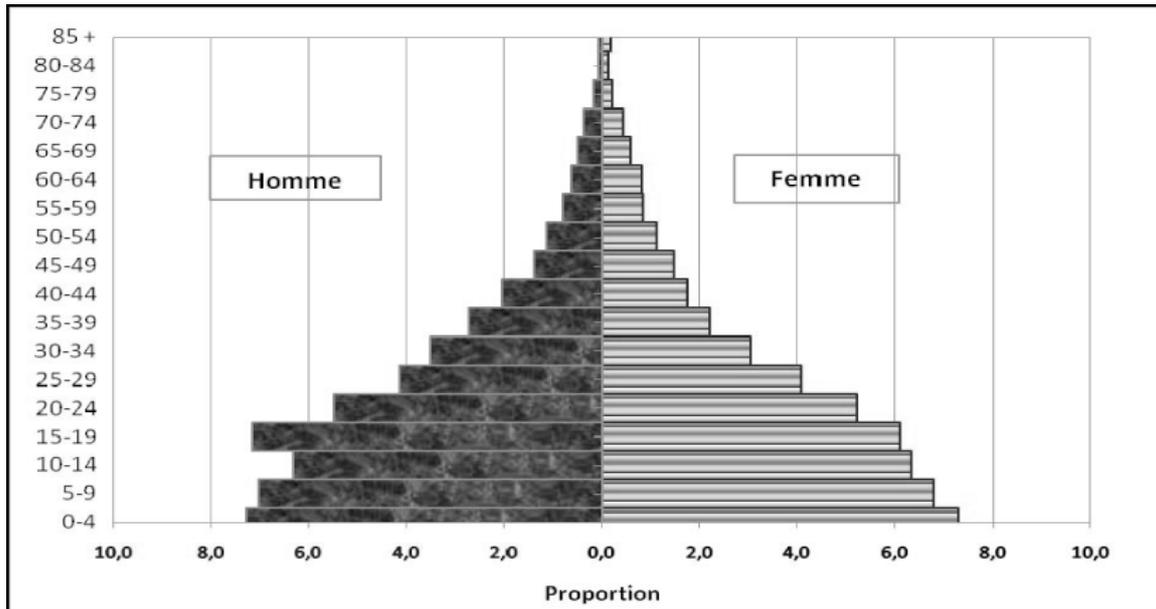
**Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région.**

Avec à peu près la même forme que la pyramide de l'ensemble de la population du Burkina, cette pyramide est caractéristique d'une population à fortes fécondité et mortalité. En effet, elle a une base large qui est la résultante d'une fécondité élevée et un sommet effilé qui est le résultat de la forte mortalité aux âges élevés. Cette pyramide met en exergue, une fois de plus la jeunesse de la population de l'Est.

Par ailleurs, on observe dans l'ensemble, une décroissance régulière des effectifs. Cependant, on observe un décalage important entre les groupes d'âges 5-9 ans et 10-14 ans. Avant 15 ans, il y a plus de garçons que de filles. Au-delà de cet âge et ce, jusqu'à 54 ans, avec la migration masculine aux tranches d'âges actifs, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. A partir de 55 ans, il y a à peu près autant d'hommes que de femmes et cela peut s'expliquer par la faible mobilité des personnes âgées.

### 2.2.2 – Population urbaine

L'examen de la pyramide des âges de la population urbaine indique une base retrécie, un sommet effilé et des échancrures par endroits (graphique 2.2). On observe des saillies au groupe d'âge 15-19 ans.

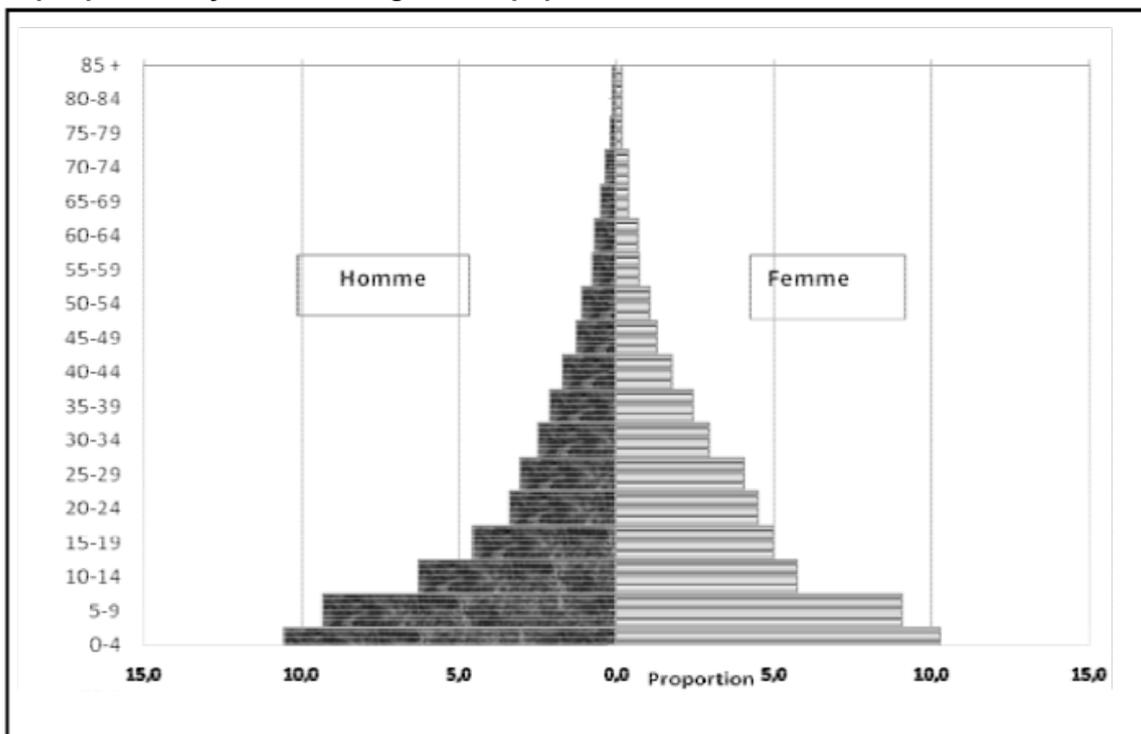
**Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine.**

Ce résultat pourrait s'expliquer par une migration des enfants quittant le milieu rural pour fréquenter l'école dans le milieu urbain.

Par ailleurs, le milieu urbain étant pourvoyeur d'emplois, les hommes s'y rendent dans l'espoir d'y trouver du travail ce qui se traduit par une prédominance de l'effectif des hommes sur celui des femmes jusqu'à 45 ans.

### 2.2.3 – Population rurale

La pyramide des âges de la population rurale est presque identique à la pyramide des âges de la population régionale de part sa forme et sa structure. La base très large est le fruit de la forte fécondité et l'effilement de son sommet très rapide, le résultat d'une forte mortalité aux âges avancés.

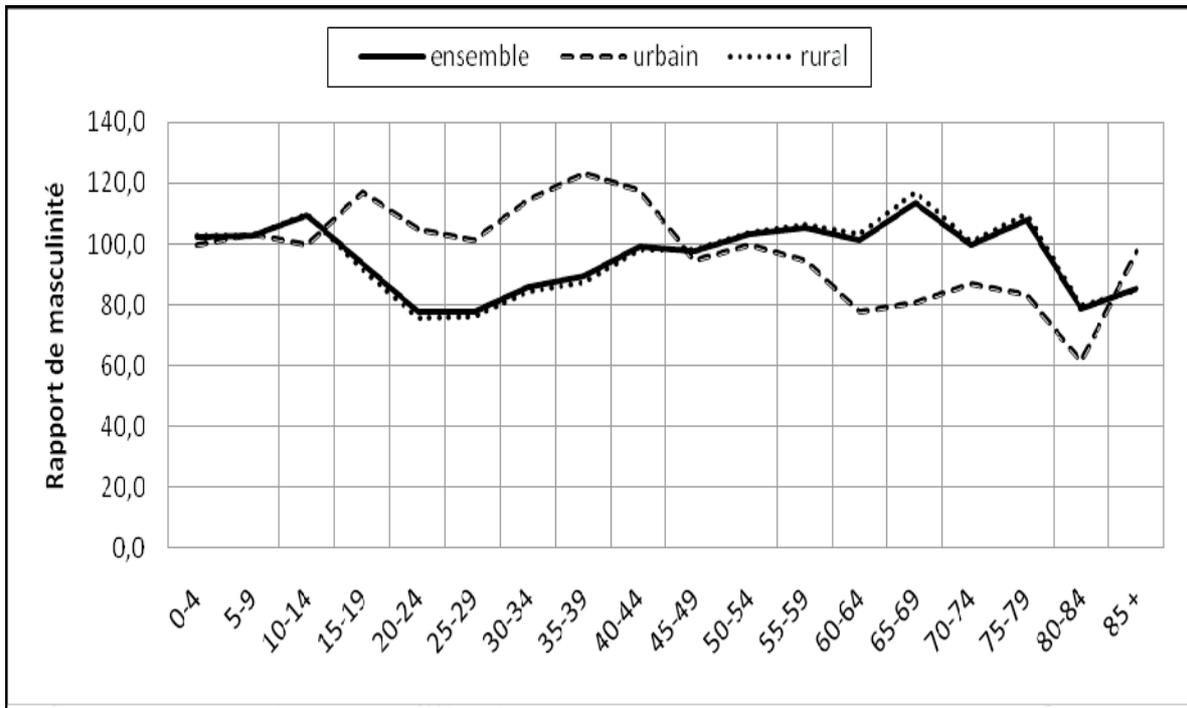
**Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale.**

La décroissance rapide des effectifs des groupes d'âges 5-9 ans confirme l'hypothèse évoquée précédemment pour expliquer les perturbations observées dans la pyramide des âges de la population urbaine.

### 2.2.4 - Rapport de masculinité

La courbe des rapports de masculinité par groupe d'âges montre que le nombre d'hommes pour 100 femmes varie selon l'âge et le milieu de résidence (graphique 2.4). Lorsqu'on considère l'ensemble de la région, on observe que cette courbe est au-dessus de la barre de 100 entre 0 et 15 ans et entre 55 et 79 ans. Par contre entre 15 et 54 ans et à partir de 80 ans, il y a un déficit d'hommes. Ces variations seraient la résultante de la migration aux âges actifs et de la surmortalité masculine aux âges avancés.

**Graphique 2.4 : courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence**



Le rapport de masculinité varie selon le milieu de résidence ; en milieu urbain il est inférieur à celui du milieu rural dans les tranches d'âges 0-15 ans et 45 ans ou plus, tandis qu'entre 15 à 45 ans, c'est le contraire qui s'observe. Cette variation pourrait s'expliquer par l'exode rural conduisant à un déficit d'hommes dans le milieu rural aux âges actifs et à un excédent dans le milieu urbain.

## CONCLUSION

En résumé, la population de la région de l'Est représente 8,6 % de la population totale du Burkina Faso. Elle est composée en majorité de jeunes. Le rapport homme/femme est en faveur des femmes dans l'ensemble de la région mais cache toutefois, il cache des disparités entre les communes et les milieux de résidence. La population est inégalement répartie sur le territoire : la pression démographique est plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural.

## CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION

---

### INTRODUCTION

En dehors du fait qu'elles permettent une bonne identification des individus et des groupes sociaux, les caractéristiques socioculturelles constituent des facteurs déterminants des comportements socioéconomiques, démographiques des populations. Leur prise en compte dans les politiques de développement est une nécessité pour les réussir.

### 1. COLLECTE DES DONNEES

Les questions posées lors du RGPH-2006 pour saisir les caractéristiques socioculturelles de la population sont les suivantes : Quelle est la religion de (Nom) ? Quelle est la nationalité de (Nom) ? Quelle est la principale langue couramment parlée par (Nom) ?

### 2. DEFINITION DES CONCEPTS OPERATOIRES

Pour une meilleure compréhension du lecteur, il est nécessaire de définir certains concepts se rapportant aux caractéristiques socioculturelles.

**Religion** : la religion est l'ensemble de croyances et des dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. C'est l'ensemble de pratiques et de rites propres à chacune de ces croyances. Dans le cadre de cette analyse, on regroupe la population résidente selon les religions suivantes : le catholicisme, le protestantisme, l'islam, l'animisme (ou religion traditionnelle) et les sans religions. Cependant, au cours du RGPH 2006, pour les enfants de moins de six ans il leur a été affecté la religion de leur mère ou celle de la personne ayant en charge l'enfant si la mère n'est pas dans le ménage.

**Langue parlée** : il s'agit de la principale langue parlée par un individu qui peut être une langue locale ou étrangère. Cette information a été renseignée sur les personnes résidentes âgées de 3 ans et plus. En ce qui concerne la région des cascades, nous considérons les principales langues parlées que sont le dioula (ou bambara), le sénoufo, le mooré, le gouin, le fulfulde (ou peulh) et les autres langues (nationales ou non).

**Nationalité** : la nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat. C'est aussi un groupement d'individus de même origine ou partageant une histoire et des traditions communes, mais qui n'est pas constitué en Etat (cas des ethnies par exemple). Dans le présent recensement, la nationalité désigne le pays d'appartenance de la personne recensée. Nous distinguerons la nationalité burkinabè, celle de quelques pays limitrophes et des autres pays africains et non africains.

### 3.1 - CROYANCES RELIGIEUSES

La religion réunit des individus autour d'un certain nombre de principes et de valeurs qui peuvent influencer les comportements et les attitudes des adeptes.

#### 3.1.1 - Composition de la population selon la religion

Dans la région de l'Est, les musulmans sont les mieux représentés avec 38,2 % de la population contre 30,7% pour les animistes et 17,9 % pour les catholiques et 11,2% pour les protestants. Les sans religions et les autres religions sont faiblement représentés. Ce constat est également observé au niveau de chaque province. Par ailleurs, on observe que dans la province de la Tapoa, plus de la moitié de la population a déclaré lors du recensement qu'elle pratiquait encore la religion animiste. Ces données viennent confirmer le caractère conservateur de la tradition dans la région de l'Est (Tableau 3.1).

**Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon la province**

Province	Religion						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Gnagna	19,4	40,7	19,5	18,7	0,7	1,0	100
Gourma	18,1	48,0	27,5	4,8	0,8	0,8	100
Komondjoari	28,7	58,4	5,0	7,2	0,4	0,3	100
Kompienga	24,6	48,4	15,9	7,1	0,5	3,5	100
Tapoa	57,2	19,3	11,0	9,8	0,9	1,9	100
Total	30,7	38,2	17,9	11,2	0,7	1,3	100

#### 3.1.2 - Appartenance religieuse et le milieu de résidence

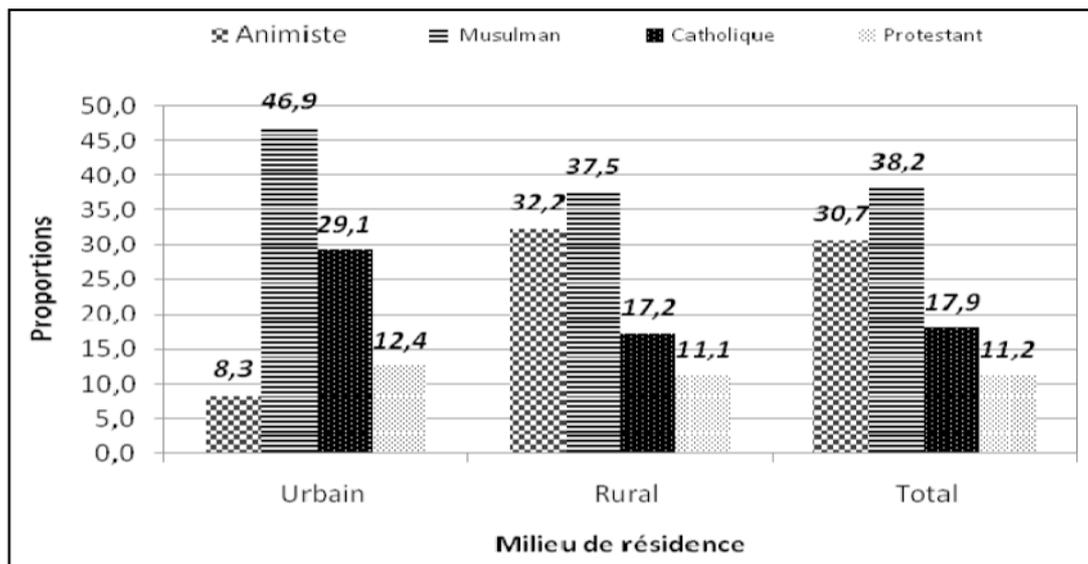
Le milieu de résidence peut influencer le choix des populations en matière de pratique religieuse.

L'examen du tableau 3.2 indique que quel que soit le milieu de résidence, la religion musulmane reste la plus pratiquée. Ainsi, les musulmans représentent 46,9% en milieu rural et 37,5% en milieu urbain. Comme l'islam, la religion traditionnelle est plus pratiquée en milieu rural (32,2 %) contre 8,3% en milieu urbain. Par contre, les catholiques sont plus nombreux en milieu urbain (29,1 %) qu'en milieu rural (17,2 %). Le graphique 3.1 illustre bien ces résultats.

**Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion**

Milieu de résidence	Religion						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Urbain	8,3	46,9	29,1	12,4	1,0	2,2	100
Rural	32,2	37,5	17,2	11,1	0,7	1,3	100
Total	30,7	38,2	17,9	11,2	0,7	1,3	100

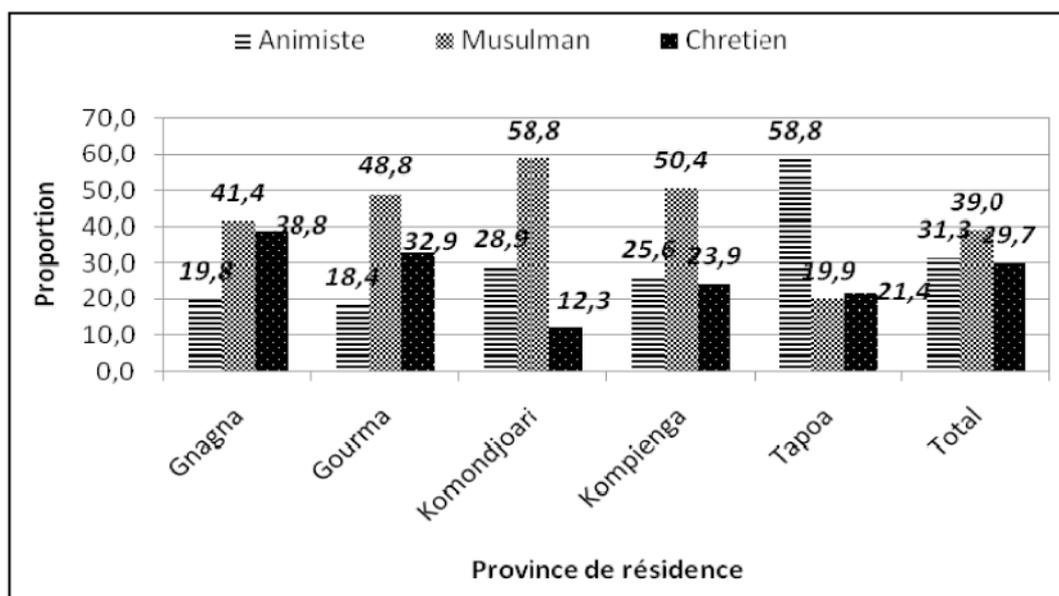
**Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence**



### 3.1.3 - Diversité provinciale

Le tableau 3.1 indique que les trois principales religions qui sont pratiquées dans la région de l'Est sont la religion musulmane, l'animisme et le christianisme. Le graphique 3.2 montre qu'en dehors de la Tapoa où les animistes occupent 58,8% de la population, dans les autres provinces la religion musulmane demeure la religion dominante avec des proportions variant entre 14,4% et 25,8%.

**Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province**



### 3.1.4 - Structure par sexe et âge selon les principales communautés religieuses

L'examen du tableau 3.3 indique de façon globale que la religion musulmane est plus pratiquée au niveau des générations de moins de 60 ans. Cependant, au sein d'une génération donnée, on observe quelques nuances selon le sexe. En effet, pour la génération de moins de 15 ans, on constate, il n'y a pratiquement de discrimination en matière de pratique religieuse entre fille et garçons.

**Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales communautés religieuses et le sexe**

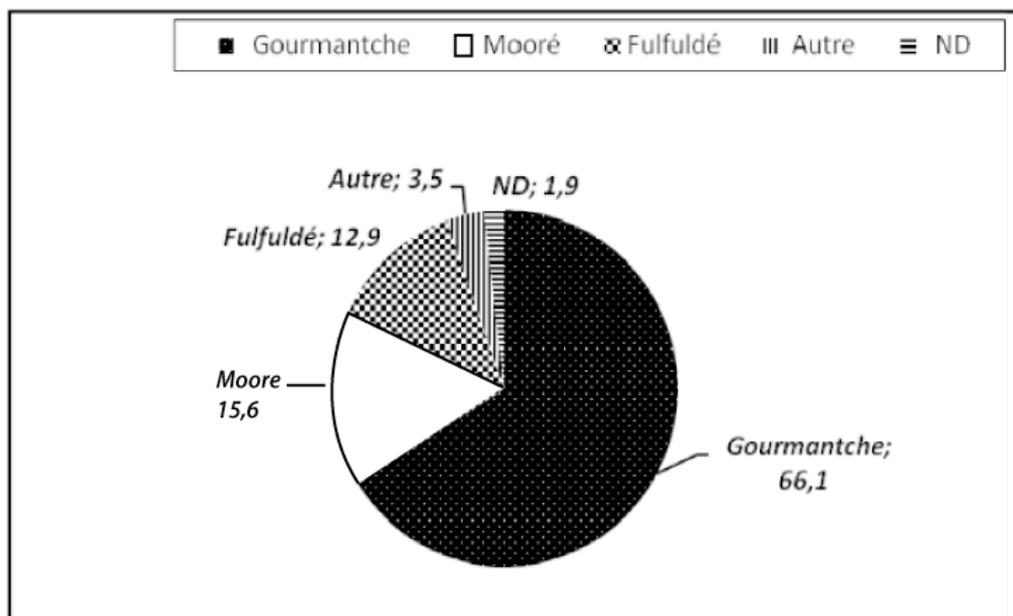
Groupes d'âges	Sexe	Religion				
		Animiste	Musulman	Chrétien	Autre	Total
0-14	Masculin	31,3	37,7	29,1	2,0	100
	Féminin	30,9	37,3	29,8	1,9	100
15-39	Masculin	27,8	39,7	30,5	2,0	100
	Féminin	29,1	38,7	30,3	1,9	100
40-59	Masculin	33,0	41,6	23,5	1,9	100
	Féminin	33,0	37,3	27,5	2,1	100
60 +	Masculin	41,4	37,7	18,7	2,2	100
	Féminin	36,1	32,4	28,2	3,3	100
ND	Masculin	28,8	30,6	22,6	18,0	100
	Féminin	27,4	31,4	23,0	18,2	100
Total	Masculin	30,7	38,7	28,5	2,1	100
	Féminin	30,6	37,6	29,7	2,1	100

## 3.2 - CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d'échange, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, les nations, etc. Les principales langues parlées dans une région sont souvent utilisées dans les programmes de développement pour sensibiliser les populations bénéficiaires.

### 3.2.1 - Population et langue parlée

On constate d'une manière générale que le gourmatchema (66,1 %) est la langue nationale la parlée dans la région. Elle est suivie du Moore (15,6%) et le fulfulde (12,9%). Les autres langues sont presque inexistantes dans la région. Le graphique 3.3 permet de visualiser les différents résultats.

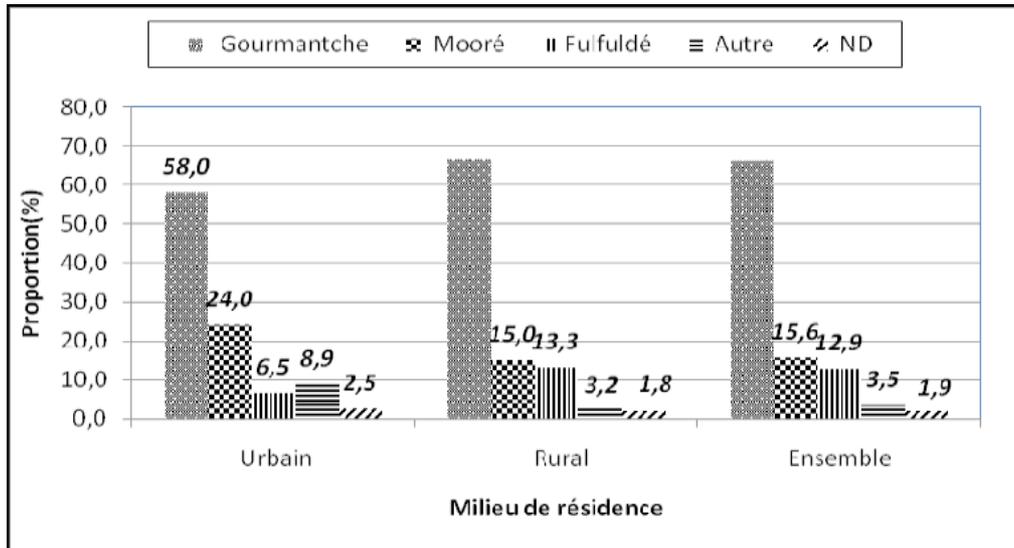
**Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées**

### 3.2.2 - Langue parlée et milieu de résidence

L'examen du tableau 3.4 montre une disparité de la langue parlée selon le milieu de résidence. En milieu urbain comme en milieu rural, le gourmatchema et le mooré sont les langues les plus parlées. Ainsi, le gourmatchema est parlé par 66,7% de la population en milieu rural contre 58,0% en milieu urbain. Quant au mooré, il est parlé par 24,0% en milieu urbain contre 15,0% en milieu rural. Le graphique 3.4 permet d'illustrer les différents résultats.

**Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Principales langues parlées					Total
	Gourmantché	Moore	Fulfulde	Autre	ND	
Urbain	58,0	24,0	6,5	8,9	2,5	100
Rural	66,7	15,0	13,3	3,2	1,8	100
Total	66,1	15,6	12,9	3,5	1,9	100

**Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence**

### 3.2.3 - Diversité provinciale

La langue parlée présente une diversité par rapport à la province de résidence. En effet, le gourmatchema est la langue la plus parlée quel que soit la province considérée. Le mooré est parlé à 15,6% et vient en deuxième position dans les provinces du Gourma (36,0%) et de la Komienga (32,0%). Dans les autres provinces, le fulfulde est la deuxième langue la plus parlée après le gourmatchema (Tableau 3.5).

**Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon la province**

Milieu de résidence	Principales langues parlées					Total
	Gourmantché	Moore	Fulfulde	Autre	ND	
Gnagna	76,3	9,4	11,3	1,1	1,9	100
Gourma	42,5	36,0	12,8	6,9	1,8	100
Komondjoari	48,1	14,0	32,5	3,5	1,8	100
Komienga	51,0	32,0	10,5	4,9	1,5	100
Tapoa	82,9	1,3	10,6	3,1	2,1	100
Total	66,1	15,6	12,9	3,5	1,9	100

### 3.2.4 - Structure par sexe et âge de la population selon les principales langues parlées

D'une manière générale, on constate que parmi les principales langues parlées dans la région, le gourmatchema est la langue dominante. En effet, 66,1 % de la population de l'Est parlent couramment le gourmatchema. Par ailleurs, le mooré est surtout parlé par les personnes de 40 ans et plus (16,0%). (Tableau 3.6).

**Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales langues parlées**

Milieu de résidence	Principales langues parlées					
	Gourmatchema	Mooré	Peulh	Autre	ND	Total
0-14	67,2	15,4	12,5	3,1	1,9	100
15-39	66,1	15,9	13,1	3,9	1,0	100
40-59	65,1	16,1	14,1	3,8	0,9	100
60 +	65,9	16,0	13,0	4,0	1,0	100
ND	18,9	4,1	2,3	0,9	73,7	100
Total	66,1	15,6	12,9	3,5	1,9	100

### 3.3 - CARACTERISTIQUES SELON LA NATIONALITE

Le Burkina Faso à l'instar d'autres pays ou régions accueille pour diverses raisons des personnes de nationalités étrangères. En l'absence d'un fichier de population, le recensement est l'une des meilleures sources d'information pour renseigner sur ces étrangers.

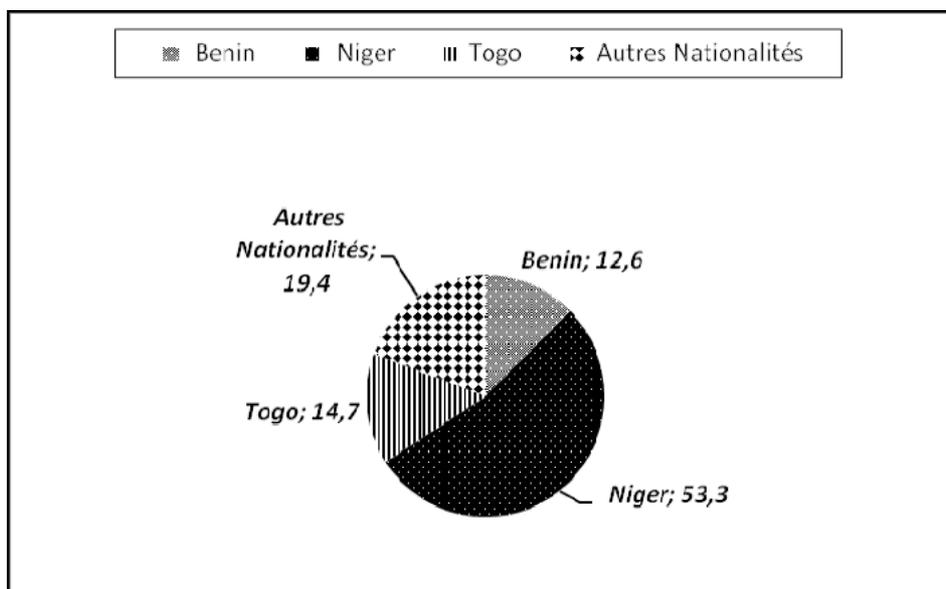
#### 3.3.1 - Volume des différentes nationalités

Dans la région de l'Est, la grande majorité des résidents sont de nationalité burkinabé (99,6 %) contre 0,4 % pour les étrangers. Cette importance numérique des burkinabé s'affirme aussi bien au niveau de chaque province (Tableau 3.7). Toutefois, la Tapoa est la province qui compte le plus d'étrangers (2,1%).

**Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province**

Province	Nationalité					
	Effectif			Proportion (%)		
	Burkina	Etrangers	Total	Burkina	Etrangers	Total
Gnagna	407778	891	408669	99,8	0,2	100
Gourma	305056	880	305936	99,7	0,3	100
Komondjoari	340836	1469	342305	99,6	0,4	100
Kompienga	79386	121	79507	99,8	0,2	100
Tapoa	74238	1629	75867	97,9	2,1	100
Total	1207294	4990	1212284	99,6	0,4	100

Les étrangers, au nombre de 3 688 proviennent principalement du Niger (53,3 %) ; du Togo (14,7%) et du Benin (12,6 %). Les autres nationalités regroupent plusieurs nationalités et représentent 19,4% (Tableau 3.8).

**Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité**

### 3.3.2 Structure de la population selon la nationalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, le tableau 3.8 indique que près de 93,4 % de la population de l'Est toute nationalité confondue résident en milieu rural contre près de 6,6 % en milieu urbain. Par ailleurs, on observe que les burkinabé, ainsi que les étrangers résident plus en campagne. Ce qui voudra dire que les premiers travaillent plus dans le secteur primaire et que les seconds sont occupés dans les activités urbaines. L'illustration de ces résultats est faite par le graphique 3.6.

**Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence**

Nationalité	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Burkina	6,5	93,5	100
Benin	11,4	88,6	100
Niger	15,9	84,1	100
Togo	10,7	89,3	100
Autre	20,6	79,4	100
ND	11,8	88,2	100
Total	6,6	93,4	100

### 3.3.3 - Diversité provinciale

Le graphique 3.9 montre que parmi les principales nationalités présentes dans la région, la Kompienga accueille beaucoup plus de nigériens (66,3%) et de togolais (23,2%) tandis que les béninois se retrouvent plus dans la Gnagna.

**Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province**

Province	Nationalité									
	Effectif					Proportion (%)				
	Benin	Niger	Togo	Autre	Total	Benin	Niger	Togo	Autre	Total
Gnagna	97	142	85	177	501	19,4	28,3	17,0	35,3	100
Gourma	90	225	21	187	523	17,2	43,0	4,0	35,8	100
Komondjoari	16	31	11	17	75	21,3	41,3	14,7	22,7	100
Kompienga	91	1013	355	69	1528	6,0	66,3	23,2	4,5	100
Tapoa	172	553	71	265	1061	16,2	52,1	6,7	25,0	100
Total	466	1964	543	715	3688	12,6	53,3	14,7	19,4	100

### 3.3.4 – Structure par croyance religieuse des différentes nationalités

L'examen du tableau 3.11 nous renseigne sur les principales croyances religieuses. Il indique que parmi ces principales croyances religieuses, la religion animiste a beaucoup plus d'adeptes et ceci quelle que soit la nationalité. Cependant cette pratique religieuse diffère d'une nationalité à une autre. En effet, l'animisme est pratiqué par 98,7 % de togolais, 66,5 % des nigériens. La majorité des autres nationalités pratiquent plus le christianisme (42,0%).

**Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par croyances religieuses selon les principales nationalités**

Nationalité	Religion				Total
	Musulman	Animiste	Chrétien	Autre	
Burkina	31,2	38,6	29,6	0,7	100
Benin	26,7	39,9	30,2	3,2	100
Niger	16,7	66,5	15,0	1,8	100
Togo	0,2	98,7	0,7	0,4	100
Autre	14,1	35,1	42,0	8,8	100
Total	31,1	38,7	29,5	0,7	100

## CONCLUSION

L'analyse des données sur les caractéristiques socioculturelles montre en ce qui concerne les pratiques religieuses que 30,7 % de la population sont des animistes, 38,2% de musulmans, 17,9 % de catholiques 11,2% de protestants. Par ailleurs, les autres régions ne représentent que 0,7% tandis que 1,3% de la population a déclaré qu'elle ne pratiquait aucune religion.

Pour ce qui est des langues parlées, les principales langues couramment parlées sont le gourmatchema (66,1%) et le mooré (15,6 %).

S'agissant de la nationalité, les burkinabé représentent 99,6 % de la population totale. Dans la population étrangère, les nigériens sont les plus nombreux (53,3 %).

## CHAPITRE 4: NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION et SCOLARISATION

---

### INTRODUCTION

L'éducation est un facteur de développement, en témoigne la théorie du capital humain. Par ailleurs, les indicateurs de l'éducation rentrent en ligne de compte dans le calcul de l'indice de Développement Humain.

### 1. COLLECTE DES DONNEES

Le recensement général de la population et de l'habitation de 2006 du Burkina Faso a permis de collecter des informations sur l'éducation à savoir l'alphabétisation, la scolarisation et le niveau d'instruction de la population.

La question sur l'alphabétisation a concerné les 3 ans et plus et était posée en ces termes : « Est-ce que (NOM) sait lire et écrire couramment dans une langue ? ». A cette question il fallait préciser la principale langue étrangère parlée et écrite ainsi que la principale langue locale parlée et écrite.

L'information sur la scolarisation a été recueillie pour les 3 ans et plus. A cet effet, la question suivante a été posée : « (NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école ? »

Concernant le niveau d'instruction, il a été appréhendé à travers la question ci-après : « quelle est la dernière classe achevée ou entrain d'être achevée ? ». Les personnes de 3 ans et plus ont fait l'objet d'interview pour cette question.

### 2. DEFINITION DES CONCEPTS

Pour une meilleure compréhension des lecteurs, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme suit :

**L'alphabétisation** : dans le cadre du recensement de 2006, l'alphabétisation est définie comme l'aptitude d'une personne de 3 ans et plus, à lire et à écrire couramment dans une langue. Cette langue peut être nationale ou étrangère.

**La scolarisation** : C'est, le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » Kobiané (2006, p.62). Il comprend d'une part la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement au moment du recensement, d'autre part l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

**La population scolaire** : désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et étudiants.

**La population préscolaire :** désigne l'ensemble des individus de bas âge défini officiellement qui fréquentent une structure d'enseignement préscolaire formelle.

**La population scolarisable ou en âge d'être scolarisée :** elle correspond aux populations des groupes d'âges officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Burkina Faso sont :

3-6 ans pour le préscolaire;

7-12 ans pour l'enseignement primaire ;

13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;

17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire ;

20-29 ans pour le supérieur.

**L'instruction :** C'est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré.

**La population alphabétisable:** pour des besoins de comparaisons internationales, elle correspond en général (recommandation de l'UNESCO) aux populations de 15 ans et plus. C'est cette définition qui sera retenue pour le calcul des indicateurs d'alphabétisation.

**Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle donné :** c'est le rapport du nombre d'enfants fréquentant un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

**Le taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS) :** c'est le rapport du nombre d'enfants inscrits d'un âge ou d'un groupe d'âge donné dans l'enseignement quel que soit le cycle ou le niveau et de la population du même âge ou du même groupe d'âges. La différence entre le chiffre obtenu et 100 % indique le pourcentage des jeunes gens du même groupe d'âges qui ne bénéficie d'aucune forme d'enseignement.

**Le Taux Net de Scolarisation (TNS) :** c'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'âge officiel et de l'effectif total de la population de cet âge ;

**Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants :** c'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

**L'indice de parité :** L'indice de parité est un indicateur de mesure de l'inégalité face à l'éducation de deux groupes.

**Le taux d'alphabétisation** : pour une population cible donnée, est le rapport de l'effectif de cette population sachant lire et écrire dans une langue et l'effectif de la population correspondante. Ce taux sera calculé pour les 15 ans et plus dans le cadre de cette étude.

**Le taux d'analphabétisme** : pour une population cible donnée est le rapport de l'effectif de population ne sachant pas lire ou écrire dans une langue et l'effectif total de la population correspondante.

**Les indicateurs relatifs à l'instruction sont** :- les distributions de la population en fonction du niveau d'études; les taux nets et bruts d'instruction; les proportions de personnes ayant atteint un niveau d'éducation donné.

Ce chapitre aborde d'abord le niveau d'instruction, ensuite l'alphabétisation et enfin la scolarisation au primaire, au secondaire et au supérieur. Les disparités provinciales seront mises en exergue dans chacune des sections abordées.

#### 4.1 - NIVEAU D'INSTRUCTION

Cette section traite du niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus dans la région et des 10 ans ou plus ayant fréquenté l'école. Les disparités provinciales en termes de niveau d'instruction sont également abordées.

##### 4.1.1 - Niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus

Les données du tableau 4.1 révèlent que, pour la plupart des tranches d'âge considérées, il y a plus d'hommes instruits que de femmes instruites. L'écart entre hommes instruits et femmes instruites devient plus important au fil des âges. Ainsi, à 30-39 ans, le nombre d'hommes instruits est le double de celui des femmes. En observant les résultats de la plus vieille génération (50 ans et plus), il ressort du rapport de masculinité qu'il y a pratiquement 3 fois plus d'hommes que de femmes instruites (295,1%). Ces résultats méritent une analyse plus fine intégrant les structures de la population masculine et féminine selon les groupes d'âges.

**Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe**

Groupes d'âges	Proportions		Total	Rapport de masculinité (%)
	Masculin	Féminin		
3-5	1,9	2,5	2,2	106,6
6-11	40,0	47,7	43,2	116,3
12-15	18,8	18,7	18,7	139,3
16-19	11,5	9,9	10,8	162,2
20-24	8,3	7,6	8,0	151,7
25-29	6,4	5,2	5,9	170,1
30-39	7,4	5,0	6,4	203,6
40-49	3,2	2,0	2,7	224,2
50 et plus	2,3	1,1	1,8	295,1
ND	0,2	0,2	0,2	148,5
Total	100	100	100	138,9

La section suivante renseigne sur le niveau d'instruction atteint par la population non scolaire de 10 ans et plus ayant fréquenté.

#### 4.1.2 - Niveau d'études atteint par la population non scolaire de 10 ans et plus ayant été à l'école

L'examen du tableau 4.2 montre que dans la population ayant déjà fréquenté et ayant quitté le système scolaire, les femmes sont plus représentées pour ceux qui quittent le système avant d'avoir atteint le second cycle du secondaire. Parmi ces derniers ayant quitté le système, la majorité a achevé le premier cycle du secondaire mais pas le second cycle (23,4%). Par ailleurs, dans cette population, seulement 4,1% des hommes ont achevé le supérieur contre 1,2% pour les femmes.

**Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon le milieu de résidence et le sexe.**

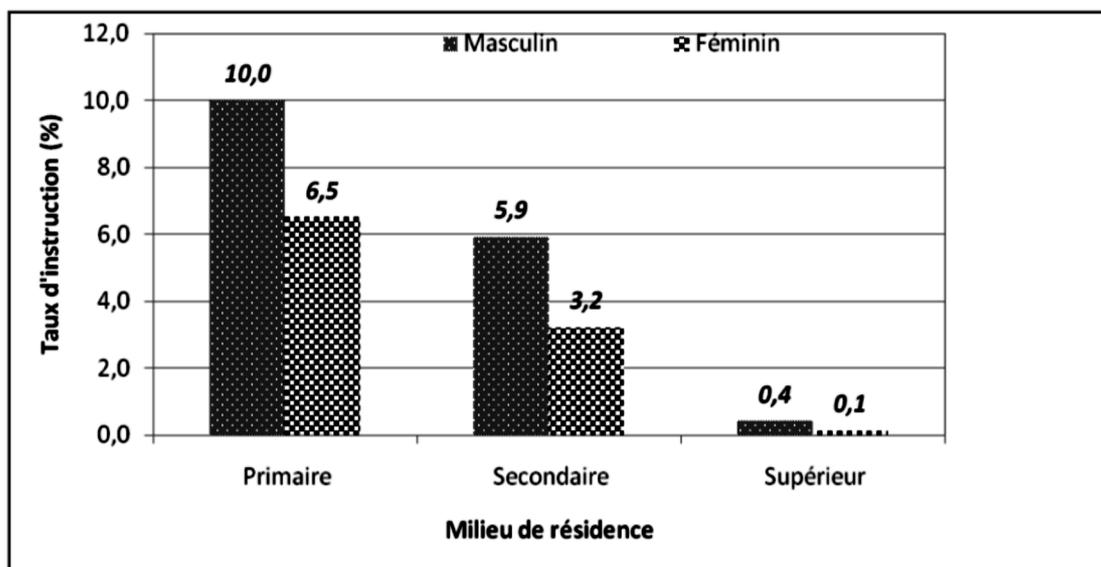
Niveau d'instruction	Ensemble			Milieu de résidence		
	Homme	Femme	Parité H/F <sup>4</sup>	Urbain	Rural	Parité U/R <sup>5</sup>
CP1	4,7	4,5	1,0	1,5	6,4	0,2
CP2	8,1	8,3	1,0	3,5	10,9	0,3
CE1	11,8	12,0	1,0	8,2	14,0	0,6
CE2	8,8	9,1	1,0	7,2	9,9	0,7
CM1	9,6	9,9	1,0	8,2	10,6	0,8
CM2	20,3	23,1	1,1	21,2	21,3	1,0
secondaire premier	20,2	23,4	1,2	29,7	16,6	1,8
secondaire second	12,0	7,9	0,7	14,7	8,1	1,8
supérieur	4,1	1,2	0,3	5,6	1,5	3,6
ND	0,5	0,6	1,1	0,0	0,8	0,0
Total	100	100		100	100	

Par rapport au milieu de résidence, les résultats vont dans le même sens que ceux observés dans l'ensemble de la population. Toutefois, les différences entre le milieu urbain et le milieu rural sont plus importantes que celles observées précédemment. En effet, environ 29,7 % et 16,6 % de la population non scolaire de 10 ans ou plus de l'Est ayant fréquenté ont atteint le niveau secondaire premier cycle respectivement dans les milieux urbain et rural (tableau 4.2). Le graphique 4.1 permet de mieux observer les différences de niveau d'instruction selon le sexe.

<sup>4</sup> H/F=Homme/Femme

<sup>5</sup> U/R = Urbain/Rural

Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe



De ce graphique, on retient que, quel que soit le niveau d'instruction, les hommes sont plus représentés que les femmes. En effet, c'est environ 10 garçons sur 100 qui ont un niveau primaire contre 7 filles sur 100. L'écart entre garçon et fille se creuse avec l'augmentation du niveau d'instruction. Ainsi, au niveau du secondaire, le graphique révèle qu'il y a environ 2 fois plus de garçons instruits que de filles même si les taux d'instruction sont faibles. Ces taux sont très faibles au niveau du supérieur. Ces différences de niveau d'instruction selon le sexe dans la région de l'Est, cachent des disparités au niveau provincial que nous examinons dans les prochaines sections.

## 4.2 - ALPHABETISATION

Le tableau 4.3 montre que dans la région de l'Est, le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus est de 11,2 % ; en d'autres termes, moins d'une personne sur cinq est alphabétisée dans cette région du Burkina Faso. Ce taux varie selon le milieu de résidence et le sexe. Ainsi, dans le milieu urbain, 50 personnes sur 100 de 15 ans ou plus environ sont alphabétisées contre seulement 8 personnes sur 100 dans le milieu rural. Selon le sexe, on remarque que, 15 hommes sur 100 sont alphabétisés contre 8 femmes sur 100 dans cette région. En considérant chacun des milieux de résidence, il ressort que les taux d'alphabétisation sont respectivement de 57,8 % et 42,1 % pour les hommes et les femmes du milieu urbain contre 11,3 % et 4,9 % en milieu rural. Ainsi, les écarts relatifs entre garçons et filles sont plus importants dans le milieu rural que dans le milieu urbain.

**Tableau 4.3: Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe**

Milieu de résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain	57,8	42,1	50,2
Rural	11,3	4,9	7,9
Total	15,3	7,6	11,2

#### 4.2.1 - Taux d'alphabétisation par groupe d'âges

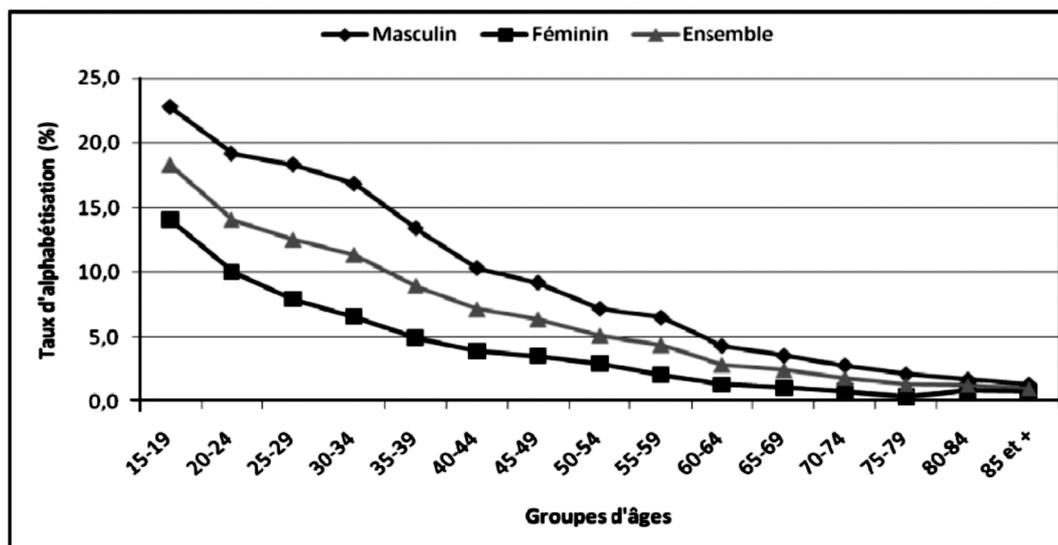
L'examen des taux d'alphabétisation présentés dans le tableau 4.4 montre que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes. Ces taux décroissent suivant les groupes d'âge. La décroissance traduit le fait que les jeunes générations sont les plus alphabétisées. Par ailleurs, on remarque que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes quel que soit la génération considérée et les écarts sont plus considérables dans les anciennes générations.

**Tableau 4.4 : Répartition (%) du taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe**

Groupes d'âges quinquennaux	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
15-19	22,8	14,1	18,3
20-24	19,2	10,0	14,0
25-29	18,4	7,9	12,5
30-34	16,9	6,6	11,3
35-39	13,4	4,9	9,0
40-44	10,4	3,9	7,1
45-49	9,2	3,5	6,3
50-54	7,2	2,9	5,1
55-59	6,5	2,0	4,3
60-64	4,3	1,3	2,8
65-69	3,6	1,1	2,4
70-74	2,8	0,8	1,8
75-79	2,1	0,4	1,3
80-84	1,7	0,8	1,2
85 et plus	1,4	0,7	1,0
Total	15,3	7,6	11,2

Ces résultats sont éventuellement consécutifs aux efforts consentis dans le cadre des programmes de développement de l'éducation de base et d'autres programmes exécutés dans le domaine de l'alphabétisation. Le graphique 4.2 illustre bien l'évolution des taux d'alphabétisation.

Graphique 4.2 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe selon les groupes d'âge



Le graphique 4.2 montre bien l'allure des courbes des taux d'alphabétisation et l'écart entre hommes et femmes. Mais, ces résultats régionaux ne traduisent pas les différences au niveau des provinces. Pour cette raison, on examine dans la section suivante, les différentiels de l'alphabétisation par province.

#### 4.2.2 - Aspects différentiels de l'alphabétisation par province

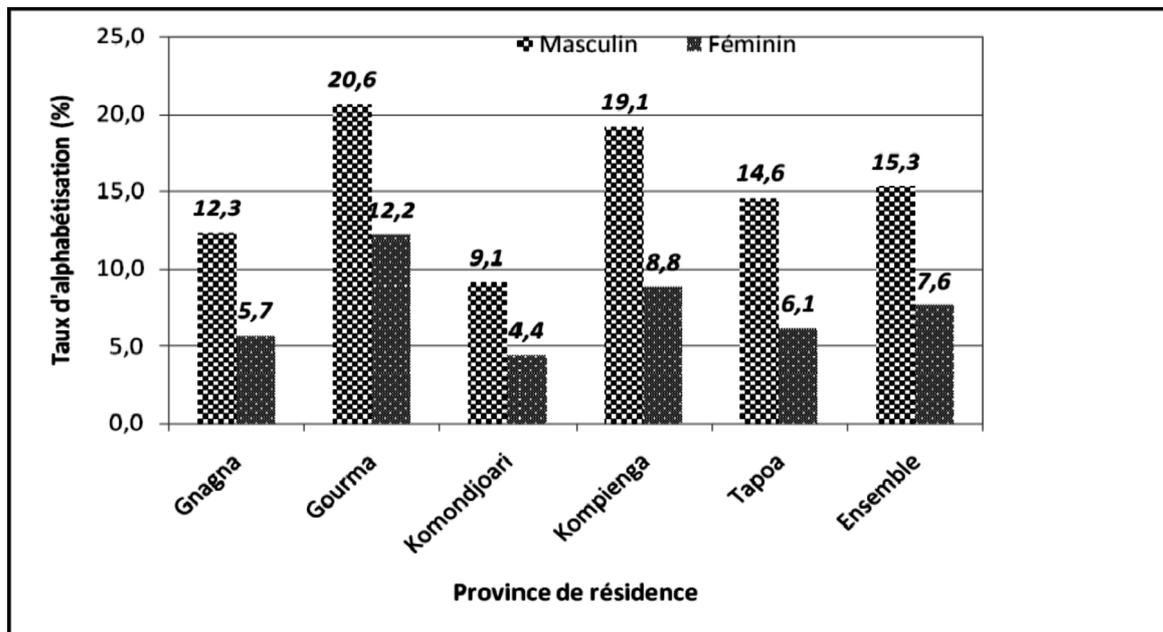
Le tableau 4.5 montre que le niveau d'alphabétisation le plus élevé pour de la population de 15 ans ou plus dans la région de l'Est est enregistré dans la province du Gourma (16,0%). Le plus faible est enregistré dans la Komondjoari (6,6%). Les disparités entre hommes et femmes en matière d'alphabétisation sont suffisamment importantes.

Tableau 4.5 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe

Province résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Gnagna	12,3	5,7	8,8
Gourma	20,6	12,2	16,0
Komondjoari	9,1	4,4	6,6
Kompienga	19,1	8,8	13,9
Tapoa	14,6	6,1	10,1
Total	15,3	7,6	11,2

A l'intérieur des provinces, des différences sont observées selon le sexe. En dehors du Gourma où on enregistre un taux d'alphabétisation de 20,6% pour les hommes et 12,2% pour les femmes, dans les autres provinces, le taux d'alphabétisation des hommes est au moins deux fois plus élevé que celui des femmes.

**Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe**



Le graphique 4.3 révèle que quel que soit la province considérée, le taux d'alphabétisation des hommes est toujours plus élevé que celui des femmes.

### 4.3 - FREQUENTATION SCOLAIRE

Cette section examine la fréquentation scolaire de la population au moment du recensement, c'est-à-dire, au cours de l'année scolaire 2006/2007.

#### 4.3.1 - Statut scolaire de la population de 3 à 29 ans

La proportion de la population scolarisée par rapport à l'ensemble des 3-29 ans est de 16,3 %. En examinant le graphique 4.4 ci-après, on remarque que la population scolaire masculine est plus importante que la population féminine de la même catégorie. En somme, la scolarisation est en défaveur des filles. Les écarts dans chacune des catégories sont plus importants lorsque l'on remonte dans les anciennes générations (négligeables pour les jeunes générations).

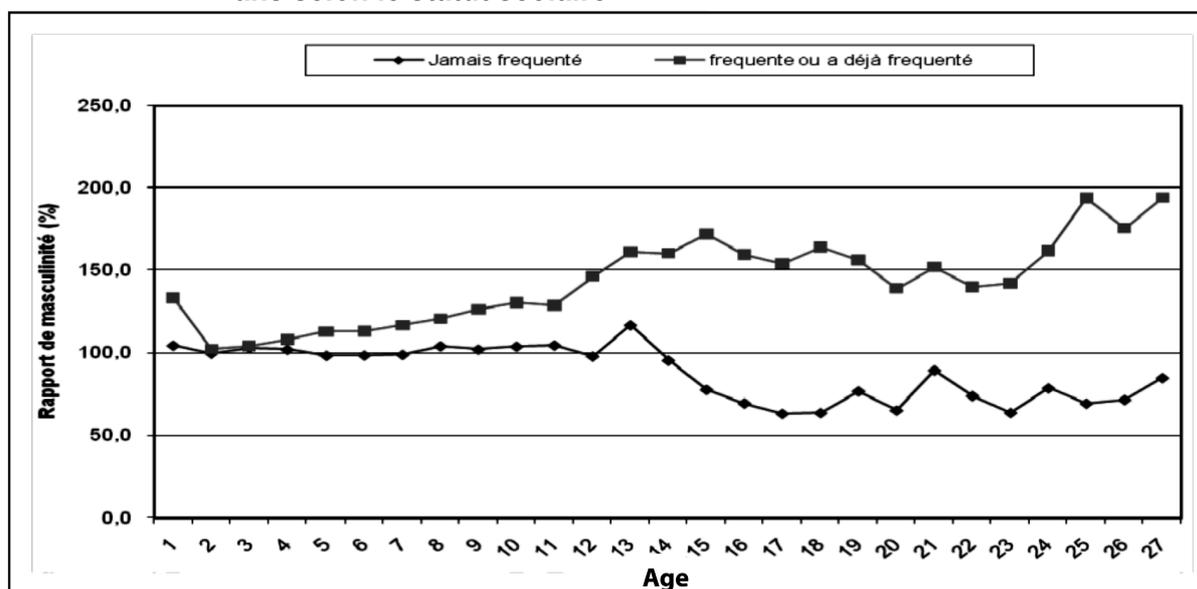
Par ailleurs, le tableau 4.6 révèle que la proportion de la population de 3-29 ans n'ayant jamais fréquenté est plus élevée avant 7 ans qui est l'âge légal d'admission à l'école en 2006. Ces proportions décroissent au fur et à mesure que les enfants sont inscrits à l'école.

**Tableau 4.6 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire**

Ages	Fréquente ou ayant fréquenté		N'a jamais fréquenté		Proportions des scolarisées
	Proportions	Rapport de masculinité	Proportions	Rapport de masculinité	
3	0,3	133,3	8,3	104,5	0,6
4	0,5	102,5	7,7	99,7	1,3
5	1,6	104,4	6,8	102,9	4,4
6	5,0	108,3	6,6	102,1	13,0
7	9,7	113,0	5,4	98,4	26,0
8	9,5	113,1	3,9	98,5	32,1
9	9,3	117,0	4,2	98,9	30,2
10	8,6	120,7	4,1	104,2	28,8
11	6,3	126,5	2,8	102,2	30,7
12	6,7	130,5	3,7	103,9	26,2
13	5,3	128,9	3,0	104,7	25,8
14	4,8	146,4	2,8	97,9	24,9
15	4,2	161,1	3,4	116,9	19,5
16	3,8	160,4	2,7	95,4	21,2
17	3,1	172,0	3,3	77,6	15,9
18	2,9	159,5	3,0	69,4	15,7
19	2,4	154,0	2,8	63,0	14,5
20	2,6	164,1	4,4	63,5	10,3
21	1,8	156,3	2,1	76,7	14,0
22	1,7	139,1	2,6	65,0	11,5
23	1,6	151,9	2,1	89,5	12,9
24	1,5	140,0	2,1	73,9	12,1
25	1,5	142,3	3,5	63,6	7,8
26	1,5	161,9	2,4	78,5	10,8
27	1,3	193,6	2,5	69,3	9,1
28	1,2	175,4	2,2	71,5	10,0
29	1,2	193,8	1,6	84,8	12,7
Total	100	131,7	100	90,2	16,3

La courbe des rapports de masculinité (graphique 4.4) montre que les hommes sont plus représentés dans la population ayant fréquenté ou qui fréquente comparativement aux femmes. Par contre si l'on considère la population n'ayant jamais fréquenté, c'est la situation inverse qu'on observe.

**Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire**



#### 4.3.2 - Niveau d'études atteint

En observant les indicateurs du tableau 4.7, on constate que pour tous les niveaux d'études, les hommes sont plus nombreux que les femmes et les écarts croissent avec le niveau d'instruction excepté au supérieur où l'on observe une légère baisse. En plus, la grande majorité des personnes de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement a un niveau primaire. Ainsi, sur 5 personnes de cette sous-population, une seule a le niveau secondaire. Le préscolaire se classe avant dernier après le supérieur en termes de proportions de personnes fréquentant les différents niveaux d'instruction.

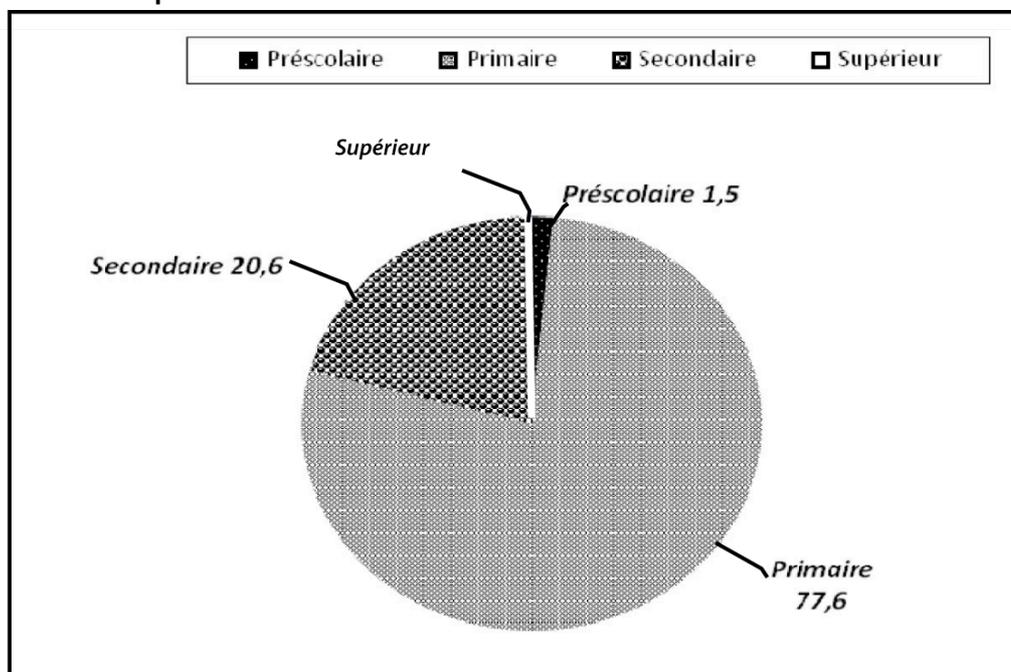
**Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe**

Niveau d'instruction	Sexe			Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin	Parité F/G	
Préscolaire	1,4	1,6	1,2	108,9
Primaire	75,4	80,5	1,1	118,5
Secondaire	22,8	17,6	0,8	163,9
Supérieur	0,4	0,2	0,5	240,8
Total	100	100		126,6

La comparaison de ces indicateurs selon le sexe, permet encore de voir que les proportions des filles fréquentant le primaire au moment du recensement sont plus importantes que celles des hommes (respectivement 80,5 % et 75,4 %). Cependant, au niveau du secondaire, la tendance est inversée : 22,8 % de garçons au secondaire contre 17,6 % de filles. Relevons qu'au supérieur, les proportions sont identiques mais au préscolaire les proportions des filles sont légèrement supérieures à celles des garçons. Les indices de

parité entre garçons et filles montrent bien que c'est au secondaire que les inégalités sont plus prononcées. Ces résultats sont illustrés par le graphique 4.5.

**Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint**



Les trois quarts du secteur sont occupés par le primaire et le reste est le domaine pratiquement du secondaire.

### 4.3.3 - Scolarisation au primaire

L'éducation primaire pour tous constitue l'un des objectifs des programmes en matière d'éducation au Burkina Faso et c'est aussi l'Objectif n°2 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette section analyse les niveaux et variations de l'éducation primaire dans la région de l'Est.

#### 4.3.3.1 – La population scolarisable et population scolaire au primaire

Dans la région de l'Est, la population scolarisable (7-12 ans) est de 219 308 personnes composées 112 704 garçons et 106 604 filles. Les garçons sont plus nombreux que les filles à tous les âges (Tableau 4.8) dans la population scolarisable.

Pour ce qui est de la population scolaire de 7-12 ans, la tendance observée précédemment pour la population scolarisable est plus prononcée. En effet, les rapports de masculinités varient entre 113% et 129% alors que pour la population scolarisable, ils varient entre 102% et 110%.

**Tableau 4.8 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe**

Ages	Population scolarisable (7-12 ans)				Population scolaire (7-12 ans) au primaire			
	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité (%)	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité (%)
7	23877	23398	47275	102,0	6501	5752	12253	113,0
8	18891	18346	37237	103,0	6193	5488	11681	112,8
9	19828	19067	38895	104,0	6081	5234	11315	116,2
10	19621	18032	37653	108,8	5621	4696	10317	119,7
11	13513	12375	25888	109,2	4107	3318	7425	123,8
12	16974	15386	32360	110,3	4342	3355	7697	129,4
Total	112704	106604	219308	105,7	32845	27843	60688	118,0

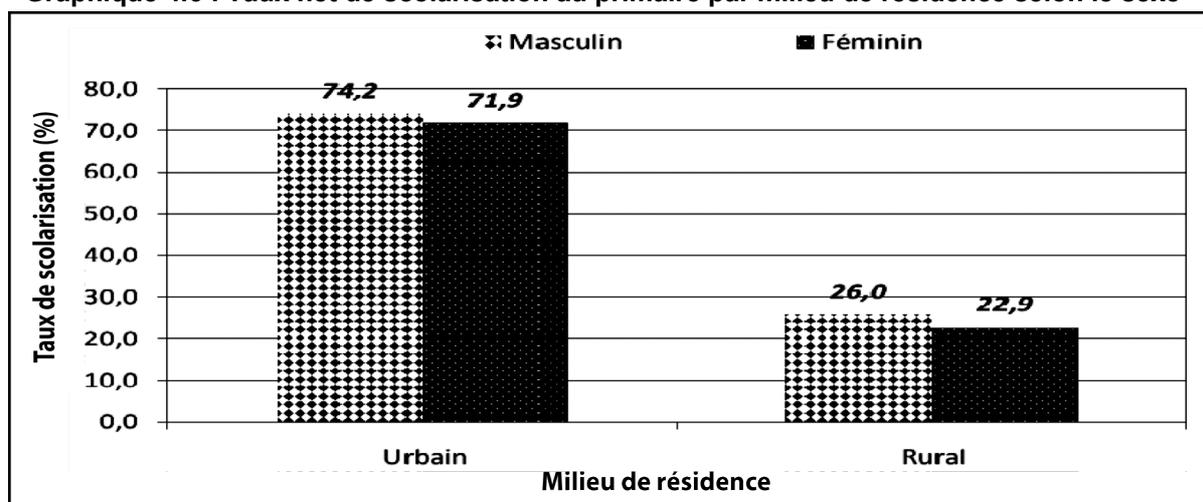
#### 4.3.3.2 – Le niveau de la scolarisation au primaire

Cette section s'intéresse à la scolarisation au primaire dans la région de l'Est.

##### a) L'analyse par milieu de résidence

L'analyse des taux nets de scolarisation au primaire selon le milieu de résidence indique des différences suffisamment marquées entre enfants du milieu urbain et ceux du milieu rural (graphique 4.6). Cependant, à l'intérieur du même milieu, les différences entre garçons et filles sont plus faibles. En effet, en milieu urbain, on a enregistré un taux net de scolarisation de 74,2% pour les garçons et 71,9% pour les filles. Ces indicateurs sont respectivement de 26,0% et 22,9% en milieu rural.

**Graphique 4.6 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe**



## b) L'analyse par province

Cette section étudie les disparités provinciales en matière de scolarisation au primaire dans la région. Les indicateurs classiques que sont les taux brut et net de scolarisation au primaire sont produits pour appréhender les disparités interprovinciales.

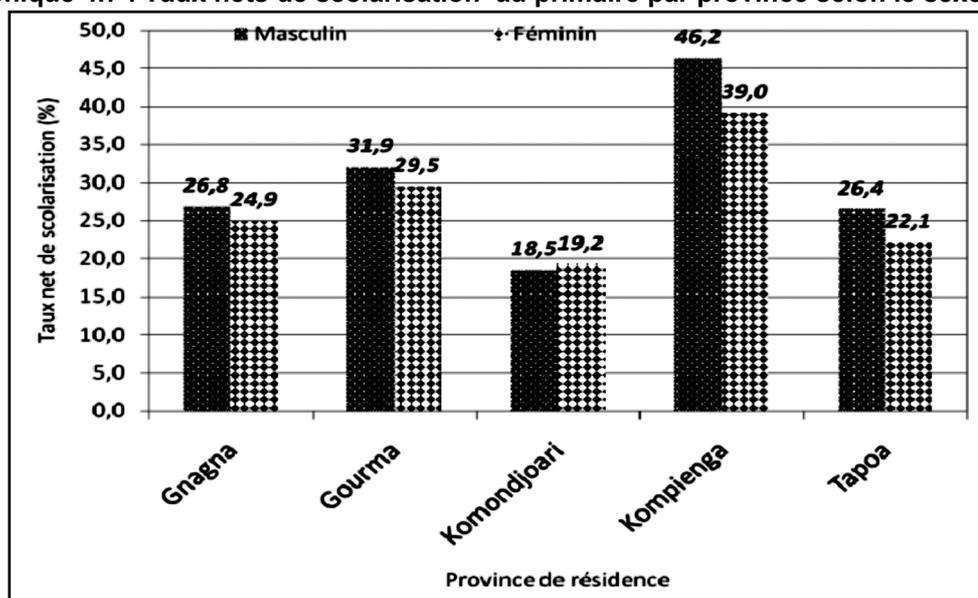
**Tableau 4.9 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par province**

Provinces	Taux brut de scolarisation				Taux net de scolarisation			
	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G
Gnagna	34,7	31,9	33,3	0,9	26,8	24,9	25,8	0,9
Gourma	41,8	38,4	40,2	0,9	31,9	29,5	30,7	0,9
Komondjoari	24,0	24,5	24,2	1,0	18,5	19,2	18,8	1,0
Kompienga	58,9	50,0	54,7	0,8	46,2	39,0	42,8	0,8
Tapoa	35,6	29,6	32,7	0,8	26,4	22,1	24,3	0,8
Ensemble	37,6	33,5	35,6	0,9	28,7	25,8	27,3	0,9

Du tableau 4.9, il apparaît que le taux brut de scolarisation au primaire est de 35,6% et le taux net 27,3 %. Ce taux net est en dessous de la moyenne nationale estimée à 44,3 %. En d'autres termes sur 10 enfants de 7-12 ans dans la région de l'Est, environ 4 sont au primaire et remplissent les conditions d'âge.

En examinant ces indicateurs selon la province, il ressort que la Kompienga enregistre les meilleurs indicateurs aussi bien pour le taux brut (54,7%) de scolarisation que pour le taux net (42,8%) de scolarisation. Elle est suivie par le Gourma avec respectivement 40,2% et 30,7%. Les faibles indicateurs sont enregistrés dans la Komondjoari.

**Graphique 4.7 : Taux nets de scolarisation au primaire par province selon le sexe**



#### 4.3.4 - Scolarisation au secondaire

Après l'analyse de la scolarisation au primaire dans la section précédente, on s'intéresse à présent à la scolarisation au secondaire.

##### 4.3.7.1 – La population scolarisable et population scolaire au secondaire

Dans l'ensemble de la population scolarisable, on dénombre plus de filles que de garçon. En effet, le rapport de masculinité est de 98 garçons pour 100 filles. Selon l'âge, on observe que ce rapport de masculinité décroît à mesure que l'âge s'augmente. On note ainsi, un surnombre de garçons dans la population scolarisable au secondaire dans la région de l'Est aux jeunes âges et cela jusqu'à 16 ans. Toutefois, pour ce qui est de la population scolaire du secondaire, il ressort que dans la région de l'Est, on observe une supériorité numérique des garçons et cela à tous les âges du cycle. Dans cette population, les rapports de masculinités varient entre 138,1% et 188,7%.

**Tableau 4.10 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe**

Ages	Population scolarisable (13-19 ans)				Population scolaire (13-19 ans)			
	Masc.	Fém.	Total	Rapp Masc.	Masc.	Fém.	Total	Rapp Masc.
13	13637	12345	25982	110,5	786	569	1355	138,1
14	12606	11654	24260	108,2	1448	844	2292	171,6
15	15159	12184	27343	124,4	1604	976	2580	164,3
16	11554	10867	22421	106,3	1620	1013	2633	159,9
17	11738	13337	25075	88,0	1432	759	2191	188,7
18	10253	12948	23201	79,2	1424	823	2247	173,0
19	8788	12191	20979	72,1	1084	633	1717	171,2
Total	83735	85526	169261	97,9	9398	5617	15015	167,3

Rapp Masc. =Rapport de masculinité ; Masc. =Masculin ; Fém. =Féminin

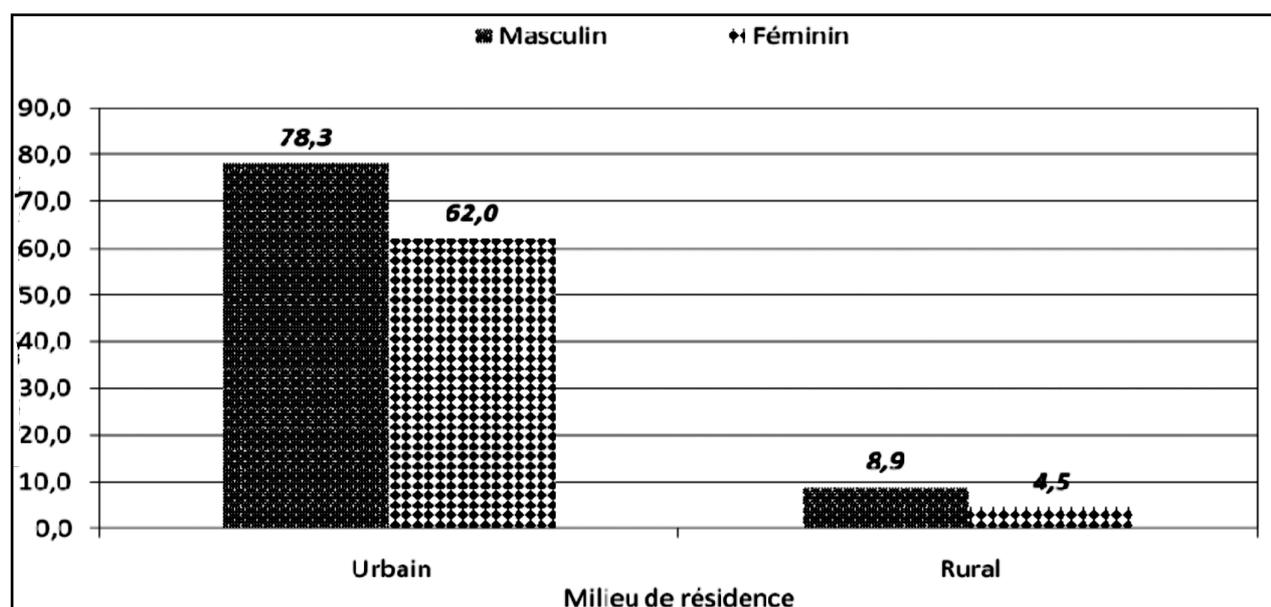
##### 4.3.7.2 – Le niveau de scolarisation au secondaire

Le niveau de scolarisation au secondaire sera appréhendé à partir des taux bruts de scolarisation.

###### a) – L'analyse des taux bruts de scolarisation selon le milieu de résidence

L'analyse des taux bruts de scolarisation au primaire selon le milieu de résidence indique des différences suffisamment marquées entre enfants du milieu urbain et ceux du milieu rural (graphique 4.8). Cependant, à l'intérieur du même milieu, les différences entre garçons et filles sont assez faibles. En effet, en milieu urbain, on a enregistré un taux brut de scolarisation de 78,3% pour les garçons et 62,0 % pour les filles. Ces indicateurs sont respectivement de 8,9% et 4,5% en milieu rural.

Graphique 4.8 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe



## b) – L'analyse des taux bruts de scolarisation au secondaire par province

Entre milieu urbain et milieu rural, les différences entre taux de scolarisation au secondaire sont très prononcées. On note un taux de scolarisation de 70,6% en milieu urbain contre un taux brut de 6,7% en milieu rural.

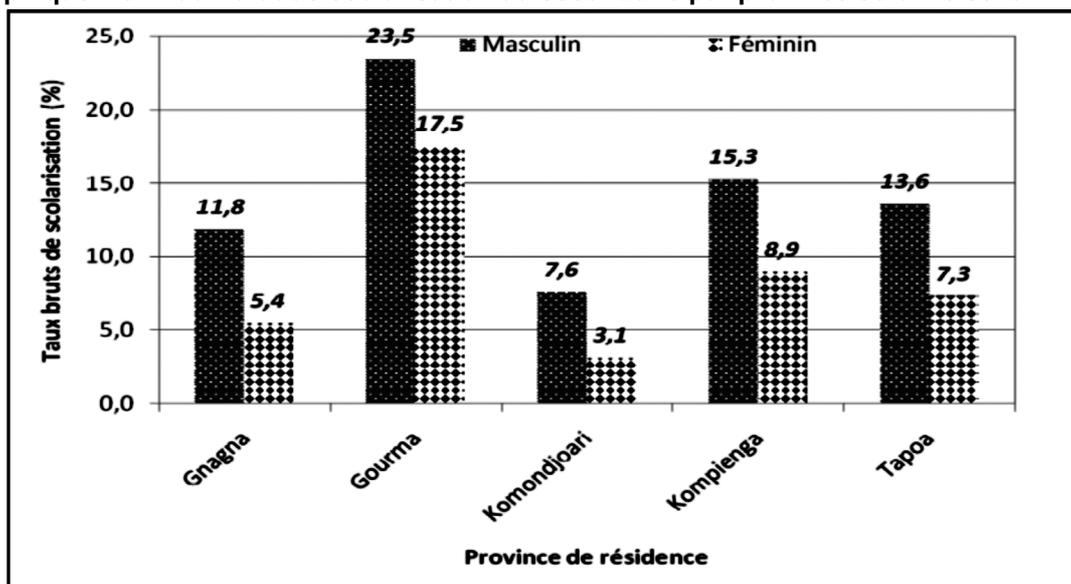
A l'intérieur d'un même milieu, des différences en faveur des garçons sont enregistrées en matière de scolarisation au secondaire quel que soit la province considérée. La province du Gourma connaît les meilleurs taux suivi de la Gnagna. Les plus faibles taux sont enregistrés dans la Komondjoari.

Tableau 4.11 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence

Provinces	Urbain				Rural				Ensemble			
	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G
Gnagna	66,2	38,9	53,7	0,6	8,7	3,9	6,2	0,4	11,8	5,4	8,6	0,5
Gourma	90,7	75,3	83,2	0,8	8,3	5,6	6,9	0,7	23,5	17,5	20,5	0,7
Komondjoari	50,5	29,5	41,3	0,6	1,8	0,7	1,2	0,4	7,6	3,1	5,2	0,4
Kompienga	47,1	39,0	43,5	0,8	10,1	4,6	7,5	0,5	15,3	8,9	12,3	0,6
Tapoa	88,4	72,5	81,3	0,8	10,7	5,3	8,0	0,5	13,6	7,3	10,4	0,5
Ensemble	78,3	62,0	70,6	0,8	8,9	4,5	6,7	0,5	15,3	9,2	12,2	0,6

Ces différences en matière de scolarisation au secondaire entre filles et garçons sont illustrées par le graphique 4.9.

Graphique 4.9 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le sexe



#### 4.3.8 - Scolarisation au supérieur

##### 4.3.8.1 Le potentiel d'étudiant pour 100 000 habitants

La population scolarisable au supérieur dans la région de l'Est est de 184670 pour une population totale de 1 212 284 habitants. Ce qui correspond à un potentiel d'étudiant de 15 233 étudiants pour 100 000 habitants. L'examen de cet indicateur selon la province révèle de faibles disparités. Toutefois selon le sexe, les différences sont plus prononcées mais en faveur des filles. Ces disparités s'expliquent essentiellement par la supériorité numérique des femmes par rapport aux hommes.

Tableau 4.12 : Potentiel d'étudiants pour 100 000 habitants

Province	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Gnagna	13589	16908	15290
Gourma	13244	16961	15160
Komondjoari	13641	16878	15273
Kompienga	14026	17643	15815
Tapoa	13771	16392	15094
Total	13587	16820	15233

### 4.3.8.2 Le nombre d'étudiant pour 100 000 habitants

Si l'on devrait normalement avoir 15 233 étudiants pour 100 000 habitants dans la région de l'Est, la réalité est loin d'être ce qui devrait être. En effet, on enregistre seulement 25 étudiants pour 100 000 habitants. Les écarts entre hommes et femmes sont très prononcés. Ainsi, dans l'ensemble de la région, on a enregistré 36 étudiants pour 100 000 hommes contre 14 étudiantes pour 100 000 femmes.

**Tableau 4.13 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants**

Province	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Gnagna	22	6	14
Gourma	40	29	34
Komondjoari	10	2	6
Kompienga	55	13	34
Tapoa	52	13	32
Total	36	14	25

## CONCLUSION

A l'issue de ce chapitre, on retient que sur 100 personnes âgées de 15 ans ou plus dans la région de l'Est, 11 personnes environ savent lire et écrire dans une langue (nationale ou étrangère). Concernant la scolarisation au primaire, le taux brut de scolarisation est de 35,6% et le taux net de scolarisation est de 27,3 %.

Les résultats obtenus de l'analyse de la scolarisation au secondaire montrent que le taux brut de scolarisation est de 12,2% contre un taux net de 8,9%. Ces taux varient selon la province.

Au niveau du supérieur, les résultats sont encore défavorables pour les filles. Ce niveau d'étude est peu fréquenté et possède de ce fait la valeur la plus faible des indicateurs de scolarisation. Ainsi, on note un potentiel d'étudiants de 15 233 étudiants pour 100 000 habitants contre 25 étudiants pour 100 000 habitants.

En somme, le défi de l'Education Pour Tous (EPT) en 2015 constitue une réelle préoccupation dans la région de l'Est au vu des indicateurs relatifs à la scolarisation. Des efforts orientés dans le sens de la réduction des inégalités en matière de scolarisation entre le milieu urbain et le milieu rural, pourraient aider à atteindre cet objectif car ces inégalités sont plus importantes que celles entre les sexes. Cependant, les inégalités entre sexe dans ces milieux sont plus marquées dans le milieu rural que dans le milieu urbain.



## CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE DE LA POPULATION

---

### INTRODUCTION

L'étude de l'état matrimonial permet de connaître la situation de la population par rapport au mariage. La nuptialité a un intérêt dans la mesure où celle-ci a une incidence sur la dynamique de population par l'intermédiaire de la fécondité. D'après le dictionnaire démographique multilingue, l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire entre individus de sexe différent, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières.

#### **Collecte des données**

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, l'information sur l'état matrimonial est collectée sur tous les types d'unions auprès de population âgée de 12 ans ou plus. L'objectif est de prendre en compte toutes les pratiques courantes en la matière au Burkina Faso. La question posée était la suivante : Est-ce que (Nom) vit avec une (des) femme(s) (un homme) ? Selon la réponse donnée par l'individu, des questions subsidiaires permettent à l'agent recenseur de le classer dans l'une des modalités retenues que sont : célibataire, marié(e) veuf (ve), divorcé(e), séparé(e), union libre.

#### **Définition des concepts**

Pour une meilleure compréhension du lecteur, on définit dans cette section, les concepts utilisés dans ce chapitre.

**L'état matrimonial** : il désigne la situation d'une personne par rapport au mariage.

**Marié(e)** : est mariée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, a déclaré être mariée. Cette définition prend en compte les mariages célébrés à l'état civil, les mariages religieux et traditionnels.

**Célibataire** : est célibataire, toute personne âgée de 12 ans et plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a déclaré être célibataire au moment du recensement.

**Veuf (ve)** : est veuf ou veuve, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment du recensement, n'est pas célibataire et qui a déclaré être veuf ou veuve. Cette définition suggère une union rompue par suite du décès de l'un des conjoints.

**Divorcé (é)** : est divorcée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissaient avec son conjoint et qui ne s'est pas remariée.

**Séparé(e)** : est séparée, toute personne de 12 ans et plus qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé. Pour l'analyse des données, nous classons les personnes divorcées et séparées ensemble.

**Union libre** : est en union libre, toute personne âgée de 12 ans et plus vivant avec une personne de sexe différent sans que le mariage civil, religieux, coutumier ait été célébré.

## 5.1 - POPULATION PAR ETAT MATRIMONIAL

Les systèmes matrimoniaux diffèrent d'une société à une autre. Le mariage se présente généralement en Afrique comme une affaire familiale dans laquelle les populations se reconnaissent. Cependant, chaque société a, concernant le mariage, des spécificités propres à elle.

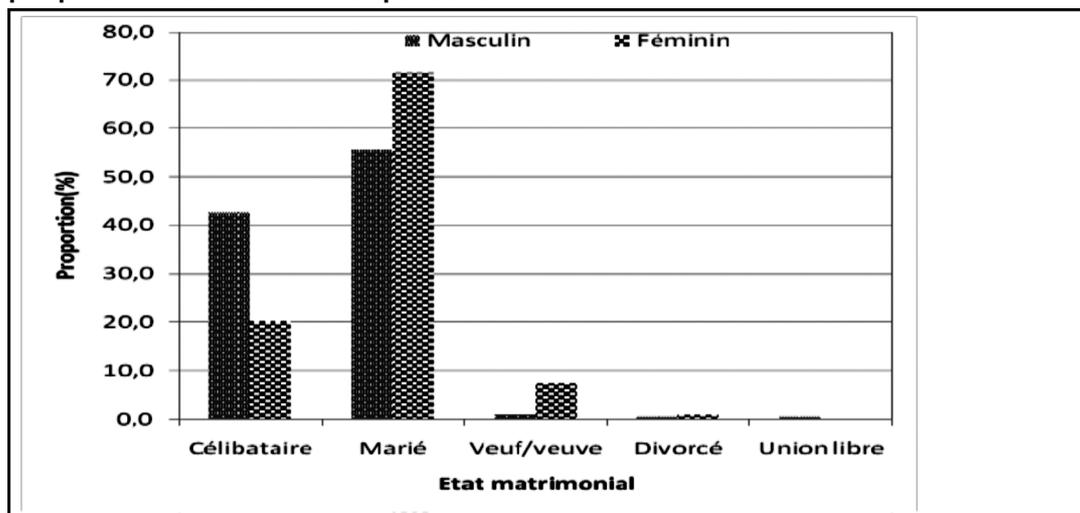
### 5.1.1 - Ensemble de la population

On note dans l'ensemble dans la région que plus de la moitié de la population âgée de 12 ans ou plus (63,9 %) déclare être mariée contre environ 30,8 % de célibataires. Les veufs, les divorcés et les unions libres sont faiblement représentés avec respectivement 4,3 % ; 0,7% et 0,3 %. Cependant, l'état matrimonial connaît de fortes disparités selon le sexe. En effet, dans la population masculine les mariés sont plus représentés (55,5 %) que les célibataires (42,7 %) tandis que dans la population féminine plus de la moitié des femmes est mariée (71,5 %) contre seulement 20,1 % de célibataires. Même, si les catégories sont très faiblement représentées, les résultats laissent voir qu'il existe moins de veufs (1,0 %) et de divorcés (0,5 %) que de veuves (7,4 %) et de divorcées (0,9 %) alors qu'on rencontre plus d'hommes en union libre (0,4 %) que de femmes en union libre (0,2 %) (Tableau 5.1). Le graphique 5.1 permet de visualiser les différents résultats.

**Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe**

Etat matrimonial	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Proportions (%)	Effectif	Proportions (%)	Effectif	Proportions (%)
Célibataire	135 572	42,7	70 372	20,1	205 944	30,8
Marié	176 485	55,5	250 074	71,5	426 559	63,9
Veuf	3 123	1,0	25 763	7,4	28 886	4,3
Divorcé/séparé	1 472	0,5	3 004	0,9	4 476	0,7
Union libre	1 188	0,4	546	0,2	1 734	0,3
Total	317 840	100	349 759	100	667 599	100

Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe



### 5.1.2 - Populations urbaines et rurales

L'examen du tableau 5.2 révèle que la proportion des célibataires est plus élevée en milieu urbain (46,1 %) qu'en milieu rural (29,6 %) alors que les mariés représentent 65,3 % en milieu rural contre 47,6 % en milieu urbain. On observe pratiquement autant de veufs ou veuves en milieu urbain qu'en milieu rural. Les divorcés/séparés et les unions libres se retrouvent plus en milieu urbain.

Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence

Etat matrimonial	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Célibataire	46,1	29,6	30,8
Marié	47,6	65,3	63,9
Veuf/Veuve	4,4	4,3	4,3
Divorcé(e)	1,2	0,6	0,7
Union libre	0,8	0,2	0,3
Total	100	100	100

### 5.1.3 - Etat matrimonial et âge

L'état matrimonial peut être influencé par l'âge. C'est ainsi qu'on rencontre d'une manière générale plus de célibataires parmi les jeunes générations que dans les vieilles générations ou plus de mariée aux âges adultes qu'aux jeunes âges.

Dans la génération 12-19 ans, les célibataires sont numériquement plus importants aussi bien parmi les autres statuts que dans les autres générations. En effet, 76,1 % sont célibataires, 6,7 % vivent en union libre, 9,8 % sont mariés, 6,7% sont divorcés et 0,9 % sont veufs ou veuves.

Dans cette génération, les femmes célibataires sont plus nombreuses que les célibataires hommes. Ceci est valable pour les mariés, les divorcés et les unions libres de la génération. La génération 20-29 ans se distingue par sa proportion élevée en union libre. Ainsi, on observe dans cette génération 34,7% de personnes en union libres. Elle est suivie par la génération de 30-39 ans avec 27,7% de personnes en union libres

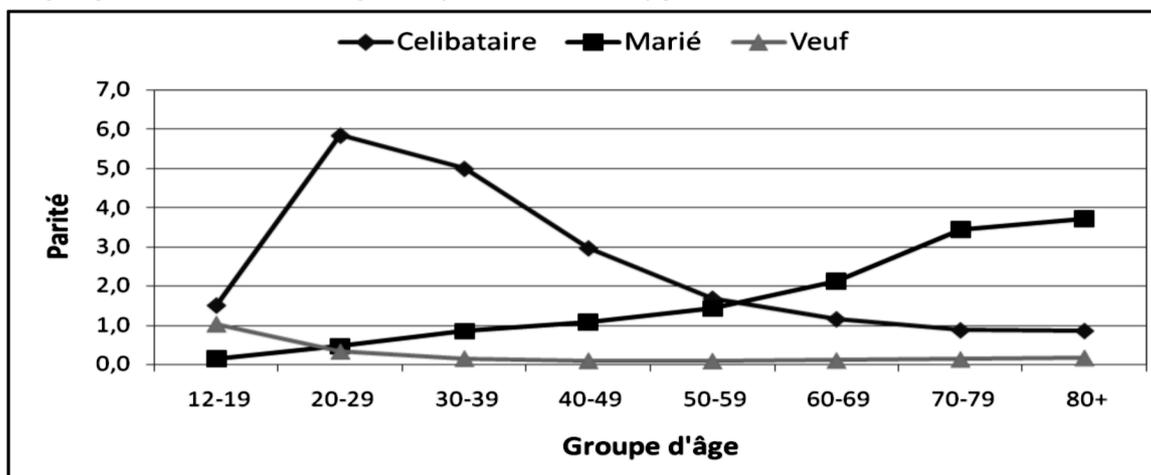
Si l'on retrouve plus de mariés et divorcés dans les générations de plus de 50 ans, c'est également au sein de ces générations que les populations connaissent plus le veuvage. Ce veuvage, d'un niveau relativement important (24,7%) a un visage féminin dans la mesure où on dénombre 20,9% de veufs contre 25,1% de veuves (Tableau 5.3).

**Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe**

Groupe d'âges	Célibataire			Marié			Veuf			Divorcé/séparé			Union libre		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
12-19	69,6	88,7	76,1	2,7	14,9	9,8	4,1	0,5	0,9	4,7	7,8	6,7	1,9	17,2	6,7
20-29	26,0	8,6	20,0	24,7	38,3	32,7	5,7	2,1	2,5	19,4	26,2	23,9	33,2	37,9	34,7
30-39	3,1	1,2	2,4	28,9	24,5	26,3	7,9	6,3	6,5	26,9	21,7	23,4	31,9	18,5	27,7
40-49	0,7	0,5	0,6	19,7	12,9	15,7	11,8	14,9	14,6	18,1	18,8	18,6	13,6	11,0	12,8
50-59	0,3	0,4	0,3	11,9	6,0	8,4	15,7	22,3	21,6	13,5	13,4	13,4	8,1	7,7	8,0
60-69	0,2	0,3	0,2	7,3	2,4	4,5	20,9	25,1	24,7	10,7	7,6	8,6	7,1	4,2	6,2
70-79	0,1	0,2	0,1	3,5	0,7	1,8	18,6	17,6	17,7	5,4	3,2	3,9	2,7	1,6	2,4
80 et +	0,1	0,2	0,1	1,3	0,2	0,7	15,2	11,1	11,6	1,4	1,4	1,4	1,4	1,8	1,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le graphique 5.2 renseigne qu'il y a plus d'hommes mariés que de femmes après 40 ans. La parité (Homme/Femme) des célibataires croît jusqu'à 30 ans avant de décroître jusqu'à 80 ans et plus.

Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial



#### 5.1.4 - Etat matrimonial par province

L'examen du tableau 5.4 montre que c'est dans la province du Gourma qu'on retrouve plus de célibataires. Ainsi, on y observe 45,7% d'hommes célibataires et 24,1% de femmes célibataires. Les mariés se retrouvent plus dans la Gnagna et sont essentiellement de sexe féminin (74,5% de femmes mariés contre 59,8% de femmes mariées). Les veufs et les divorcés sont très faiblement représentés dans chaque province aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial

Province/Sexe		Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé/séparé	Union libre	Total
Gnagna	Homme	38,2	59,8	1,1	0,6	0,3	100
	Femme	18,4	74,5	6,3	0,6	0,1	100
Gourma	Homme	45,7	52,2	1,0	0,4	0,7	100
	Femme	24,1	66,8	7,9	0,9	0,3	100
Komondjoari	Homme	38,1	60,2	1,0	0,5	0,2	100
	Femme	16,4	76,7	6,0	0,8	0,1	100
Kompienga	Homme	44,2	54,0	0,8	0,7	0,4	100
	Femme	19,8	70,9	7,9	1,2	0,1	100
Tapoa	Homme	46,0	52,7	0,8	0,3	0,2	100
	Femme	19,3	71,2	8,4	1,0	0,1	100
Total	Homme	42,7	55,5	1,0	0,5	0,4	100
	Femme	20,1	71,5	7,4	0,9	0,2	100

## 5.2- NUPTIALITE

L'étude de la nuptialité est un domaine peu exploré sur le plan théorique et des progrès restent à faire. En effet, bien que le mariage réunisse deux individus, un homme et une femme, l'analyse classique de la nuptialité se mène de manière indépendante sur le sexe masculin et sur le sur le sexe féminin. Cela ne peut manquer d'entraîner des incohérences lorsque les effectifs des hommes et des femmes en présence sont inégaux (F. GUBRY, 1984).

### 5.2.1 - Nuptialité des hommes

Le tableau 5.5 représente la table de nuptialité du moment des hommes. La table de nuptialité du moment est la table de nuptialité d'une cohorte fictive qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année étudiée. Cette table de nuptialité est calculée au moyen des proportions des célibataires, facile à obtenir à partir de la répartition de la population par sexe, âge et état matrimonial. Le recensement fournissant les effectifs en âges révolus, le passage à la proportion des célibataires aux anniversaires se fait à l'aide d'une interpolation linéaire après avoir lissé la courbe provenant des effectifs en âges révolus.

En ce qui concerne la nuptialité des hommes dans la région de l'Est, on peut dire qu'elle est assez précoce car l'âge moyen au premier mariage est de 25,6 ans (26,9 ans pour l'ensemble du pays). Aussi, à 21 ans, la moitié des hommes célibataires sont-ils déjà mariés (23,5 ans pour l'ensemble du pays). On note en outre que la nuptialité des célibataires est un phénomène que connaissent les hommes jusqu'à l'âge de 44 ans. Le célibat définitif est atteint à 45 ans et sa fréquence est faible puisqu'il reste 24 célibataires à 45 ans pour 1000 à 15 ans. D'où une forte intensité de la nuptialité de hommes.

**Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus**

Age	Proportions des célibataires en âge révolu C <sub>x</sub>	Mariages M(x, x+1)	Quotients de nuptialité N(x, x+1)
15	1000	416	415,5
20	584	235	402,6
25	349	201	574,6
30	149	86	578,7
35	63	29	462,1
40	34	9	280,2
45	24	4	147,0
50	21	1	54,1
55	20		
Age moyen	25,6 ans		
Age médian	20,6 ans		
Célibat	2,4%		

*Source : Rapport Etat matrimonial et Nuptialité*

### 5.2.2 - Nuptialité des femmes

Le tableau 5.6 représente la table de nuptialité des femmes. Elle est obtenue de la même manière que celle des hommes. La nuptialité des femmes dans la région de l'Est est caractérisée par sa précocité. En effet, l'âge moyen au premier mariage est 17,6 ans (19,6 ans dans l'ensemble du pays) et la moitié des femmes se marient avant 15 ans (16,5 ans pour l'ensemble du pays). On note par ailleurs que jusqu'à l'âge de 35 ans révolus, des femmes continuent de célébrer leur premier mariage. On assiste ainsi à une forte intensité de la nuptialité chez les femmes car il reste définitivement 10 célibataires à 35 ans pour 1000 femmes à 12 ans.

**Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus**

Age	Proportions des célibataires à âge révolu Cx	Proportions ajustées des célibataires aux anniversaires	Mariages M(x, x+1)	Quotients de nuptialité N(x, X+1)
12	1000	586	585,6	0
15	414	330	797,3	586
20	84	55	654,6	916
25	29	14	479,1	971
30	15	5	347,6	985
35	10			990
Age moyen	19,4 ans			
Age médian	17 ans			
Célibat définitif	1 %			

Source : *Rapport Etat matrimonial et Nuptialité*

## CONCLUSION

En définitive, l'étude sur l'état matrimonial et la nuptialité des populations de la région de l'Est a montré que dans la population de 12 ans ou plus, les célibataires représentent 20,1 % contre 71,5 % de mariés, 7,4 % de veufs. Dans cette région les divorces et les unions libres sont presque inexistantes.

Concernant la nuptialité dans la région, les analyses ont révélé sa forte intensité et la précocité de son calendrier. En effet, le célibat définitif est de 1 % chez les femmes contre 2,4 % chez les hommes. L'âge moyen au premier mariage chez les hommes est de 25,6 ans tandis qu'il est de 17,6 ans chez les femmes.



## CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

---

### INTRODUCTION

L'analyse des caractéristiques économiques de la population d'une région permet de renforcer les données statistiques sur l'emploi et les domaines connexes. Cette étude vise une meilleure connaissance des caractéristiques de la population active telle qu'elle apparaît au recensement. Bien que les variables relatives à la situation économique soient en nombre limité, au recensement, cette opération offre la possibilité de dégager les grandes tendances de l'activité économique du pays.

#### **Collecte des données**

Dans le cadre du recensement général de la population de 2006 du Burkina Faso, les données recueillies sur l'activité économique ont été collectées à partir de 4 questions :

- « (NOM) a-t-il travaillé au moins trois jours durant les sept derniers jours ou a travaillé et a perdu son emploi ?
- « Quelle est l'occupation qui a pris à (NOM) le plus de temps au cours de ces trois jours ?
- « Quelle est ou était la situation de (NOM) dans cette occupation ?».
- « que fait principalement l'entreprise (ou l'établissement) au sein de laquelle (Nom) travaille ou a travaillé ?

Ce chapitre aborde en premier lieu, le statut d'activité de la population en rapport avec l'âge et le sexe, en deuxième lieu la population occupée en rapport avec la profession, puis la situation dans l'occupation et en dernière position, l'analyse différentielle par province de l'activité économique.

#### **Définition des concepts**

Afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population, il importe de présenter les concepts clés qui y sont utilisés.

**Période de référence** : la période de référence pour les renseignements concernant l'activité économique est la semaine qui précède la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage. Cette période de référence est d'une semaine (7 jours). Pour ce qui est du RGPH 2006, il faut noter que recensement a eu lieu en décembre 2006.

**Activité économique** : on entend par activité économique, le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité, une rémunération en espèce ou en nature.

**Population en âge de travailler ou d'activité** : d'un point de vue légal, au Burkina Faso, le code des personnes et de la famille dispose qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure, c'est-à-dire âgée d'au moins 18 ans.

S'agissant du RGPH 2006, la population en âge de travailler ou d'activité est constituée de toutes les personnes des deux sexes âgées de cinq (5) ans et plus, ceci pour tenir compte de l'entrée précoce des enfants en activité, surtout dans le milieu rural. Cependant, la plupart des indicateurs seront basés sur la population de 15 ans et plus ; d'ailleurs le Bureau international du travail

Suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler.

**Population active** : la population active comprend les actifs occupés et les chômeurs.

On distingue deux (2) catégories de chômeurs :

-les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence, notées « **chômeurs** » ;

-les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi désignées par « **population en quête 1<sup>er</sup> emploi** ».

**La population inactive** : c'est l'ensemble des personnes qui ne sont pas des actifs, autrement dit celles qui n'exercent aucune activité économique. La population inactive résulte par ailleurs de la différence entre la population totale et la population active.

**La population dépendante économiquement ou à charge** : la population dépendante économiquement ou à charge est constituée par l'ensemble des personnes âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans et de celles appartenant à la population inactive.

**Le taux net ou spécifique d'activité**: ce taux net ou spécifique d'activité est égal au quotient (rapporté à 100) de l'effectif de sa population active (occupée et au chômage) à l'effectif de sa population en âge de travailler.

**Le taux d'occupation** : le taux d'occupation exprimé en pourcentage s'obtient en rapportant l'effectif de la population active occupée (les occupés) à celui de la population active.

**Le taux de chômage**: ce taux de chômage est égal au rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de chômeurs sur la population active.

**Le rapport de dépendance** : ce rapport s'obtient en rapportant le nombre total de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus, à celui des personnes économiquement actives âgées de 15 à 64 ans.

**Le taux de dépendance** : ce ratio s'obtient en rapportant la population inactive totale plus les moins de 15 ans plus les 65 ans ou plus sur la population active totale occupée de 15 ans à 64 ans.

**L'occupation principale** : l'occupation principale est l'activité qui a pris le plus de temps à l'individu au cours de la période de référence ; cette variable sera regroupée en grandes catégories d'occupation.

**La situation dans l'occupation principale** : c'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé et qui est en situation de chômage. Quelle est la position de cette personne dans l'exercice de l'activité? Les cas possibles sont les suivants :

**-Employeur, Patron** : C'est une personne occupée qui exploite sa propre entreprise économique ou exerce pour son propre compte un métier. A cet effet, elle emploie un ou plusieurs salariés qu'elle paie.

**-Indépendant** : C'est une personne qui travaille pour son propre compte, mais qui n'emploie aucun salarié. Il peut cependant avoir des aides familiaux ou des apprentis non rémunérés.

**-Salarié, Employé** : C'est une personne qui travaille et, qui en contrepartie, reçoit un salaire en espèces ou en nature.

**-Apprenti** : C'est une personne qui apprend un métier manuel dans le cadre d'un apprentissage en atelier ou sur le terrain auprès d'un maître. Il ne perçoit aucune rémunération en espèce ou en nature en contrepartie du travail accompli.

**-Aide familial** : C'est une personne qui travaille dans une entreprise familiale sans être rémunérée. Les aides familiaux travaillent généralement dans l'agriculture, le commerce ou le transport. Ils sont en général nourris, logés et soignés lorsqu'ils sont malades et reçoivent de temps en temps des cadeaux.

**Le secteur d'activité** : un secteur d'activité est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs (primaire, secondaire tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité des dits établissements ou entreprises.

## 6.1 – POPULATION ET STATUT D'ACTIVITE

Par rapport à l'activité économique, la population est composée de deux sous-populations : les actifs et les inactifs. Les actifs se composent des actifs occupés et des Chômeurs (chômeurs ayant déjà travaillé et les personnes en quête du premier emploi), tandis que les inactifs regroupent les retraités, les personnes occupées au foyer, les élèves/étudiants, les rentiers et toutes les autres catégories d'inactifs.

Dans la région de l'Est, la population âgée de 5 ans ou plus est de 957 823 résidents composée de 668 235 actifs et de 289 588 inactifs, soit 69,8% d'actifs et 30,2 % d'inactifs. (Tableau A.9). Dans cette population, près de 7 personnes sur 10 (69,4 %) sont des actifs occupés. En ce qui concerne les inactifs, les élèves/étudiants en représentent 10,0 % et les personnes occupées au foyer 8,4 %.

### 6.1.1 – Population active

La population active est de 668 235 personnes composée de 355 778 hommes et de 312 457 femmes ; soit 53,2 % d'hommes et 46,8 % de femmes.

### 6.1.1.1 L'actif de 5-14 ans

L'importance numérique des actifs de 5 à 14 ans nous renseigne sur l'ampleur du travail des enfants. Dans la population totale de la région, 50,6 % des enfants de moins de 5 à 14 ans sont des actifs, c'est-à-dire, un enfant sur 2 est disposé à travailler. Ce phénomène s'observe plus en milieu rural (52,8 %) qu'en milieu urbain (14,9 %) (Tableau 6.1).

**Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe**

Milieu de résidence et groupe d'âges		Masculin	Féminin	Total
Urbain	5 – 14	16,8	13,0	14,9
	15-64	72,3	48,2	60,7
	15 ou +	71,9	47,2	59,9
Rural	5 – 14	55,9	49,5	52,8
	15 – 64	94,2	76,2	84,6
	15 ou +	93,3	74,8	83,4
Ensemble	5 – 14	53,6	47,4	50,6
	15 – 64	92,3	74,2	82,7
	15 ou +	91,5	72,8	81,6

Quel que soit le milieu de résidence, le taux d'activité des garçons de 5 à 14 ans est supérieur à celui des filles du même groupe d'âge. Ainsi, on a 47,4 % d'enfants de sexe féminin et 53,6 % pour le sexe masculin qui sont actifs. En milieu rural, ces taux sont respectivement de 49,5 % et 55,9 %. Dans le milieu urbain, on compte 13,0 % de filles qui sont prédisposées à travailler contre 16,8 % de garçons. (Tableau 6.1).

### 6.1.1.2 – L'actif de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, 81,6 % des personnes de 15 ans ou plus sont des actifs. Cette proportion est de 82,7% pour les personnes de 15-64 ans. En milieu rural les taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus sont plus élevés (83,4 %) qu'en milieu urbain (59,9 %).

En milieu urbain comme en milieu rural, la proportion des hommes de plus de 15 ans qui sont prédisposés à travailler est supérieure à celle des femmes de la même tranche d'âges. Ainsi, pour l'ensemble, on a 72,8 % de femmes sont actives contre 91,5% d'hommes. En milieu rural, ces taux sont respectivement de 74,8 % et 93,3 %. En milieu urbain, on compte 47,2 % de femmes en actives pour 71,9 % d'hommes. (Tableau 6.1).

## 6.1.2– Population inactive

La population inactive est de 289 588 personnes et comprend 110 669 hommes et 178 919 femmes ; soit 61,8 % de femmes et 38,2 % d'hommes. Examinons la situation des inactifs de 5 à 14 ans et celle de 15 ans ou plus.

### 6.1.2.1 – L'inactif de 5-14 ans

Dans la région de l'Est, 49,4 % des enfants de moins de 5 à 14 ans sont inactifs. Ils constituent 47,2 % de cette tranche d'âges en milieu rural et 85,1 % en milieu urbain. Par rapport au sexe, on note un taux d'inactivité de 46,4 % chez les garçons et de 52,6 % chez les filles. (Tableau 6.1).

### 6.1.2.2 – L'inactifs de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, le taux d'inactivité est de 18,4% chez les personnes de 15 ans ou plus. Il varie de 40,1 % en milieu urbain à 16,6 % en milieu rural. Quel que soit le milieu de résidence, le taux d'inactivité est plus élevé chez les femmes.

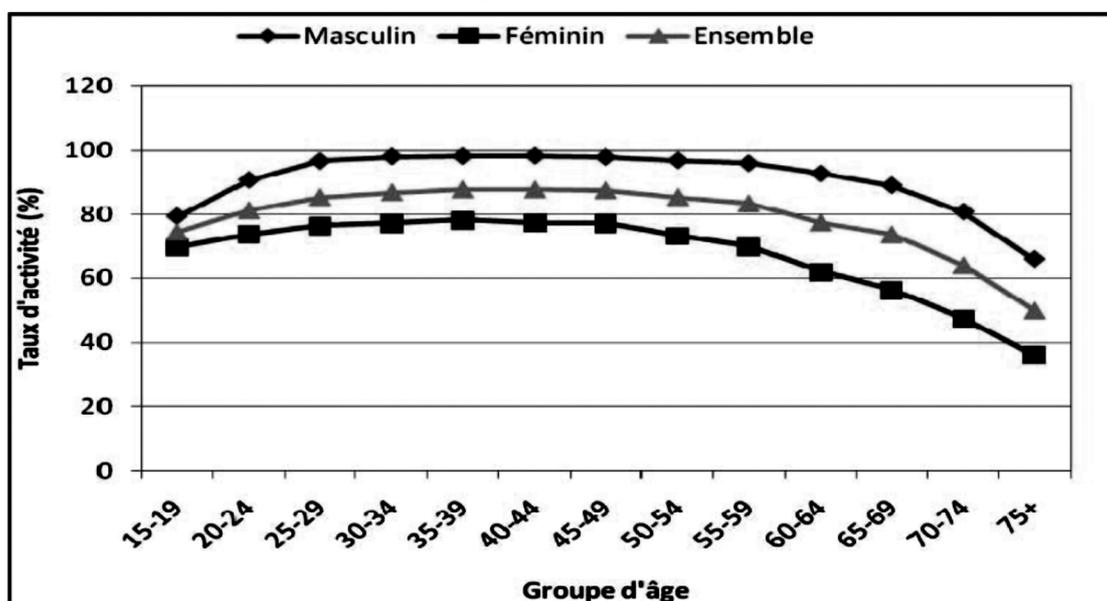
### 6.1.3 – Taux d'activité et taux de chômage des 15 ans ou plus par sexe et groupe d'âge

Dans la région, le taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus est de 81,6 %. Ce taux augmente avec l'âge, passant de 74,4 % à 15 ans à 87,7 % entre 40 et 44 ans, l'âge auquel l'activité est la plus intense. A partir de 45 ans, le taux amorce une décroissance continue qui le situe à 50 % au-delà de 75 ans.

Les courbes représentant les taux d'activité (Graphique 6.1) des femmes et des hommes ont la même allure. Toutefois, on note que la courbe représentant le taux d'activité des femmes est en dessous de celle des hommes quel que soit l'âge.

Le taux de chômage de la population est de 0,5 % avec un maximum de 0,8 % entre 20 et 24 ans. Les femmes, avec un taux de chômage de 0,4 %, sont moins touchées que les hommes (0,6 %). Comme on peut s'en apercevoir, ces niveaux de chômage ne reflètent certainement pas la réalité et cachent le sous-emploi tel qu'il est vécu au Burkina Faso comme ailleurs en Afrique. Ces résultats pourraient également liés non seulement aux questions posées au RGPH, à la période de référence choisie pour la mesure du phénomène mais aussi à la période de réalisation du recensement (décembre).

Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges



**Tableau 6. 2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe**

Groupes d'âges	Taux d'activité			Taux de chômage		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15-19	79,4	69,8	74,4	0,9	0,5	0,7
20-24	90,7	73,8	81,2	1,1	0,5	0,8
25-29	96,6	76,5	85,3	0,8	0,4	0,6
30-34	98,0	77,1	86,8	0,5	0,3	0,4
35-39	98,1	78,3	87,7	0,3	0,2	0,3
40-44	98,2	77,4	87,7	0,4	0,3	0,3
45-49	97,8	77,2	87,4	0,2	0,3	0,3
50-54	96,8	73,3	85,3	0,3	0,2	0,2
55-59	95,9	70,0	83,3	0,3	0,3	0,3
60-64	92,7	62,0	77,4	0,3	0,4	0,3
65-69	89,0	56,3	73,7	-	-	-
70-74	80,8	47,5	64,1	-	-	-
75 et +	66,0	36,0	50,0	-	-	-
Ensemble	91,5	72,8	81,6	0,6	0,4	0,5

## 6.2 – POPULATION OCCUPEE

La population des actifs (15 - 64 ans) est de 463 734 personnes, dont 461 289 personnes occupées : soit un taux d'occupation de 99,5 %, légèrement au dessus de la moyenne nationale de cette même tranche d'âges qui est de 97,6 %.

### 6.2.1 – Occupation principale de la population active

Les actifs occupés sont à 92,6 % dans les activités agro-pastorales, la deuxième catégorie d'occupation concerne le « personnel de service et les vendeurs » (3,6 %). La troisième catégorie regroupe les artisans et les ouvriers (1,6 %). A elles seules, ces trois catégories regroupent 97,8 % des actifs occupés. Au niveau des hommes, 93% d'entre eux sont dans l'agriculture/ l'élevage ou la pêche, 2,6 % dans les services et la vente et 1,6 % sont des ouvriers ou des artisans. Dans la population féminine occupée, 92,2 % sont dans l'agriculture tandis que 4,8 % sont dans les services et la vente, alors que 1,5 % sont des ouvrières ou des artisans.

Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, 30,5 % étaient dans les activités agricoles, 5,4 % dans les services et la vente contre 0,9 % qui étaient des scientifiques.

**Tableau 6. 3: Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe**

Grands groupes d'occupation	Actifs occupés			Chômeurs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Exécutif + cadres supérieurs	0,0	0,0	0,0	0,4	0,3	0,4
Intellectuels, scientifiques	0,2	0,0	0,1	0,9	0,8	0,9
Professions intermédiaires	0,7	0,3	0,5	0,8	0,6	0,7
Cadres subalternes de l'administration	0,3	0,1	0,2	0,7	0,3	0,6
Personnel de services et vendeur	2,6	4,8	3,6	2,5	10,7	5,4
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	93,0	92,2	92,6	27,8	35,5	30,5
Artisanats, ouvriers	1,6	1,5	1,6	1,9	1,0	1,6
Conducteurs d'installations et de machines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	0,2	0,1	0,1	0,3	0,2	0,2
Autres métiers et professions	0,6	0,1	0,4	1,5	0,9	1,3
Sans profession, profession non précisée	0,7	0,8	0,7	63,2	49,6	58,4
Total	100	100	100	100	100	100

### 6.2.2 – Occupation et secteur d'activité

Le secteur d'activité le plus représenté dans la région est le secteur primaire avec 93,4 % de la population occupée; viennent ensuite les secteurs tertiaire (14,5 %) et secondaire (5,3 %) des actifs occupés. Le graphique 6.2 donne une illustration de ces résultats.

Une grande partie des activités agropastorales relèvent du secteur primaire (93,1 %). Les services et les activités de vente sont pour la plupart du secteur tertiaire (3,4 %).

**Tableau 6.4 – Répartition (%) des actifs occupés selon l'occupation et le secteur d'activité**

Grands groupes d'occupation	Secteur d'activités			
	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Total
Exécutif + cadres supérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Intellectuels, scientifiques	0,0	0,0	0,1	0,1
Professions intermédiaires	0,0	0,0	0,5	0,5
Cadres subalternes de l'administration	0,0	0,0	0,2	0,2
Personnel de services et vendeur	0,1	0,1	3,4	3,7
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	93,1	0,0	0,1	93,2
Artisanats, ouvriers	0,1	1,0	0,4	1,6
Conducteurs d'installations et de machines	0,0	0,0	0,0	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	0,0	0,0	0,1	0,1
Autres métiers et professions	0,0	0,0	0,3	0,4
Sans profession, profession non précisée	0,0	0,1	0,1	0,2
Total	93,4	1,3	5,3	100

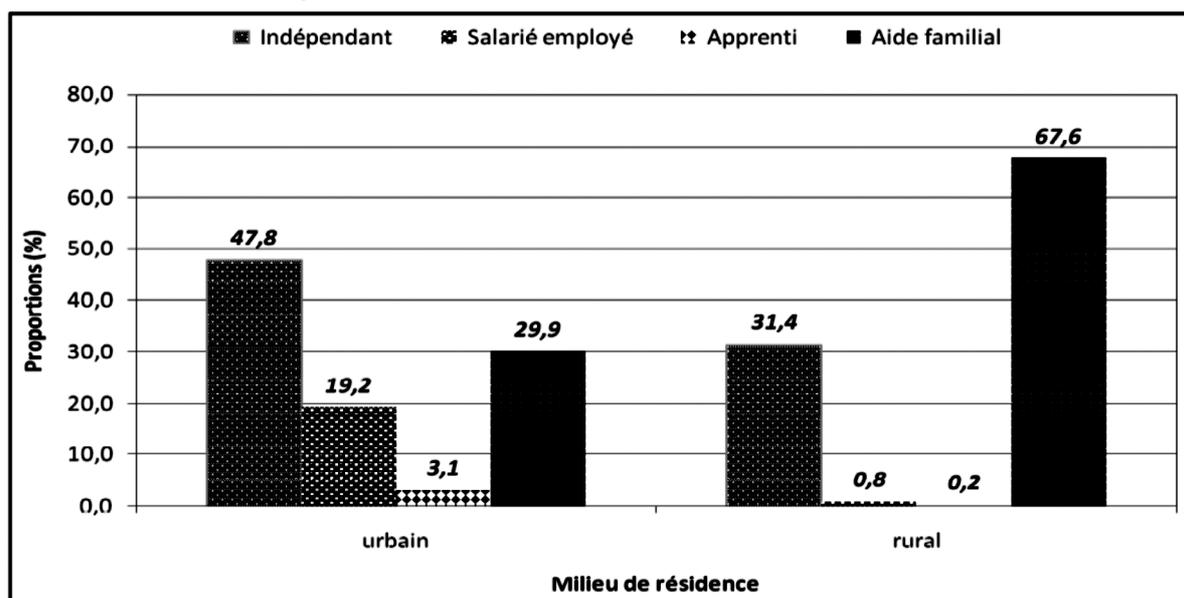


### 6.2.3.2 – La situation des occupés par milieu de résidence

En milieu urbain, 47,8% des actifs occupés sont des travailleurs indépendants. Les salariés représentent 19,2 %, les aides familiales 29,9 % et les apprentis 3,1%.

Par contre, en milieu rural, on observe une prédominance des aides familiales parmi les actifs occupés. En effet, plus de la moitié (67,6 %) des actifs occupés sont des aides familiales et 31,4 % sont des indépendants. Les autres catégories sont presque inexistantes en milieu rural.

**Graphique 6.3- Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation**



## 6.3 – ACTIVITE PAR PROVINCE

Cette partie étudie les taux d'activité, d'occupation, de chômage, de dépendance et le rapport de dépendance dans les provinces.

**Tableau 6. 6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par province**

Provinces	Indicateurs d'activité					
	Taux d'activité	Taux d'occupation	Taux de chômage	Rapport de dépendance	Taux de dépendance	Effectif
Gnagna	87,7	99,6	0,4	132,1	146,6	408669
Gourma	79,4	99,0	1,0	138,7	166,3	305936
Komondjoari	83,1	99,9	0,1	139,6	160,1	79507
Kompienga	81,2	99,5	0,5	134,2	158,1	75867
Tapoa	79,9	99,6	0,4	149,0	174,9	342305
Ensemble	82,7	99,5	0,5	138,9	160,7	1212284

### **6.3.1 – Taux d'activité, taux d'occupation et taux de chômage**

Le taux d'activité de la région de l'Est des 15-64 ans rappelons-le est de 82,7 % contre une moyenne nationale de 74,0 %. Il est plus élevé dans la province de la Gnagna (87,7 %).

La grande majorité de la population active est occupée (99,5 %). On observe un taux d'occupation de 99,9 % dans la Komondjoari contre un taux de 99,0 % dans la province du Gourma.

Le taux de chômage est très faible dans la région de l'Est (0,5 %) en comparaison à la moyenne de l'ensemble du pays qui est de 2,4 %. Il est davantage faible dans la Komondjoari (0,1 %) que dans les autres provinces.

### **6.3.2 – Rapport de dépendance démographique et le taux de dépendance économique**

Le rapport de dépendance est de 138,9 %. Il indique que 100 personnes âgées de 15 ans à 64 ans sont supposées avoir à leur charge environ 139 personnes ayant moins de 15 ans ou âgées de plus de 64 ans.

Le taux de dépendance économique est de 160,7 %, c'est-à-dire que 100 actifs occupés ont, à leur charge 161 personnes qui sont soit inactives, soit âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans. Ce taux est plus élevé dans la Tapoa.

## **CONCLUSION**

Dans la population de 15 ans ou plus, les actifs représentent 81,6 %. Le taux d'activité des enfants de 5-14 ans est de 50,6 %, cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans la région, 92,6 % des actifs occupés sont dans l'agriculture et 43,7% des actifs occupés sont des aides familiales. Ceux qui travaillent à leur propre compte représentent 21,3 % tandis que les salariés ne représentent que 1,1 % de l'ensemble.

## CHAPITRE 7 : FECONDITE

---

### INTRODUCTION

La connaissance des indicateurs de fécondité est importante pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Composante principale de la dynamique démographique, la fécondité détermine la structure par âge de la population et génère des besoins sociaux et économiques spécifiques à court, moyen et long termes. C'est pourquoi elle a toujours fait l'objet d'attention particulière de la part des chercheurs, des décideurs et d'acteurs de la société civile engagés dans les domaines de la santé de la reproduction y compris la planification familiale.

#### **Collecte des données**

Au recensement de 2006, deux principales questions ont été posées aux femmes résidentes âgées de 10 ans et plus : ces questions concernent « le nombre total d'enfants nés vivants par femme » et le « le nombre des naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois ». C'est à partir de ces informations que l'étude de la fécondité est faite dans ce chapitre.

#### **Définition des concepts opératoires**

Un certain nombre de concepts sont utilisés dans ce chapitre. Pour la compréhension des lecteurs, on rappelle leur définition.

**Natalité** : la natalité désigne la survenue des naissances vivantes dans une population au cours d'une période de temps. Elle constitue la composante positive du mouvement naturel de la population.

**Fécondité** : la fécondité désigne la survenance des naissances vivantes dans la sous population féminine en âge de procréer (généralement les femmes âgées de 15-49 ans). Pour un souci de comparaison, on s'intéresse au groupe d'âges 15-49 ans dans cette étude même si la collecte a concerné les femmes âgées de 10 ans et plus.

**Taux brut de natalité (TBN)** : le taux brut de natalité exprime le nombre de naissances vivantes enregistré au cours d'une année pour une population moyenne de 1000 habitants.

**Taux global de fécondité générale (TGFG)** : le taux global de fécondité générale exprime le nombre moyen annuel de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer.

**Indice synthétique de fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites (SNR)** : l'indice synthétique de fécondité exprime le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive dans l'hypothèse d'une fécondité demeurée constante au cours du temps.

**Descendance atteinte à l'âge (x, x+4)** : la descendance atteinte exprime le nombre moyen d'enfants nés vivants par une femme de ce groupe d'âges. A la descendance atteinte par âge, se rattache un indice classique, la descendance finale notée  $D_{50}$  qui est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme non soumise à la mortalité à 50 ans.

## 7.1 - NATALITE

La natalité influence positivement la croissance démographique : plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle sera appréhendée par le taux brut de natalité.

### 7.1.1 - Taux brut de natalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, la région de l'Est présente un taux brut de natalité de 54,7‰ (45,8 ‰ pour l'ensemble du pays). Toutefois, il existe des différences suffisamment importantes selon le milieu de résidence. En effet, le taux brut de natalité en milieu rural est de 55,7 ‰ contre 40,7‰ pour le milieu urbain. Le rapport de masculinité indique qu'il naît plus filles de que de garçons en milieu urbain dans la mesure où on enregistre 97 garçons pour 100 filles. Cependant, en milieu rural, il naît plus de plus de garçons que de filles (109 garçons pour 100 filles) (Tableau 7.1).

**Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) et rapport de masculinité à la naissance selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Taux brut de natalité	Rapport de masculinité
Urbain	40,7	97,4
Rural	55,7	108,9
Ensemble	54,7	108,1

*Source : Rapport Natalité Fécondité*

### 7.1.2 - Taux brut de natalité par province

L'examen du tableau 7.2 indique que la province de la Tapoa enregistre le plus fort taux de natalité dans la région (57,7‰). Elle est suivie par la province de la Gnagna (54,9 ‰). Le plus faible taux de natalité est enregistré dans la province du Gourma (51,7‰).

**Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon la province**

Province	Taux brut de natalité
Gnagna	54,9
Gourma	51,7
Komondjoari	54,5
Kompienga	52,3
Tapoa	57,7
Ensemble	54,7

*Source : Rapport Natalité Fécondité*

## 7.2 - FECONDITE

Tout comme la natalité, la fécondité influence la croissance démographique. Elle sera appréhendée par le taux global de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. A la différence du taux brut de natalité, ces éléments nous rapprochent d'une mesure exacte de la force du phénomène car ils éliminent le rôle joué par la taille de la population.

### 7.2.1- Structure par âge de la fécondité cumulée

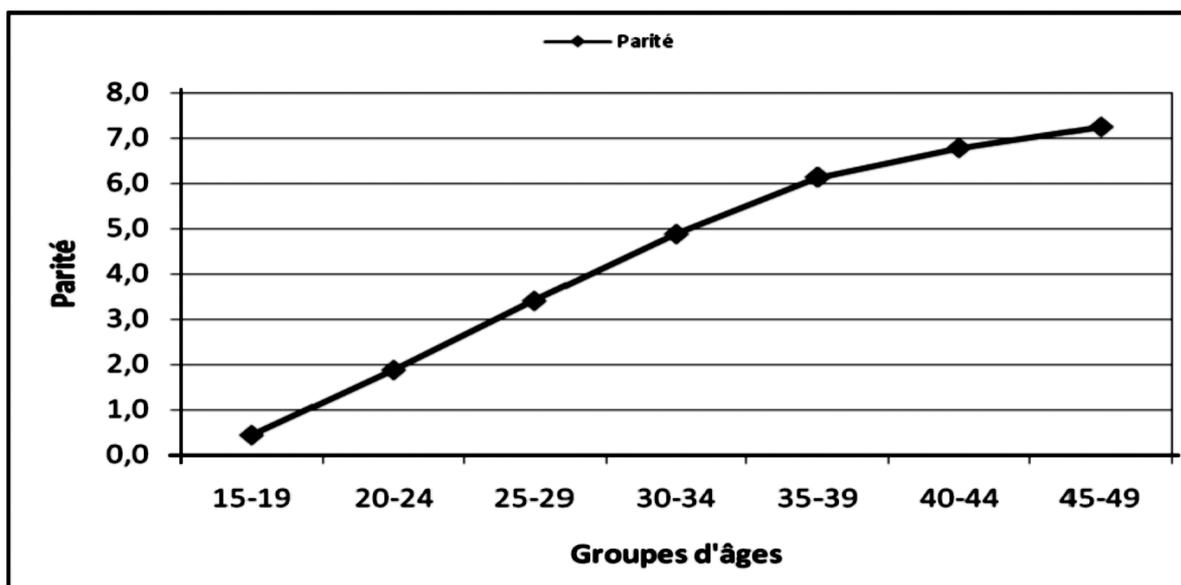
Après examen du tableau 7.3, on note que le nombre d'enfants nés vivants passe en moyenne de 0,4 pour les femmes de 15-19 ans à 7,2 pour celles de 45-49 ans. On observe en moyenne un enfant de plus en passant d'un groupe d'âges à un autre entre 15 et 40 ans. Ceci est la traduction d'une fécondité forte et permanente. Aussi, cette forte fécondité se traduit-elle par le fait que près de 33 % des femmes de 15-19 ans ont eu au moins un enfant né vivant. Huit (08) femmes sur de 20-24 ans ont connu au moins une naissance vivante.

**Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.**

Groupes d'âges	Nombre d'enfants nés vivants							Total	Effectif des femmes	Nombre moyen d'enfants
	0	1	2	3	4	5	6 et plus			
15-19	67,2	23,3	7,0	2,0	0,5	0,0	0,0	100	61527	0,4
20-24	16,6	25,7	28,5	16,5	7,8	3,4	1,5	100	54 738	1,9
25-29	6,3	8,0	15,8	21,9	21,2	14,2	12,7	100	49 110	3,4
30-34	3,9	3,6	6,7	10,7	16,3	18,8	40,1	100	35 664	4,9
35-39	3,1	1,9	3,8	6,4	9,9	13,3	61,7	100	29 107	6,1
40-44	3,5	1,7	3,0	4,9	7,2	10,2	69,4	100	21 391	6,8
45-49	3,4	1,6	2,9	4,1	6,5	8,9	72,6	100	16 007	7,2

Source : Rapport Natalité Fécondité

**Graphique 7.1 : Courbe de fécondité cumulée**

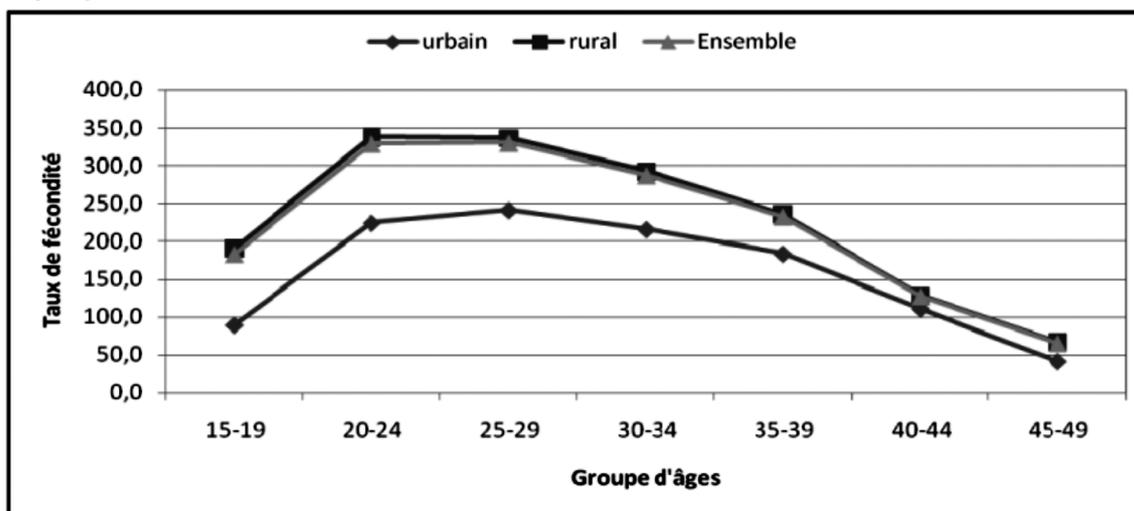


### 7.2.2 - Structure par âge de la fécondité du moment

Le graphique 7.2 représente les courbes de fécondité selon le milieu de résidence.

Dans l'ensemble, la courbe croît jusqu'au groupe d'âge 25-29 ans puis décroît. Ainsi, de 183,1‰ pour le groupe 15-19 ans, on passe à 330,7‰ pour le groupe 25-29 ans puis décroît jusqu'au groupe d'âge 45-49 ans où le taux de fécondité est de 65,1‰.

Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence



La structure de la fécondité par âge selon le milieu de résidence présente quelques spécificités. En effet, quel que soit le groupe d'âges considéré, le milieu rural présente des taux de fécondité plus élevés par rapport au milieu urbain. Ces taux vont de 67,0 ‰ à 337,8 ‰ en milieu rural tandis qu'ils varient entre 41,3 ‰ à 241,3 ‰ en milieu urbain. Ainsi, le nombre moyen d'enfants par femme en milieu rural est de 7,9 en milieu rural contre 5,5 en milieu urbain (Tableau 7.4).

Tableau 7.4 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Taux de fécondité		
	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	89,6	191,1	183,1
20-24	224,4	337,8	329,2
25-29	241,3	336,7	330,3
30-34	216,0	292,3	287,1
35-39	183,6	236,0	232,9
40-44	110,9	128,4	127,2
45-49	41,3	67,0	65,1
<b>ISF</b>	<b>5,5</b>	<b>7,9</b>	<b>7,8</b>
<b>TGFG</b>	<b>168,5</b>	<b>253,8</b>	<b>247,8</b>

Source : Rapport Natalité Fécondité

### 7.2.3 - Indice synthétique de fécondité par province

Il ressort des résultats du RGPH-2006 que la région présente un niveau de fécondité très élevé. Ce niveau est estimé à 7,8 enfants par femme. La province de la Tapoa enregistre le niveau le plus élevé avec 8,6 enfants par femme contre 7,2 enfants par femme dans le Gourma (province présentant le plus faible taux).

**Tableau 7.4 : Indice synthétique de fécondité par province**

<b>Province</b>	<b>Indice synthétique de fécondité</b>
Gnagna	7,7
Gourma	7,2
Komondjoari	7,6
Kompienga	7,3
Tapoa	8,6
Ensemble	7,8

*Source : Rapport Natalité Fécondité*

## CONCLUSION

Au terme de l'analyse des données sur la fécondité, il ressort que le niveau de la fécondité dans la région reste élevé. Le taux brut de natalité suffisamment élevé (54,7 ‰), varie non seulement selon le milieu de résidence mais aussi selon la province de résidence.

Le nombre d'enfants par femme est de 7,8 enfants par femme pour l'ensemble de la région. Les résultats indiquent également que cet indicateur varie selon la province de résidence.



## CHAPITRE 8 : MIGRATION

---

### INTRODUCTION

L'objectif de ce chapitre est d'analyser les mouvements des populations à l'intérieur de la région de l'Est, entre la région de l'Est et les autres régions du Burkina Faso et enfin entre cette région et le reste du monde.

#### **Collecte des données**

Les questions posées au recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso de 2006 pour saisir les personnes en situation de migration sont les suivantes : « dans quelle commune et province du pays est né(e) (NOM) ? » ; « dans quelle commune et province du pays habitait (NOM) ? » et « est-ce que (NOM) a résidé dans un autre pays de 1996 à 2006 » ? La combinaison de ces questions permet de classer la population en non migrants, migrants durée de vie et migrants récents.

#### **Définition des concepts**

En vue de faciliter la compréhension du lecteur, cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre. Dans le cadre de cette étude, on s'intéresse à la migration durée de vie uniquement.

**Migration** : De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Selon Louis Henry (1981 ; 105) la migration est « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée ... ». Généralement la définition de la migration prend en compte deux critères clés que sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps l'on considère généralement une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, départements, pays, etc.). De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

**Migration durée-de-vie** : La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région et pays) de résidence au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, province, région et pays) de naissance.

**Natifs** : Les natifs d'une localité donnée sont les personnes qui sont nées dans cette localité. Dans le cadre de l'analyse de la migration durée de vie, l'on entendra par natifs toute personne résidant dans son lieu de naissance pendant le recensement de 2006. En particulier, pour cette étude, les natifs désignent les personnes qui sont dans cette région.

**Migration interprovinciale** : A l'intérieur d'une région, la migration peut s'effectuer entre provinces, c'est la migration intra-régionale ou interprovinciale. Pour ce chapitre, il s'agit

d'analyser les entrées et sorties entre les provinces de la région de l'Est. Comme l'on s'intéresse à la migration durée de vie, on analysera les mouvements des personnes nés dans une province donnée vers les autres provinces et inversement.

**Migration inter régionale :** On entend par migration inter régionale tout mouvement migratoire s'effectuant entre les régions du Burkina Faso. Pour ce chapitre, on va examiner les mouvements migratoires entre la région de l'Est et le reste des régions du pays. On compare alors les régions de naissance et la région de résidence.

**Indice de sortie durée de vie :** L'indice de sortie durée-de-vie exprime à la fois, le degré de mobilité de la population, et le pouvoir de rétention de cette région/province ou encore l'attraction que l'extérieur exerce sur la population de cette région/province.

**Indice d'entrée :** l'indice d'entrée est la proportion des natifs des autres régions du pays résidant dans la région étudiée par rapport à tous les résidents de la région nés dans le pays.

## 8.1 - STATUT MIGRATOIRE DE LA POPULATION

Au recensement de 2006 du Burkina Faso, aussi bien au niveau national que dans la région de l'Est, on comptait environ une personne sur 10 qui ne résidait pas dans son lieu de naissance (tableau 8.1). C'est donc une région qui connaît un phénomène migratoire relativement faible. A l'intérieur de la région, on observe une disparité du mouvement migratoire selon les provinces. Ainsi, dans la province de la Kompienga, environ 33 personnes sur 100 sont nées hors de ladite province contre 3 personnes environ sur 100 dans la Tapoa.

**Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population de la région de l'Est par statut migratoire selon la province**

Province de résidence	Statut migratoire		
	Migrant durée de vie	Natifs	Total
GNAGNA	3,7	96,3	100
GOURMA	13,0	87,0	100
KOMANDJOARI	17,8	82,2	100
KOMPIENGA	33,2	66,8	100
TAPOA	2,7	97,3	100
Ensemble	8,5	91,5	100

## 8.2 - MIGRATIONS INTERPROVINCIALES

Cette section étudie les échanges migratoires entre les provinces de la région de l'Est.

Dans l'ensemble de la région, on observe que les natifs représentent 93,8% de la population. C'est dire qu'environ 94 personnes résidant dans la région de l'Est y sont nées. La proportion des natifs varie selon la province de résidence. Ainsi, la plus faible proportion est observée dans la Kompienga (86,5%) contre 99,4% dans la Gnagna et 96,7% dans le

Gourma. Le gourma est la zone d'attraction des migrants de la Gnagna. Par contre la Kompienga attire plus les migrants du Gourma. Sur 100 personnes nées dans la Tapoa et résidant à l'Est, 99 résident dans la Tapoa et seulement 1% se trouvent dans les autres provinces.

**Tableau 8.2 : Répartition (%) de la population de la région de l'Est par province de résidence selon la province**

Province de naissance	Province de résidence						poids des natifs
	Gnagna	Gourma	Komondjoari	Kompienga	Tapoa	Total	
Gnagna	96,9	1,3	1,2	0,4	0,1	100	99,4
Gourma	0,6	96,7	0,5	1,7	0,5	100	96,8
Komondjoari	0,9	1,4	97,2	0,4	0,1	100	91,1
Kompienga	0,1	1,0	0,2	98,3	0,4	100	86,5
Tapoa	0,1	0,5	0,0	0,3	99,0	100	99,3
Total	34,9	24,2	6,3	5,1	29,5	100	93,8

### 8.3 - MIGRATIONS INTER REGIONALES

L'objectif de cette section est d'analyser les échanges de population entre la région de l'Est et les autres régions du Burkina Faso. D'où viennent les résidents de la région de l'Est? Où vont les natifs de cette région ?

#### 8.3.1 – Régions de provenance des immigrants

On s'intéresse d'abord à l'immigration à l'intérieur du pays afin de mesurer le poids des échanges migratoires entre la région de l'Est et les autres régions du Burkina Faso.

Le tableau 8.3 montre que, outre les natifs de la région qui représentent 95,2 % des résidents, les natifs du Centre Nord (1,4 %), du Centre Est (1,3 %) sont les plus nombreux dans la région de l'Est. Les deux régions sont est frontalières à la région de l'Est, ce qui pourrait expliquer en partie ce fait.

**Tableau 8.3 : Répartition des résidents de l'Est connaissant leur commune de naissance selon la région de naissance**

Région de naissance	Effectif	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	1276	0,1
Cascades	566	0,0
Centre	4313	0,4
Centre-Est	14926	1,3
Centre-Nord	16356	1,4
Centre-Ouest	2235	0,2
Centre-Sud	917	0,1
Est	1131837	95,2
Haut-Bassins	2056	0,2
Nord	1461	0,1
Plateau Central	3671	0,3
Sahel	8974	0,8
Sud-Ouest	705	0,1
Total	1189293	100

### 8.3.2 – Régions de destination des émigrés

A l'instar des populations des autres régions qui résident dans la région de l'Est, les natifs de celle-ci migrent également vers d'autres régions du Burkina ou à l'étranger. Le tableau 8.4 donne la répartition des natifs de cette région selon les régions de destination au Burkina Faso.

**Tableau 8.4 : Répartition des natifs de la région de l'Est résidant au Burkina selon la région de destination**

Région destination	Effectifs	Proportions (%)
Boucle du Mouhoun	670	0,1
Cascades	620	0,1
Centre	14291	1,2
Centre-Est	10441	0,9
Centre-Nord	2777	0,2
Centre-Ouest	1068	0,1
Centre-Sud	789	0,1
Est	1131837	96,7
Haut-Bassins	2103	0,2
Nord	1082	0,1
Plateau Central	1053	0,1
Sahel	2872	0,2
Sud-Ouest	414	0,0
Total	1170017	100

Globalement, sur 100 personnes nées dans la région de l'Est et résidant au Burkina Faso, seulement près de 7 partent s'installer dans les autres régions du pays. On remarque aussi que la région le Centre est la principale destination des natifs de l'Est résidant au Burkina (1,2 %). Cette dernière est suivie de la région du Centre Est (0,9 %). Dans les autres régions, les natifs de l'Est sont très faiblement représentés.

## 8.4 – ECHANGES MIGRATOIRES AVEC L'EXTERIEUR

Cette section met en exergue les mouvements de population entre la région de l'Est et les autres pays du monde, particulièrement les pays d'Afrique. Les lieux de naissance des résidents de la région de l'Est et les pays de destination des natifs de cette région sont aussi examinés.

### 8.4.1 – Pays de naissance des immigrants

Le tableau 8.5 fournit des informations sur le lieu de naissance des personnes nées hors du Burkina Faso et résidant dans la région de l'Est au moment du recensement général de la population et de l'habitation de 2006.

De ce tableau, on observe que la grande majorité des résidents de la région de l'Est nés hors du Burkina Faso sont natifs de la Côte d'Ivoire. En effet, sur 100 personnes nées hors du Burkina Faso et résidant dans la région de l'Est, 47 personnes sont nées en Côte d'Ivoire. Ce pays est suivi de loin par le Niger où 22,0 % des résidents de la région de l'Est sont nés et le Togo (13,9%).

**Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents de la région de l'Est nés hors du Burkina selon le lieu de naissance**

Pays de naissance	Effectif	Proportion
Bénin	1146	6,4
Niger	3917	22,0
Togo	2478	13,9
Cote d'Ivoire	8394	47,1
Autre pays CEDEAO	1774	10,0
Autre pays Afrique	43	0,2
Pays autre continents	63	0,4
Total	17815	100

### 8.4.2 – Pays de destination des émigrés

Le Burkina Faso est reconnu comme un pays à forte émigration, essentiellement à destination de la Côte d'Ivoire. Qu'en est-il de la région de l'Est ? Le tableau 8.6 apporte des éléments de réponse à cette interrogation.

A travers les indicateurs fournis par le tableau 8.6, il ressort que la Côte d'Ivoire reste la zone de prédilection des émigrés burkinabé. En effet, la Côte d'Ivoire est la principale destination des burkinabè où plus de 53,7% des émigrés y vont. Même si dans les autres

pays, les émigrés burkinabés sont faiblement représentés, on remarque néanmoins que la plupart de ces pays d'accueil sont des pays de la CEDEAO.

**Tableau 8.6 : Répartition des émigrés de la région de l'Est par pays de destination**

<b>Pays</b>	<b>Effectif</b>	<b>Proportion</b>
Benin	3183	23,8
Niger	1174	8,8
Togo	465	3,5
Cote d'Ivoire	7199	53,7
Autre pays CEDEAO	1253	9,4
Autre pays Afrique	49	0,4
Pays autre continents	48	0,4
ND	30	0,2
Total	13401	100

## CONCLUSION

L'étude de la migration dans la région de l'Est a montré que 4,8 % des résidents de cette région ne sont pas des natifs (migrants durée de vie). Ces résidents viennent aussi bien de l'intérieur du pays que de l'extérieur. Concernant le premier cas, on observe que ceux-ci viennent essentiellement du Centre Nord et du Centre Est. Pour le second cas, il ressort que près de 47,1 % des résidents qui viennent de l'extérieur sont nés en Côte d'Ivoire et 22,0% % environ sont nés au Niger.

Concernant la migration à l'intérieur du pays (émigration), on retient que la destination privilégiée des natifs de cette région résidant au Burkina Faso est la région du Centre qui accueille 1,2 % de ceux-ci. Cette région est suivie du Centre Est qui accueille 0,9 % des natifs de la région de l'Est résidant au Burkina Faso.

Au titre de l'émigration internationale, il apparaît que la destination privilégiée des ressortissants de cette zone est la Côte d'Ivoire qui reçoit plus de 80,7 % de cette population.

## CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION

---

### INTRODUCTION

Au Burkina Faso, des dispositions existent en vue de l'amélioration des conditions de la personne vivant avec un handicap. Plusieurs textes juridiques ont été adoptés, beaucoup de programmes ont été élaborés et plusieurs institutions de la place s'intéressent à ce groupe de personnes vulnérables.

Au titre des textes juridiques, on peut noter:

La Zatu n° 86-005/CNR/PRES du 16 Janvier 1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées ;

Le Kiti n° 86-149 du 30 Avril 1986 portant dispositions à prendre en faveur des handicapés dans la construction des bâtiments ;

Le décret n° 94-44 du 2 Février 1994 portant fixation des conditions de délivrance de la carte d'invalidité aux personnes handicapées.

Par ailleurs, on peut énumérer plusieurs autres textes qui ne visent pas seulement la personne vivant avec un handicap mais par leurs dispositions, lui confèrent certains droits. Il y a pour ce faire la constitution du 11 juin 1991 en son article 18, la loi N° 13/96/ADP du 15 Novembre 1995, la loi N°13/96/ADP du 9 mai 1996, la loi N°20/96/ADP du 10 Juillet 1996, et la loi N° 43/96/ADP du 13 Novembre 1996.

En ce qui concerne les projets et programmes, on compte environ 350 Associations et ONG nationales et internationales parmi lesquelles on a handicap international, la fédération Burkinabè des associations pour la promotion des personnes handicapés (FEBAH), l'Association pour la Promotion des Femmes Handicapées (APFH), l'association Etre Comme Les Autres (ECLA) qui mènent des actions visant à améliorer le bien-être de ces personnes.

### **Collecte des données**

Pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes et projets visant aussi bien l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec un handicap que la prévention du handicap, il s'avère indispensable de disposer d'informations fiables et à jour. Cependant, les statistiques concernant cette frange de la population sont insuffisantes voire inexistantes au niveau national et plus encore dans les entités géographiques plus petites (région, provinces, communes). C'est pourquoi, le recensement de 2006 a collecté des informations en vue de combler ce déficit.

La question « (nom) souffre-t-il d'un handicap quelconque ? » du questionnaire du RGPH de 2006 a permis de collecter les informations sur le handicap au Burkina. Pour recueillir les données de cette question, les agents recenseurs devaient faire preuve de tact en posant la question afin de ne pas choquer les personnes concernées. Les réponses possibles de la question sont :

0- aucun handicap

1- handicap du membre supérieur

2- handicap du membre inférieur

3- déficient mental

4- aveugle

5- sourd/muet

6- autres handicap

La réponse « aucun handicap », est mentionnée pour les personnes qui ne souffrent d'aucune infirmité. Si un individu souffre de plusieurs handicaps, il est retenu le principal. En ce qui concerne les handicaps ne faisant pas partie de la liste de ceux proposés comme réponse, ils sont classés dans « autres handicaps ».

### **Définitions des concepts**

#### **Handicap**

Selon l'OMS, le handicap est « un désavantage résultant pour un individu d'une déficience ou d'une invalidité, qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et des facteurs sociaux, culturels, ou l'empêche d'exercer ce rôle ». Cette définition étant plus globale et prenant en compte l'aspect social n'a pas été pris en compte au cours du recensement (RGPH-1996).

Pour le RGPH 2006 le handicap a été défini comme « une insuffisance ou une déficience des capacités physiques et/ou mentales d'un individu. Ces insuffisances peuvent être congénitales ou acquises ». Ainsi, le déficient mental est toute personne atteinte de trouble et de désordres mentaux (fou/folles) ou toute personne atteinte d'insuffisance congénitale des facultés intellectuelles (encéphalopathie).

## **9.1 – NATURE DU HANDICAP**

La région de l'Est compte 11 075 personnes vivant avec un handicap, soit un pourcentage de (0,9 %) de la population totale (Tableau 9.1).

La distribution par sexe de cette population montre qu'au sein des hommes il y a plus de personnes vivant avec un handicap (1,0 %) que chez les femmes (0,8 %). Il existe aussi une disparité selon le milieu de résidence. On compte en milieu rural, 1,1 % de personnes vivant avec un handicap (0,8 % de femmes et 1,0 % d'hommes). Cette proportion est 1,1 % en milieu urbain.

**Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe**

Nature du handicap	Urbain			Rural			Ensemble	
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.
Aucun	98,9	98,9	98,9	99,0	99,2	99,1	99,0	99,2
Vit avec	1,1	1,1	1,1	1,0	0,8	0,9	1,0	0,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	40723	38992	79715	554145	578424	1132569	594868	617416

## 9.2 –TYPE DU HANDICAP

La répartition de la population des personnes vivant avec un handicap selon le type d'handicap permet de connaître les niveaux de prévalence des différents handicaps et de les situer selon le milieu de résidence.

En analysant le phénomène au niveau de la région, Il ressort que parmi les personnes atteintes d'handicap, les plus nombreux sont les handicapés de membre inférieur qui représentent 25,6 % de l'ensemble. Ils sont suivis par les malvoyants (15,3 %), les sourds/muets (13,9%), les personnes touchées par la « déficience mentale » (12,6%), puis les handicapés de membre supérieur (8,6 %).

**Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap**

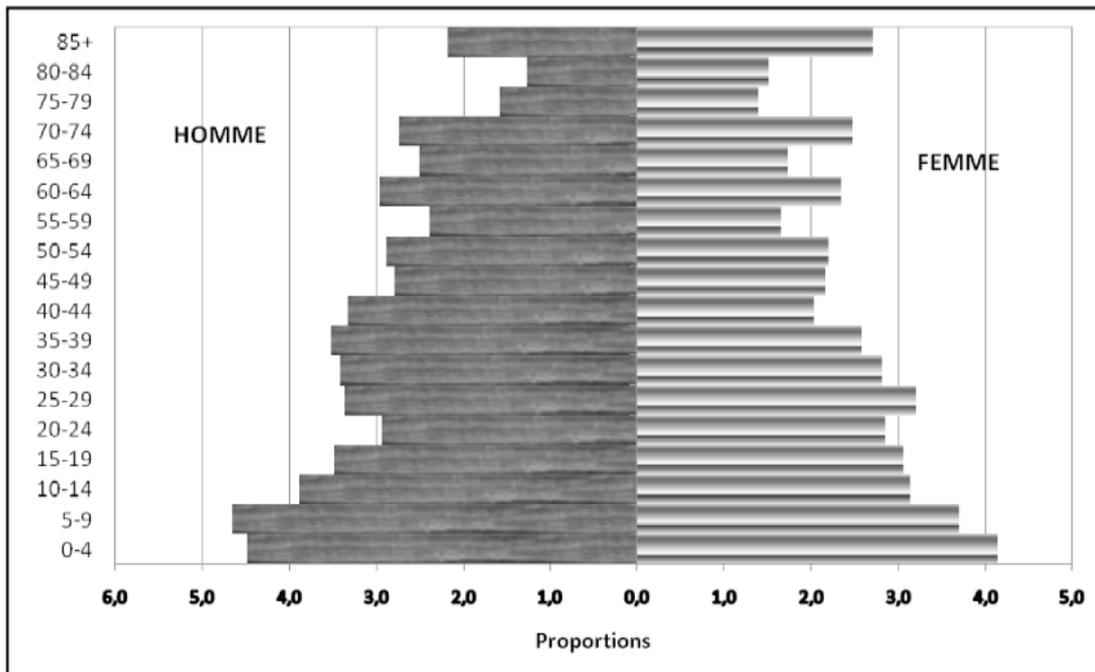
Milieu de résidence	Sexe	Type du Handicap						Total	Effectifs
		Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Déficience mentale	Aveugle	Sourd/ muet	Autres		
Urbain	Masc.	5,6	41,8	14,6	9,9	7,7	20,4	100	466
	Fém.	4,6	35,0	16,2	14,0	10,6	19,6	100	414
	Total	5,1	38,6	15,3	11,8	9,1	20,0	100	880
Rural	Masc.	8,8	25,1	12,6	15,4	15,3	22,9	100	5551
	Fém.	9,1	23,8	12,0	15,9	13,0	26,2	100	4644
	Total	8,9	24,5	12,3	15,6	14,3	24,4	100	10195
Ensemble	Masc.	8,5	26,4	12,7	15,0	14,7	22,7	100	6017
	Fémi.	8,7	24,7	12,4	15,7	12,9	25,6	100	5058
	Total	8,6	25,6	12,6	15,3	13,9	24,0	100	11075

## 9.3-STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La connaissance de la structure par âge et par sexe de la population des personnes vivant avec un handicap, peut aider à mener des actions ciblées. En effet, les besoins des femmes sont différents de ceux des hommes et ceux des enfants différents de ceux adultes.

La pyramide des âges de la population des personnes vivant avec un handicap de la région de l'Est est très différente de celle de la population régionale. On a une structure par âge très perturbée et à dominance masculine.

L'analyse détaillée de la pyramide montre que les enfants de moins de plus de 80 ans sont plus nombreux. Cela est certainement dû au fait qu'ils soient suffisamment exposés au risque de maladies handicapantes.

**Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées**

Il ressort aussi bien de la pyramide des âges que du tableau 9.3, qu'il y a plus d'hommes vivant avec un handicap que de femmes jusqu'à 75 ans. Au delà cet âge la situation s'inverse en faveur des femmes.

**Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe**

Groupes d'âges	Effectif des personnes vivant avec un handicap			Proportions des personnes vivant avec un handicap		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0-4	497	458	955	4,5	4,1	8,6
5-9	515	409	924	4,7	3,7	8,3
10-14	430	348	778	3,9	3,1	7,0
15-19	385	339	724	3,5	3,1	6,5
20-24	325	315	640	2,9	2,8	5,8
25-29	372	354	726	3,4	3,2	6,6
30-34	378	311	689	3,4	2,8	6,2
35-39	390	285	675	3,5	2,6	6,1
40-44	369	225	594	3,3	2,0	5,4
45-49	309	240	549	2,8	2,2	5,0
50-54	320	244	564	2,9	2,2	5,1
55-59	264	183	447	2,4	1,7	4,0
60-64	328	259	587	3,0	2,3	5,3
65-69	277	192	469	2,5	1,7	4,2
70-74	303	274	577	2,7	2,5	5,2
75-79	174	154	328	1,6	1,4	3,0
80-84	140	168	308	1,3	1,5	2,8
85 et +	241	300	541	2,2	2,7	4,9
Total	6017	5058	11075	54,3	45,7	100
Age moyen	38,4	39,0	38,7			
Age médian	36,4	34,9	35,8			

La répartition selon l'âge de la population des personnes vivant avec un handicap montre que leur âge moyen est de 38,7 ans et que plus de la moitié de cette population a moins de 36 ans. Ces indicateurs se présentent différemment selon le sexe. En effet, les personnes de sexe masculin vivant avec un handicap sont plus jeunes que celle du sexe féminin. L'âge moyen chez les femmes est de 39 ans contre 38,4 ans chez les hommes tandis que l'âge médian est respectivement de 34,9 ans et 36,4 ans. Ces résultats montrent que les handicaps sont en grande partie une affaire des personnes d'âge adulte.

#### **9.4 – REPARTITION SPATIALE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP**

L'handicap membre inférieur qui est le type d'handicap le plus répandu dans la région de l'Est est encore plus représenté dans la Komondjoari (29,2%). Les déficients mentaux se retrouvent plus dans la Gnagna et la Tapoa. On enregistre respectivement 13,1% et 13,3% de personnes atteintes de déficience mentale dans la province. Dans la Kompienga, on enregistre 21,7% de malvoyants.

**Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap**

Provinces	Type du handicap						Total	effectifs
	Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Déficiência mentale	Aveugle	Sourd/ muet	Autres		
Gnagna	8,7	23,6	13,1	15,3	15,7	23,6	100	3141
Gourma	6,4	25,0	12,3	15,4	13,2	27,8	100	3301
	9,2	29,2	10,5	17,5	11,8	21,8	100	610
Kompienga	10,7	22,8	10,5	21,7	11,2	23,0	100	920
Tapoa	10,2	28,4	13,3	12,9	14,0	21,2	100	3103
Total	8,6	25,6	12,6	15,3	13,9	24,0	100	11075

## CONCLUSION

La population des personnes vivant avec un handicap compte 11 075 individus dans la région de l'Est. Les types d'handicaps les plus rencontrés sont le handicap des membres inférieurs, le handicap de la vue et le handicap des membres supérieurs. Cette classification reste la même selon le milieu de résidence, le sexe, la province ou la commune. Les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les personnes vivant avec un handicap. Dans sa majorité, cette population a un âge supérieur à 36 ans même si en générale, les femmes sont plus jeunes que les hommes.

Au terme de cette analyse, il est évident que toutes les informations sur les personnes vivant avec un handicap de la région ne sont pas fournies. Cependant, les principales caractéristiques de ces personnes sont connues et il est désormais possible de mener des actions décentralisées dans la région de l'Est en faveur de cette population vulnérable.

## CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

---

### INTRODUCTION

Le fonctionnement de l'état civil dans les pays en développement et particulièrement en Afrique est connu défectueux. Ce système d'observation continue pourrait pourtant fournir des données de bonnes qualités à tout moment sur un ensemble d'événements tels que les naissances, les décès, les mariages, etc. La possession d'un acte de naissance est un droit fondamental pour tout citoyen et surtout pour les enfants qui ont besoin d'être scolarisés.

#### **Collecte des données**

La question qui a été posée lors du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 pour identifier les personnes possédant un acte de naissance est formulée comme suit : « (NOM) possède-t-il un acte de naissance » ? Dans le manuel de l'agent recenseur, il a été demandé à chaque agent de considérer toutes les personnes présentant un document dont l'obtention nécessite l'acquisition d'un acte de naissance : la pièce d'identité nationale, le permis de conduire, etc. La question comporte quatre modalités : oui, non, ne sait pas et non déclaré.

#### **Définition des concepts**

Les concepts utilisés dans ce chapitre ne souffrent d'aucune incompréhension puisqu'il s'agit de la possession d'un acte de naissance, du milieu de résidence, du sexe, des entités administratives qui sont par ailleurs définis dans ce document.

Ce chapitre examine la répartition de la population résidente de l'Est par statut de possession d'un acte de naissance selon le sexe et le milieu de résidence et s'intéresse particulièrement aux enfants de moins de 5 ans. Une analyse différentielle est faite selon le niveau d'instruction.

### 10.1 - DONNEES GLOBALES

Sur les 1 212 284 résidents interrogés, 481 641 ont répondu avoir un acte de naissance, 693 685 ont répondu n'avoir pas un acte de naissance, 9 373 personnes ne savaient pas si elles avaient un acte de naissance et 27 585 n'ont rien répondu. Les effectifs des deux dernières modalités : « Ne sait pas et Non déclarés » ne représentant que 3,0 % de la population, ont été répartis proportionnellement aux deux autres.

Ainsi, dans la de l'Est, 41 personnes environ sur 100 possèdent un acte de naissance (49 hommes contre 33 femmes). Ceux qui n'en possèdent pas représentent 59 % de la population. Par rapport à chaque sexe, ce sont 50,8 % des hommes qui possèdent un acte de naissance contre 67,0 % de femmes. Cet écart peut s'expliquer entre autres par le fait que les hommes, se déplaçant plus hors de leur sphère de résidence que les femmes, ont plus besoin de pièces pour justifier leur identité.

**Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance**

Sexe	Possession d'acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	49,2	50,8	100
Féminin	33,0	67,0	100
Total	41,0	59,0	100

Une attention particulière est portée sur les enfants de moins de cinq ans qui s'approchent de l'âge scolaire. A cet effet, le tableau 10.2 révèle que 29 enfants environ de moins de cinq ans sur 100 possèdent un acte de naissance. A ce niveau, les garçons (29,4 %) sont plus nombreux que les filles (28,2 %) à posséder un acte de naissance. Ces résultats traduisent un dysfonctionnement du système d'état civil dans la région de l'Est, comme au niveau du pays. En effet, l'enregistrement des enfants à l'état civil ne concerne qu'une partie de la population et l'autre partie obtient des jugements supplétifs auprès des tribunaux départementaux et d'arrondissement.

**Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance**

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	29,4	70,6	100
Féminin	28,2	71,8	100
Total	28,8	71,2	100

Ces différences peuvent-elles s'observer entre milieu urbain et milieu rural ? Dans chaque milieu entre homme et femme ? C'est à ces questions que la section 10.2 apporte des éléments de réponse.

## 10.2 - MILIEU DE RESIDENCE ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

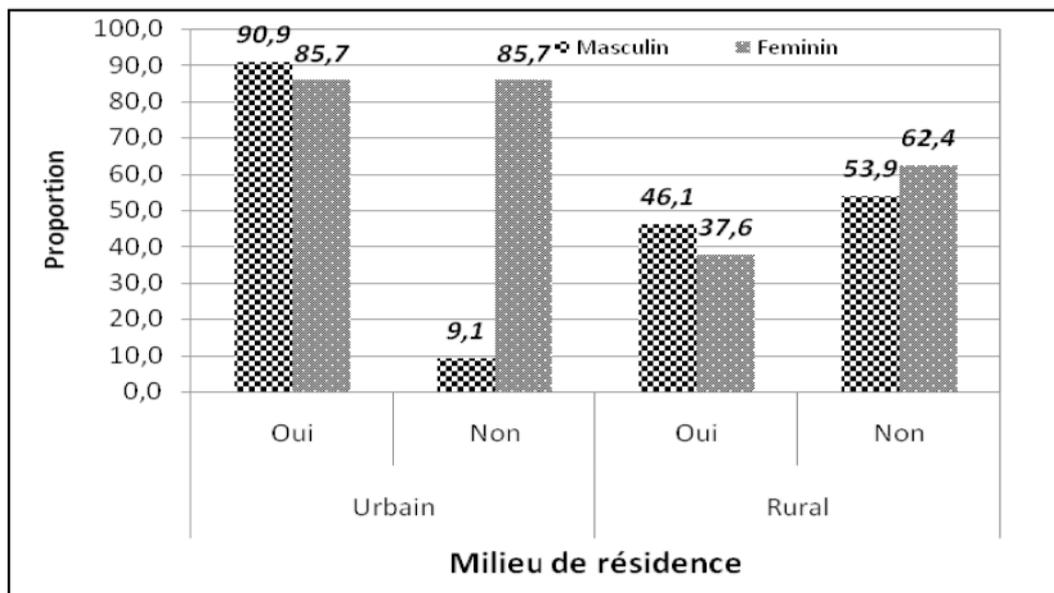
Dans le milieu urbain, 88,4 % des résidents possèdent un acte de naissance. Dans ce milieu, la répartition des individus selon le sexe révèle que 90,9 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 85,7 % de femmes (Tableau 10.3).

Dans le milieu rural, 37,6 % des résidents ont un acte de naissance. Le niveau de la possession est alors plus faible que dans le milieu urbain comme il fallait s'y attendre dans la mesure où le système d'état civil est plus développé dans le milieu urbain que dans le milieu rural. De plus, 46,1 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 29,5 % des femmes qui en possèdent. Dans ce milieu l'écart entre femme et homme en matière de possession d'acte de naissance est de 17 points et est plus considérable dans ce milieu que dans le milieu urbain. Ces différences peuvent s'expliquer par le rôle que les parents assignent à la femme et à l'homme dans ce milieu ou par la proximité d'un centre d'état civil.

**Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe**

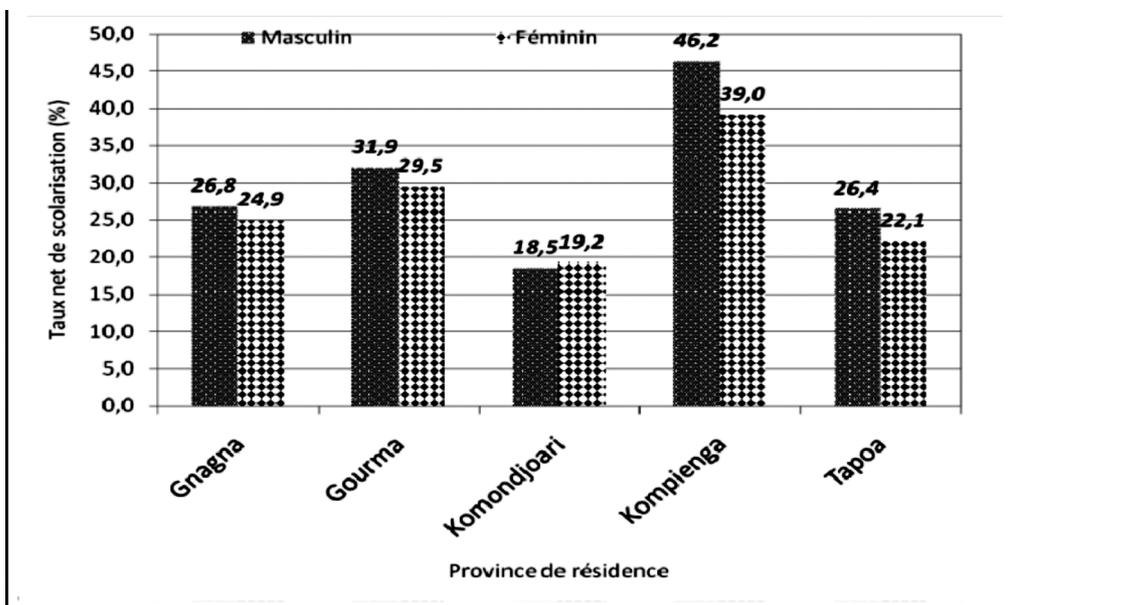
Milieu de résidence	Sexe	Possession d'un acte de naissance			
		Oui	Non	Total	Effectifs
Urbain	Masculin	90,9	9,1	100	40723
	Féminin	85,7	14,3	100	38992
	Total	88,4	11,6	100	79715
Rural	Masculin	46,1	53,9	100	554145
	Féminin	29,5	70,5	100	578424
	Total	37,6	62,4	100	1132569
Ensemble	Masculin	49,2	50,8	100	594868
	Féminin	33,0	67,0	100	617416
	Total	41,0	59,0	100	1212284

L'illustration du niveau de la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe est donnée par le graphique 10.1. Les conclusions tirées précédemment sont bien lisibles sur ce graphique.

**Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance**

Concernant la possession d'un acte de naissance pour les enfants de moins de cinq dans la région de l'Est, il est essentiel de noter qu'au moins 81,3% des garçons et 78,5% des filles possèdent des actes de naissance dans le milieu urbain contre respectivement 26,9 % et 25,7 % pour les garçons et les filles dans le milieu rural (graphique 10.2).

**Graphique 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance**



### 10.3 - NIVEAU D'INSTRUCTION ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Parmi les éléments essentiels qui constituent le dossier d'inscription à l'école primaire, figure l'acte de naissance. C'est un élément essentiel qui permet de savoir si l'enfant est dans les conditions d'âge officiel de scolarisation. Ceci implique que les personnes n'ayant pas d'acte de naissance auront des difficultés à s'inscrire à l'école classique. Cette section a pour objectif d'établir les éventuelles relations qui pourraient exister entre la possession d'acte de naissance et le niveau d'instruction. Le tableau 10.4 ci-après fournit des éléments d'information sur ces relations.

**Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance**

Niveau d'instruction	Sexe	Possession d'un acte de naissance		
		Oui	Non	Total
sans niveau	Masculin	41,6	58,4	100
	Féminin	24,3	75,7	100
	Total	32,6	67,4	100
Maternel	Masculin	100,0	0,0	100
	Féminin	100,0	0,0	100
	Total	100,0	0,0	100
Primaire	Masculin	100,0	0,0	100
	Féminin	100,0	0,0	100
	Total	100,0	0,0	100
secondaire	Masculin	100,0	0,0	100
	Féminin	100,0	0,0	100
	Total	100,0	0,0	100
supérieur	Masculin	100,0	0,0	100
	Féminin	100,0	0,0	100
	Total	100,0	0,0	100
Total	Masculin	49,2	50,8	100
	Féminin	33,0	67,0	100
	Total	41,0	59,0	100

Dans la région de l'Est, 59,0 % de la population de 3 ans et plus ne possèdent pas un acte de naissance (41,0% en possèdent). En comparant cette possession d'acte de naissance par sexe, on constate que les garçons sont ceux qui possèdent le plus un acte de naissance soit à peine 1 garçon sur 2 qui possèdent ce document d'état civil. Par contre chez les filles, on note que 1 fille sur 3 a un acte de naissance (environ 2/3 des filles n'ont pas un acte de naissance).

En considérant les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction, il ressort que, 2 personnes sur 3 ne possèdent pas un acte de naissance. Parmi ces personnes, on retrouve des enfants de moins de sept ans qui rencontreraient des difficultés à l'inscription à l'école si des dispositions ne sont pas prises pour qu'ils puissent avoir des actes de naissance.

Par ailleurs, environ 32,6 % de la population des sans niveau possède un acte de naissance. Ceci leur permet éventuellement de s'inscrire dans une école si les conditions d'âge sont requises ou de bénéficier d'autres services nécessitant la possession d'un acte de naissance. En mettant en relation la possession d'un acte de naissance et le sexe, on remarque là encore que les filles sont celles qui possèdent le moins ce document. En effet, sur 100 filles n'ayant aucun niveau d'instruction, 76 ne possèdent pas un acte de naissance soit plus trois fille sur 4.

A partir des niveaux d'instruction maternel jusqu'au supérieur, la possession d'un acte de naissance devient quasiment une réalité pour tous.

Il serait intéressant que l'on examine ce résultat pour les enfants de 6 ans qui, officiellement sont autorisés à s'inscrire au primaire.

Le tableau 10.5 révèle que pour ces enfants, il y a environ 69 enfants sur 100 qui ne possèdent pas un acte de naissance (31,1 % en possède). Ainsi, si la possession d'acte de naissance est une nécessité pour s'inscrire au primaire, tous ces enfants qui n'ont pas d'acte de naissance à 6 ans, auront du mal à s'inscrire au CP1 à l'âge de 6 ans. Par conséquent, ils contribueront à augmenter la population des sans niveau ou dans le meilleur des cas à diminuer le taux net de scolarisation au primaire (mais augmenteraient le taux brut de scolarisation).

Les filles et garçons de cet âge sont quasiment au même niveau de possession d'acte de naissance que dans l'ensemble.

**Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance**

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Masculin	31,9	68,1	100
Féminin	30,3	69,7	100
Total	31,1	68,9	100

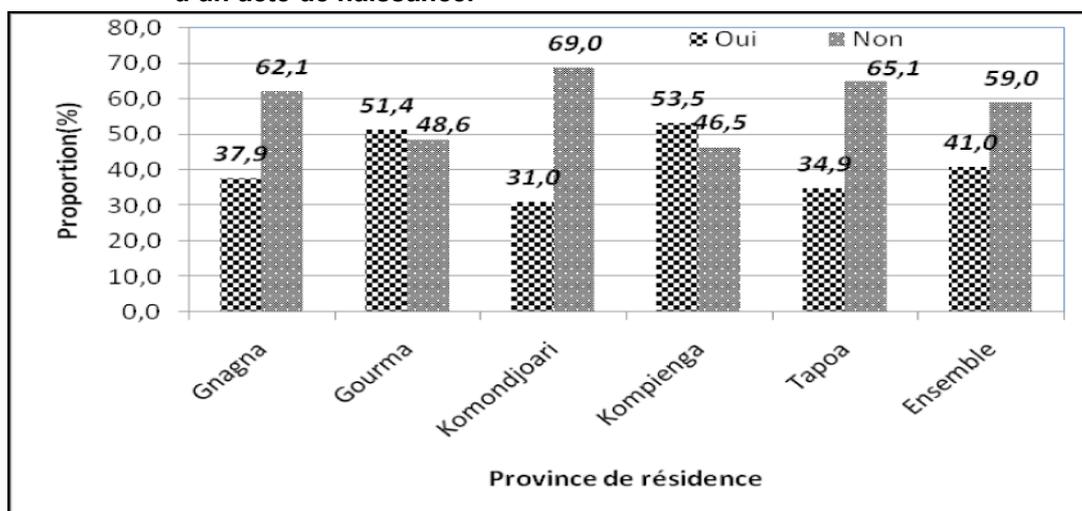
#### 10.4 - ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE PAR PROVINCE

L'examen des indicateurs du tableau 10.6 révèle dans la globalité que c'est dans la Kompienga qu'on enregistre le meilleur niveau de possession d'acte de naissance (53,5%). Elle est suivie de près par le Gourma où 51,4% des personnes de 3 ans ou plus possède un acte de naissance. Le plus faible niveau est enregistré dans la province de la Komondjoari (31,0%). Le graphique 10.6 illustre ces résultats au niveau provincial.

**Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance**

Province résidence	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Gnagna	37,9	62,1	100
Gourma	51,4	48,6	100
Komondjoari	31,0	69,0	100
Kompienga	53,5	46,5	100
Tapoa	34,9	65,1	100
Ensemble	41,0	59,0	100

**Graphique 10.3 : Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance.**



## 10.5 – POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE DANS LES COMMUNES

Etant donné qu'en général les services d'état civil sont installés dans les communes (mairies), il serait alors intéressant de s'interroger sur la possession d'un acte de naissance dans ces communes. Ceci fait l'objet de cette section.

### 10.5.1 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province de la Gnagna

En matière de possession d'acte de naissance dans la province de la Gnagna au niveau communal, les résultats du tableau 10.7 indique que le meilleur niveau est enregistré dans la commune urbaine de Bogandé (73,6%). Le plus faible niveau est enregistré dans la commune de Liptougou où 26,9% des individus ayant répondu à la question sur la possession d'acte de naissance ont déclaré avoir un acte de naissance. Dans les autres communes de la province, on retient qu'au moins 1 personne sur 3 possède un acte de naissance.

**Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population de la Gnagna par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Communes de la Gnagna	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Bilanga	31,8	68,2	100
Bogande	34,3	65,7	100
Commune urbaine de	73,6	26,4	100
Coalla	33,9	66,1	100
Liptougou	26,9	73,1	100
Mani	45,1	54,9	100
Piela	46,6	53,4	100
Thion	34,3	65,7	100
Total	37,9	62,1	100

En examinant ces résultats pour les enfants de moins de cinq ans, on note que la commune urbaine de Bogandé est toujours en tête avec un niveau d'enregistrement de 55,4%(Tableau 10.8). Le plus faible niveau d'enregistrement est encore observé dans la commune de Liptougou (16,2 %). En d'autres termes, dans la commune de Liptougou, plus de 84 enfants de moins de cinq ans sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance.

**Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Communes de la Gnagna	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Bilanga	21,5	78,5	100
Bogande	21,9	78,1	100
Commune urbaine de Bogande	55,4	44,6	100
Coalla	17,7	82,3	100
Liptougou	16,2	83,8	100
Mani	37,1	62,9	100
Piela	28,5	71,5	100
Thion	25,8	74,2	100
Total	25,4	74,6	100

### 10.5.2 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Gourma

Dans les communes de cette province, la proportion la plus élevée de résidents possédant un acte de naissance est observée dans la commune urbaine de Fada (96,6 %) (Tableau 10.9). Les communes de Diabo, Diapangou ont plus de 50 % de leurs résidents qui possèdent un acte de naissance. La plus faible proportion de résidents possédant un acte de naissance est observée dans la commune de Yamba (30,7 %).

**Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population du Gourma par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Communes du Gourma	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Diabo	69,9	30,1	100
Diapangou	56,7	43,3	100
Fada N'Gourma	40,6	59,4	100
Commune urbaine de Fada	96,6	3,4	100
Matiacoali	30,8	69,2	100
Tibga	42,4	57,6	100
Yamba	30,7	69,3	100
Total	51,4	48,6	100

Le tableau 10.10 révèle que c'est la commune urbaine de Fada qui occupe toujours le premier rang par la possession d'un acte de naissance (94,5%). Elle est suivie des communes de Diabo où plus de 50 % des enfants de moins de cinq ans possèdent un acte de naissance. La commune de Matiacoali occupe le dernier rang dans cette province avec un niveau d'enregistrement de 16,0 %.

**Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq du Gourma par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Communes du Gourma	Possession d'un acte de		
	Oui	Non	Total
Diabo	65,8	34,2	100
Diapangou	49,5	50,5	100
Fada N'Gourma	30,6	69,4	100
Commune urbaine de Fada	94,5	5,5	100
Matiacoali	16,0	84,0	100
Tibga	28,0	72,0	100
Yamba	19,3	80,7	100
Total	38,9	61,1	100

### 10.5.3 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province de la Komondjoari

En matière de possession d'acte de naissance dans la province de la Komondjoari au niveau communal, les résultats du tableau 10.11 indique que le meilleur niveau est retrouvé dans la commune urbaine de Gayeri (60,3%). Le plus faible niveau est enregistré dans la commune rurale de Bartibougou où 27,2% des individus ayant répondu à la question sur la possession d'acte de naissance ont déclaré avoir un acte de naissance.

**Tableau 10.11 : Répartition (%) de la population de la Komondjoari par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Communes de la Komondjoari	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Bartibougou	27,2	72,8	100
Foutouri	29,9	70,1	100
Gayeri	28,7	71,3	100
Commune urbaine de Gayeri	60,3	39,7	100
Total	31,0	69,0	100

En examinant ces résultats pour les enfants de moins de cinq ans, on note que la commune urbaine de Gayeri est toujours en tête avec un niveau d'enregistrement de 42,4%(Tableau 10.12). Le plus faible niveau d'enregistrement est encore observé dans la commune rurale de Gayeri (10,6 %). En d'autres termes, dans la commune rurale de Gayeri, environ de 90 enfants de moins de cinq ans sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance.

**Tableau 10.12 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq de la Komondjoari par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Communes de la Komondjoari	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Bartibougou	10,7	89,3	100
Foutouri	17,9	82,1	100
Gayeri	10,6	89,4	100
Commune urbaine de Gayeri	42,4	57,6	100
Total	14,0	86,0	100

#### 10.5.4 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province de la Kompienga

Dans les communes de cette province, la proportion la plus élevée de résidents possédant un acte de naissance est observée dans la commune urbaine de Pama (89,4 %) (Tableau 10.13). En dehors de la commune rurale de Pama où le niveau d'enregistrement est un plus élevé (supérieur à 50%), les autres communes rurales ont des niveaux d'enregistrement inférieur à 50%.

**Tableau 10.13 : Répartition (%) de la population de la Kompienga par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Communes de la Kompienga	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Kompienga	48,5	51,5	100
Madjoari	42,5	57,5	100
Pama	51,3	48,7	100
Commune urbaine de Pama	89,4	10,6	100
Total	53,5	46,5	100

Le tableau 10.14 révèle que c'est la commune urbaine de Pama qui occupe toujours le premier rang en matière de possession d'un acte de naissance (85,6%). Elle est suivie de la commune rurale de Pama où seulement 36,3% des enfants de moins de cinq ans possèdent un acte de naissance. La commune de Madjoari occupe le dernier rang dans cette province avec un niveau d'enregistrement de 23,3 %.

**Tableau 10.14 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq de la Kompienga par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Communes de la Kompienga	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Kompienga	32,1	67,9	100
Madjoari	23,3	76,7	100
Pama	36,3	63,7	100
Commune urbaine de Pama	85,6	14,4	100
Total	37,9	62,1	100

#### 10.5.5 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province de la Tapoa

En matière de possession d'acte de naissance dans la province de la Tapoa au niveau communal, les résultats du tableau 10.15 indique que le meilleur niveau est enregistré dans la commune urbaine de Diapaga (93,1%). Le plus faible niveau est enregistré dans la commune rurale de Botou où 26,9% des individus ayant répondu à la question sur la possession d'acte de naissance ont déclaré avoir un acte de naissance.

**Tableau 10.15 : Répartition (%) de la population de la Tapoa par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Commune de la Tapoa	Possession d'acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Botou	26,9	73,1	100
Diapaga	37,6	62,4	100
Commune urbaine de Diapaga	93,1	6,9	100
Kantchari	30,3	69,7	100
Logobou	34,2	65,8	100
Namounou	45,6	54,4	100
Partiaga	31,4	68,6	100
Tambaga	45,9	54,1	100
Tansarga	27,0	73,0	100
Total	34,9	65,1	100

L'examen du tableau 10.16 révèle que la commune urbaine de Diapaga occupe toujours le premier rang avec un niveau d'enregistrement de 89,5%. Les autres communes de la province connaissent de faibles niveaux d'enregistrement. En effet, le niveau d'enregistrement de chacune de ces communes est inférieur à 50%. Toutefois, le plus faible niveau (16,0%) est enregistré dans la commune de Botou. C'est dire que dans cette commune, 84 enfants de moins de cinq ans sur 100 ne possèdent pas d'acte de naissance.

**Tableau 10.16 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq de la Tapoa par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Commune de la Tapoa	Possession d'acte de naissance		
	Oui	Non	Total
Botou	16,0	84,0	100
Diapaga	23,3	76,7	100
Commune urbaine de Diapaga	89,5	10,5	100
Kantchari	21,6	78,4	100
Logobou	28,5	71,5	100
Namounou	41,6	58,4	100
Partiaga	19,8	80,2	100
Tambaga	40,4	59,6	100
Tansarga	20,5	79,5	100
Total	26,1	73,9	100

## CONCLUSION

La possession d'un acte de naissance constitue l'un des droits fondamentaux de tout individu et, particulièrement les enfants. Cependant, Il existe des enfants qui ne possèdent pas un acte de naissance. L'analyse faite au niveau de la région de l'Est démontre bien cet état de fait. En effet, dans cette région du Burkina Faso, 41 personnes sur 100 possèdent

pas un acte de naissance Les garçons (49,2 %) sont plus nombreux que les filles (33 %) à posséder un acte de naissance.

Les enfants de moins de cinq ans sont davantage concernés par cette question : seulement 1 enfant de moins de cinq ans sur 3 possède un acte de naissance. De ce résultat, il ressort que beaucoup d'efforts restent à faire pour assurer la complétude de l'enregistrement des naissances à l'état civil.

Dans le milieu urbain, 88,4% des personnes possèdent un acte de naissance contre 37,6 % dans le milieu rural.

Au niveau communal, on note que c'est dans les communes urbaines que le niveau de possession d'acte de naissance est plus important.

## CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

---

### INTRODUCTION

Le concept de ménage est étroitement associé au concept de l'habitation qui reflète ses caractéristiques socio-économiques et culturelles. De ce fait, l'analyse des variables liées à l'habitation constitue d'une part un élément supplémentaire de connaissance des ménages et, d'autre part une source importante de données pour l'élaboration des politiques en matière d'habitation et d'amélioration des conditions de vie des ménages.

#### **Collecte des données**

Parmi les variables collectées et qui renseignent sur les caractéristiques des ménages, on s'intéresse à celles relatives au nombre de résidents dans le ménage et aux caractéristiques (sexe, âge) du chef de ménage.

#### **Définition des concepts**

Il est défini dans cette section les concepts utilisés dans le chapitre.

**Concession** : La concession est l'unité d'habitation formée par un ou plusieurs ensembles de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités seront considérés comme des concessions.

La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

**Logement** : il désigne tout local à usage d'habitation et plus spécialement, toute partie d'une maison où l'on réside habituellement.

**Ménage** : le ménage est l'unité fondamentale du recensement. Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

**Ménage ordinaire**: la définition du ménage ordinaire se réfère à deux concepts essentiels : unité d'habitation ou de logement, relations de parenté. Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.

En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés et qui vivent ensemble.

**Ménage collectif** : Un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

**Famille** : la famille est l'ensemble des membres du ménage dont la parenté, jusqu'à un certain degré, dépend des liens de sang, de l'adoption ou du mariage.

**Habitat** : L'habitat se définit comme l'aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital.

*Seuls les ménages ordinaires sont pris en compte pour cette analyse.*

### 11.1 - EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES

La taille moyenne des ménages est le nombre de personnes qui y vive habituellement. Au niveau national, cette taille est estimée à 5,9 personnes par ménage. La région de l'Est compte 192 664 ménages de taille moyenne de 6,3 personnes.

Le milieu rural concentre 177 062 ménages soit près de 92 ménages sur 100 (91,9 %) dont la taille moyenne est de 6,4. Quant aux ménages du milieu urbain, ils sont au nombre de 15 602 avec une taille moyenne de 5,1 personnes. Ainsi donc, les ménages de la région de l'Est ont une taille supérieure à la moyenne nationale.

**Tableau 11. 1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportions (%)	Taille moyenne des ménages
Urbain	15 602	8,1	5,1
Rural	177 062	91,9	6,4
Ensemble	192 664	100	6,3

### 11.2 - TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR PROVINCE

La taille moyenne des ménages, rappelons-le, est de 6,3 personnes dans la région de l'Est contre 5,9 au niveau national. La Tapoa présente la taille moyenne la plus élevée (6,8 personnes par ménage). La plus faible taille moyenne est observée dans la Kompienga où elle est de 5,8 personnes par ménages. Quel que soit la province considérée, on observe que dans sa partie milieu rural, la taille moyenne des ménages est supérieure à 6 personnes. Dans la partie urbaine, la Kompienga qui a la plus faible taille moyenne au niveau régional, enregistre la taille moyenne des ménages la plus élevée avec 5,8 personnes.

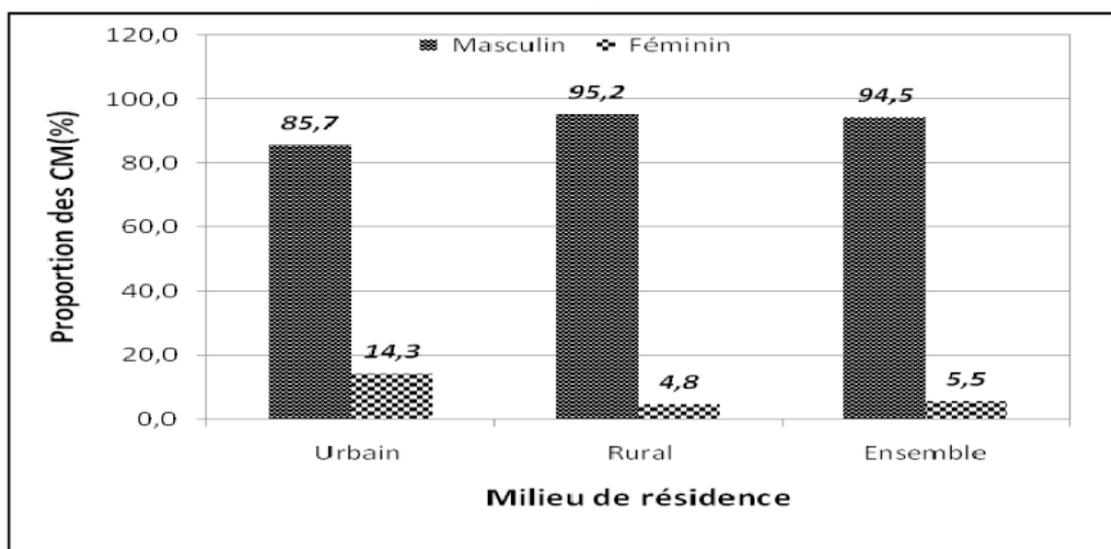
**Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence**

Province	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Gnagna	5,4	6,1	6,1
Gourma	5,0	6,5	6,3
Komondjoari	5,5	6,0	6,0
Kompienga	5,6	5,8	5,8
Tapoa	4,8	6,8	6,8
Total	5,1	6,4	6,3

### 11.3 - STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE

Dans la région de l'Est, 6 chefs de ménage sur 100 sont des femmes tandis qu'au niveau national ces femmes sont au nombre de 11 sur 100. Cette proportion est de 4,8% en milieu rural et atteint 14,3 % en milieu urbain (Graphique 11.1).

**Graphique 11.1 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe selon le milieu de résidence**



Dans la région de l'Est, un chef de ménage a en moyenne 40,7 ans. Les femmes chefs de ménage sont un peu plus âgées que les hommes chefs de ménage. En effet, elles ont un âge moyen de 41,8 ans contre 40,6 ans pour les hommes. Les résultats du tableau ci-dessous indiquent également 50% des chefs de ménages ont moins de 33 ans. Comme on pouvait s'y attendre, ces indicateurs diffèrent selon qu'on soit en milieu urbain ou en milieu rural. Ainsi, il ressort qu'en milieu urbain, un chef de ménage a en moyenne 39,7 ans contre 40,8 ans en milieu rural.

**Tableau 11. 3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
15-19	2,8	3,3	2,9	1,6	4,1	1,7	1,7	3,9	1,8
20-24	8,5	10,5	8,8	9,3	10,9	9,3	9,2	10,8	9,3
25-29	15,7	13,5	15,4	16,0	12,7	15,8	16,0	12,9	15,8
30-34	17,8	13,4	17,2	15,2	11,6	15,0	15,4	11,9	15,2
35-39	14,7	9,1	13,9	13,6	11,7	13,5	13,7	11,1	13,6
40-44	11,6	10,7	11,4	11,3	11,6	11,3	11,3	11,4	11,3
45-49	7,8	9,8	8,1	8,4	8,8	8,4	8,4	9,0	8,4
50-54	6,4	7,6	6,5	7,1	7,6	7,1	7,0	7,6	7,1
55-59	4,5	5,5	4,6	5,0	5,0	5,0	5,0	5,1	5,0
60-64	3,5	6,4	3,9	4,6	6,2	4,6	4,5	6,2	4,6
65-69	2,7	4,0	2,9	3,0	3,2	3,0	2,9	3,4	3,0
70-74	2,0	3,3	2,2	2,3	3,3	2,4	2,3	3,3	2,4
75-79	0,8	0,9	0,8	1,2	1,3	1,2	1,1	1,3	1,1
80 et +	0,8	1,5	0,9	1,3	1,9	1,4	1,3	1,8	1,3
ND	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
<i>Age moyen</i>	<i>39,3</i>	<i>41,9</i>	<i>39,7</i>	<i>40,7</i>	<i>41,8</i>	<i>40,8</i>	<i>40,6</i>	<i>41,8</i>	<i>40,7</i>
<i>Age médian</i>	<i>31,7</i>	<i>35,0</i>	<i>32,0</i>	<i>32,9</i>	<i>34,6</i>	<i>33,0</i>	<i>32,8</i>	<i>34,7</i>	<i>32,9</i>

## CONCLUSION

Lors du RGPH de 2006 on a dénombré dans la région de l'Est, 192 664 ménages ordinaires d'une taille moyenne de 6,3 personnes. Cette taille est légèrement au-dessus de la moyenne nationale qui est de 5,9. En milieu rural, la taille moyenne est de 6,4 personnes contre 5,1 en milieu urbain. Les ménages ruraux représentent 91,9 % de l'ensemble et ceux du milieu urbain, 8,1 %.

Les femmes chefs de ménage représentent 5,5 % de l'ensemble avec une proportion plus importante en milieu urbain.

## CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

---

### INTRODUCTION

A Chaque ménage ou groupe de ménages est associée une habitation. L'étude des caractéristiques des unités d'habitation en même temps qu'elle renseigne sur les conditions de vie des ménages peut aider à l'élaboration de politique en matière de logement.

Une politique de lotissement à grande ampleur en milieu urbain et de réforme foncière, a été entreprise dans les années 1983-1984 et a montré ses limites (INSD, 2006). Si l'offre d'habitation fait défaut, en particulier en ville, la qualité des habitations du point de vue des commodités qui les accompagnent et de leur durabilité sont précaires.

### **Collecte des données**

Les analyses qui suivent permettent d'appréhender les caractéristiques de l'habitation à travers un certain nombre d'informations collectées lors du recensement à partir des variables comme : mode d'évacuation des eaux usées, mode d'évacuation des ordures ménagères, la source d'eau de boisson, la source d'énergie pour la cuisson des aliments, le type d'aisance.

### **Définition des concepts**

Pour une meilleure compréhension du lecteur, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme ci-dessous indiqué.

**Type d'habitat** : C'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir d'immeuble à appartements, de villa, de maison individuelle simple, de bâtiment à plusieurs logements, de case

**Unité d'habitation** : C'est l'ensemble des bâtiments occupés par le ménage

**Immeuble à appartements** : C'est un bâtiment de type moderne de un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

**Villa** : C'est une maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes: cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

**Maison individuelle simple** : C'est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

**Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)** : construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages.

**Case** : construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

**Type d'aisance** : Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de chasse d'eau personnelle, de chasse d'eau en commun, de latrine simple, de latrine ventilée, de la brousse/nature

**Chasse d'eau personnelle** : Installation moderne à usage personnel située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage ;

**Chasse d'eau en commun** : Similaire au premier cas, il s'agit d'une installation moderne généralement située dans une concession et destiné à un usage collectif ;

**Latrine simple** : Il s'agit d'une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération

**Latrine ventilée** : Trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie ;

**Brousse/Nature** : Les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

## 12.1 - TYPE D'HABITAT

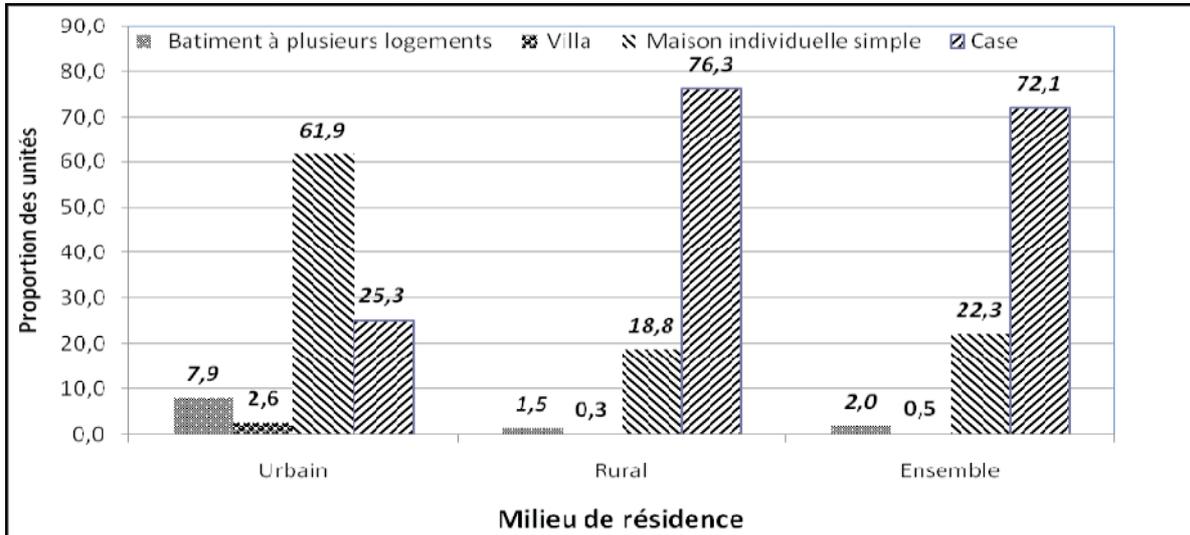
Dans cette section, l'étude porte sur la répartition des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence, puis selon la province.

### 12.1.1 – Les données globales

Le type d'habitat dominant de la région de l'Est est « case », il représente 72,1 % de l'habitation. Cette catégorie d'habitation est plus importante en milieu rural (76,3 %) qu'en milieu urbain (25,3 %). Au niveau de l'ensemble du pays, la « maison individuelle simple » est le type d'habitat le plus représenté avec 60,8 %. Le deuxième type d'habitat le plus important est constitué par la « maison individuelle simple » (22,3 %), suivi des bâtiments à plusieurs logements (2,0 %). En définitive, 96,4 % des habitations de l'Est appartiennent à l'une de ces trois catégories. En zone urbaine, 61,9 % des ménages habitent dans des maisons individuelles simples contre 18,8% en milieu rural. Quant aux bâtiments à plusieurs logements (non immeuble), ils sont plus représentés en milieu urbain (23,3 %) qu'en milieu rural (6,4 %).

**Tableau 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon le milieu de résidence**

Type habitat	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Case	25,3	76,3	72,1
Maison individuelle simple	61,9	18,8	22,3
Bâtiment à plusieurs logements (non	7,9	1,5	2,0
Autres	0,6	1,9	1,8
Villa	2,6	0,3	0,5
Immeuble à appartements	0,1	0,1	0,1
ND	1,5	1,2	1,2
Total	100	100	100

**Graphique 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat**

### 12.1.2 – Le type d'habitat par province

La case est le type d'habitat le plus répandu dans la région de l'Est. Il est encore plus répandu dans la Gnagna et la Komondjoari dans la mesure où dans ces provinces 79,3% des ménages y habitent contre 61,5% dans le Gourma. C'est dire que les cases sont moins répandues dans le Gourma même si l'on observe que 62 ménages sur 100 habitent dans des cases. Le Gourma est également la province où la maison individuelle simple est la plus répandue (31,3%) ainsi que les bâtiments à plusieurs logements (3,6%). Les autres types d'habitation se retrouvent des proportions faibles.

**Tableau 12.2 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon la province**

Type habitat	Province résidence					Total
	Gnagna	Gourma	Komondjoari	Kompienga	Tapoa	
Case	79,3	61,5	79,3	62,0	73,8	72,1
Maison individuelle simple	16,5	31,3	14,6	28,4	21,7	22,3
Bâtiments à plusieurs logements (non immeuble)	1,4	3,6	0,6	2,8	1,3	2,0
Autre	1,3	1,6	4,4	4,4	1,4	1,8
Villa	0,3	0,8	0,1	1,3	0,3	0,5
Immeuble à appartements	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
ND	1,2	1,1	0,9	1,0	1,4	1,2
Total	100	100	100	100	100	100

## 12.2 - Mode d'éclairage

L'analyse porte sur la répartition des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence et selon la province.

### 12.2.1 – Les données globales

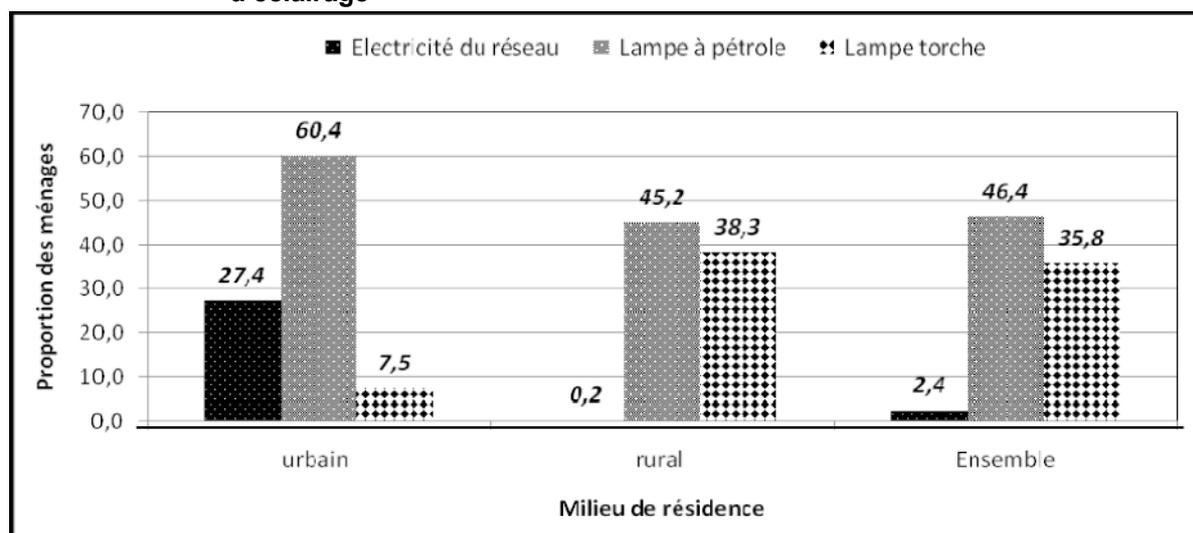
Au Burkina Faso, 67,3 % des ménages utilisent la lampe à pétrole comme mode principal d'éclairage et 10,8 % ont accès à l'électricité du réseau.

Le tableau 12.3 montre que dans la région de l'Est, la source d'éclairage la plus utilisée est la lampe à pétrole (46,4 %) et concerne 60,4% des ménages du milieu urbain et 45,2 % des ménages du milieu rural. L'électricité du réseau est utilisée par 2,4 % des ménages. Elle est plus utilisée en milieu urbain (27,4%) qu'en milieu rural (0,2%). Le graphique 12.2 illustre ces résultats.

**Tableau 12.3 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon le milieu de résidence**

Mode principal éclairage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Electricité du réseau	27,4	0,2	2,4
Electricité personnelle	0,7	0,3	0,4
Lampe à gaz	0,2	0,0	0,1
Lampe à pétrole	60,4	45,2	46,4
Lampe torche	7,5	38,3	35,8
Autre	2,6	14,9	13,9
ND	1,2	1,1	1,1
Total	100	100	100

**Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage**



### 12.2.2 – Le mode d'éclairage par province

L'électricité du réseau est utilisée par 6 % des ménages dans le Gourma et 3,1% par ceux de la Kompienga. Il n'est pratiquement pas utilisé dans les autres provinces de la région. Quant au recours à la lampe à pétrole comme mode d'éclairage, il est plus fréquent dans la Kompienga (68,1 %). La lampe à torche est utilisée par 41,1% des ménages dans la Gnagna (Tableau 12.4).

**Tableau 12.4 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon la province**

Mode principal éclairage	Province résidence					
	Gnagna	Gourma	Komondjoari	Kompienga	Tapoa	Ensemble
Electricité du réseau	0,8	6,0	0,9	3,1	1,1	2,4
Electricité personnelle	0,2	0,3	0,1	0,5	0,6	0,4
Lampe à gaz	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
Lampe à pétrole	42,7	51,5	27,7	68,1	45,7	46,4
Lampe à huile	0,7	0,7	0,9	0,6	0,5	0,7
Lampe torche	41,1	31,8	40,8	22,9	34,8	35,8
ND	1,1	1,1	1,0	1,0	1,2	1,1
Total	100	100	100	100	100	100

### 12.3 - SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON

L'analyse porte dans cette partie, sur la répartition des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence et la province.

#### 12.3.1 – Données globales

Plus de 9 ménages sur 10 (94,3 %) utilisent le bois pour la cuisson des aliments. Le charbon de bois est utilisé par 1,7% des ménages tandis que le gaz est utilisé par 1,5% des ménages.

Il existe des disparités importantes en matière de source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence. En effet, en milieu rural, 96,0 % des ménages utilisent le bois contre 75,2 % en milieu urbain. S'agissant du gaz, son usage est plus de 15 fois plus répandu en milieu urbain (10,9 %) qu'en milieu rural (0,7 %). Le charbon de bois et les foyers améliorés sont également plus utilisés en milieu urbain qu'en milieu rural. Les proportions sont respectivement de 8,8 % et 2,8 % pour le milieu urbain et de 1,0 % et 1,2 % en milieu rural.

**Tableau 12.5 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence**

Energie pour cuisson	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Bois (foyer simple)	75,2	96,0	94,3
Charbon de bois	8,8	1,0	1,7
Gaz	10,9	0,7	1,5
Bois (foyer amélioré)	2,8	1,2	1,4
Autres	0,8	0,3	0,4
Pétrole	0,3	0,2	0,2
Electricité	0,3	0,0	0,0
ND	0,9	0,6	0,6
Total	100	100	100

### 12.3.2 – Sources d'énergie pour la cuisson dans les provinces

Les foyers simples sont davantage utilisés dans la province de la Komondjoari (96,7 %). Quant au charbon de bois et le gaz, les résultats du tableau 12.6 indiquent qu'ils sont plus utilisés dans le Gourma. En effet, on enregistre respectivement 2,1% et 2,9% des ménages de cette province qui en recourent pour la cuisson de leurs aliments.

**Tableau 12.6 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon la province**

Energie pour cuisson	Province résidence					
	Gnagna	Gourma	Tapoa	Komondjoari	Kompienga	Total
Bois (foyer simple)	95,2	92,2	94,6	96,7	94,1	94,3
Charbon de bois	1,6	2,1	1,5	0,7	1,6	1,7
Gaz	0,9	2,9	1,0	1,1	2,2	1,5
Bois (foyer amélioré)	1,3	1,4	1,6	0,8	1,0	1,4
Autres	0,2	0,4	0,6	0,1	0,4	0,4
Pétrole	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2
Electricité	0,0	0,1	0,0	-	0,0	0,0
ND	0,5	0,6	0,7	0,5	0,5	0,6
Total	100	100	100	100	100	100

## 12.4 - SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

Dans ce sous-chapitre, il s'agit d'étudier la répartition des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence et selon la province.

### 12.4.1 – Données globales

La pompe (forage) est la principale source d'approvisionnement en eau de boisson de 50,7 % des ménages. Les ménages qui s'approvisionnent au puits ordinaire représentent 25,3 %

et seulement 4,5 % des ménages ont accès à l'eau des bornes fontaines. Il y a seulement 0,7 % des ménages qui boivent l'eau courante et 10,7 %, l'eau des puits busés tandis qu'on a jusqu'à 7,2 % des ménages qui s'approvisionnent à la rivière, au marigot ou au barrage.

En milieu urbain, 39,8% des ménages utilisent l'eau des forages, 4,6 % l'eau courante et 40,3%, l'eau des bornes fontaines. En revanche, près de la moitié (51,7 %) des ménages ruraux s'approvisionnent en eau de forage, 26,9 % en eau de puits ordinaire et 7,8 % au marigot.

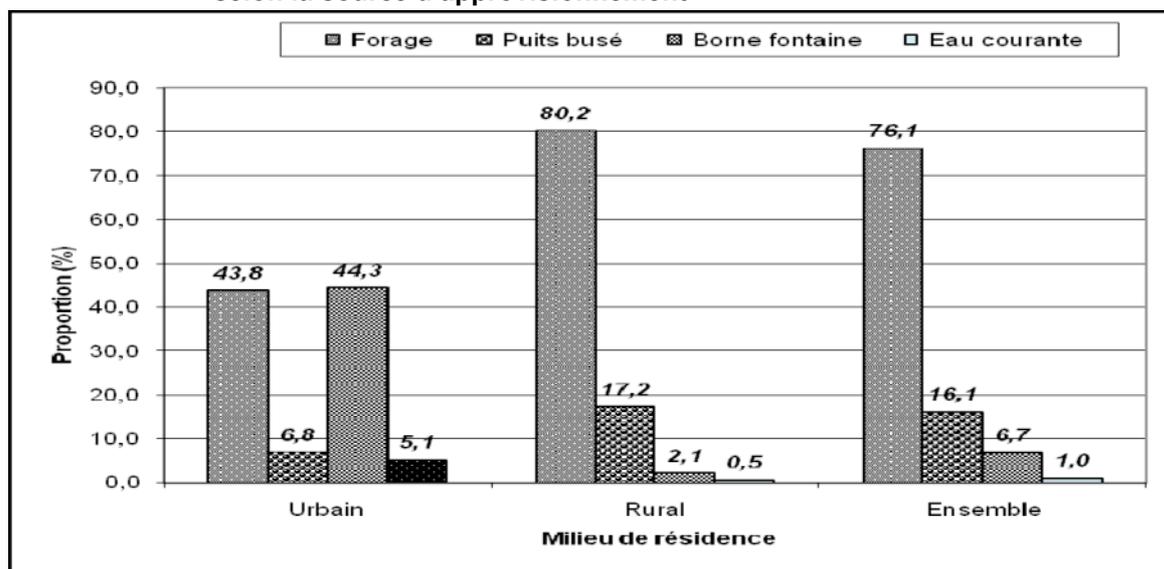
**Tableau 12.7 : Répartition des ménages (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence**

Approvisionnement eau	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Pompe (forage)	39,8	51,7	50,7
Puits ordinaire	7,2	26,9	25,3
Puits busé	6,2	11,1	10,7
Rivière, marigot, barrage	1,0	7,8	7,2
Borne fontaine	40,3	1,3	4,5
Eau courante	4,6	0,3	0,7
Autres	0,1	0,2	0,2
ND	0,9	0,7	0,7
Total	100	100	100

En considérant l'eau potable (l'eau de forage, bornes fontaines, Eau courante, puits busé), on note que 66,6% des ménages de la région, soit 90,9 % en milieu urbain et 64,4 % en milieu rural ont accès à celle-ci.

Le graphique 12.3 donne la répartition des ménages utilisant l'eau potable par milieu de résidence selon la source d'approvisionnement

**Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages utilisant l'eau potable par milieu de résidence selon la source d'approvisionnement**



### 12.4.2 – Source d’approvisionnement en eau de boisson dans les provinces

Dans la Gnagna, 60,8% des ménages utilisent l’eau des forages comme eau de boisson. L’eau des puits ordinaires est plus utilisée dans la Komondjoari comme eau de boisson dans la mesure où dans cette province 36,2% des ménages l’utilisent contre 15,6% dans la Kompienga. L’eau courante, utilisée par très peu de ménages concerne 1,3% et des ménages du Gourma et pratiquement inexistante dans les autres provinces. Quant à l’eau des bornes fontaines, elle est utilisée comme eau de boisson par 8,1% des ménages de la Kompienga.

**Tableau 12.8 : Répartition (%) des ménages par source d’approvisionnement en eau de boisson selon la province**

Approvisionnement en eau	Province de résidence					
	Gnagna	Gourma	Komondjoari	Kompienga	Tapoa	Ensemble
Pompe (forage)	60,8	56,5	45,2	44,9	34,8	50,7
Puits ordinaire	21,8	19,4	36,2	15,6	35,4	25,3
Puits busé	6,4	7,0	6,3	18,0	19,3	10,7
Rivière marigot, barrage	6,8	7,6	9,4	11,7	5,7	7,2
Borne fontaine	2,8	7,4	2,2	8,1	3,5	4,5
Eau courante	0,5	1,3	0,2	0,8	0,3	0,7
Autres	0,3	0,1	0,0	0,2	0,1	0,2
ND	0,7	0,7	0,6	0,6	0,8	0,7
Total	100	100	100	100	100	100

## 12.5 - TYPE D’AISANCE

Dans ce sous-chapitre, l’étude porte sur la répartition des unités d’habitation par type d’aisance selon le milieu de résidence et la province.

### 12.5.1 – Données globales

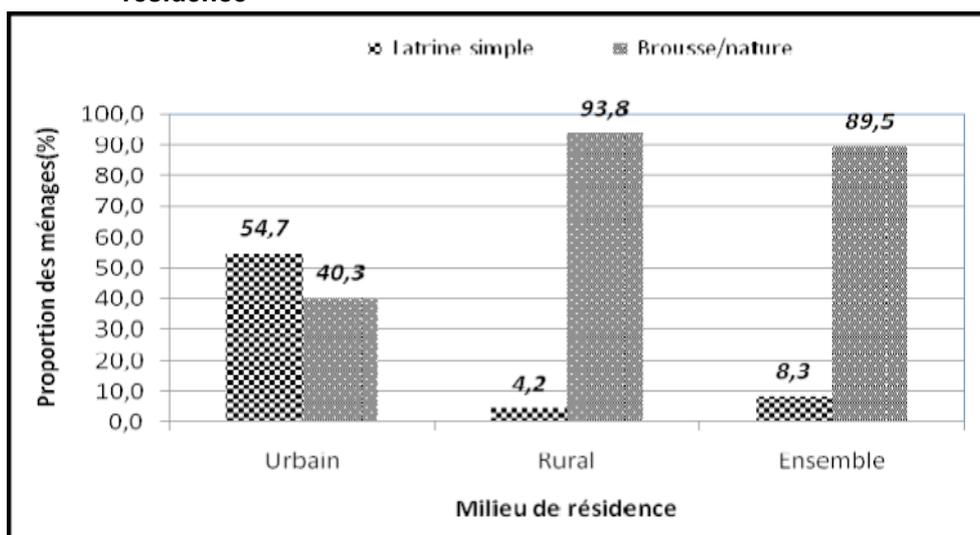
Dans la région, les deux principaux lieux d’aisance sont la brousse/nature et la latrine simple. Près de 9 ménages sur 10 (89,5 %) utilisent la brousse/nature comme principal lieu d’aisance, 8,3 % utilisent la latrine simple.

En considérant le milieu de résidence, près de 94 ménages sur 100 (93,8 %) des ménages ruraux utilisent la nature et 4,2 % utilisent des latrines simples. En milieu urbain, 54,7% des ménages utilisent la latrine simple comme type principal d’aisance ; la nature vient en deuxième position avec 40,3% des ménages.

**Tableau 12.9 : Répartition (%) des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence**

Type d'aisance	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Brousse/nature	40,3	93,8	89,5
Latrine simple	54,7	4,2	8,3
Autres	1,6	0,4	0,5
Latrine ventilée	1,1	0,4	0,4
Chasse d'eau en commun	0,8	0,4	0,4
Chasse d'eau personnelle	0,5	0,1	0,1
ND	1,0	0,7	0,8
Total	100	100	100

Le graphique suivant permet de visualiser le niveau d'utilisation des deux principaux types d'aisances utilisés.

**Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance résidence**

### 12.5.2 - Type d'aisance dans les provinces

Dans la province de la Komondjoari, 94,3% des ménages utilisent la brousse comme principal type d'aisance ; cette proportion atteint 82 % dans la province de le Gourma. Les latrines concernent 15,2% des ménages de la province du Gourma et seulement 4,2% des ménages de la Komondjoari. Les autres types d'aisances sont pratiquement inutilisés dans chacune des provinces de la région.

**Tableau 12.10 : Répartition des ménages (%) par type d'aisance selon la province**

Type d'aisance	Province résidence					
	Gnagna	Gourma	Komondjoari	Kompienga	Tapoa	Ensemble
Brousse/nature	93,0	82,0	94,3	87,0	91,6	89,5
Latrine simple	5,2	15,2	4,2	9,8	6,5	8,3
Autres	0,3	0,7	0,1	1,0	0,5	0,5
Latrine ventilée	0,2	0,7	0,5	0,6	0,3	0,4
Chasse d'eau en commun	0,4	0,5	0,2	0,5	0,3	0,4
Chasse d'eau personnelle	0,1	0,1	0,0	0,3	0,1	0,1
ND	0,7	0,8	0,7	0,9	0,8	0,8
Total	100	100	100	100	100	100

## 12.6 - MODE D'EVACUATION DES ORDURES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence et la province.

### 12.6.1 – Données globales

Dans l'ensemble de la région, sur 100 ménages, 65 jettent les ordures sur les tas d'immondices. Les ménages qui évacuent les ordures dans la rue représentent 20,1 % et ceux qui utilisent les fossés 4,3 %. (Tableau 12.11).

Selon le milieu de résidence, les résultats indiquent qu'en milieu urbain 58,8 % des ménages jettent les ordures sur les tas d'immondices et 27,7 % dans la rue. Le ramassage privé et les bacs à ordures ne concernent que respectivement 3,1 % et 4,1 % des ménages. En milieu rural, 65,3 % des ménages utilisent les tas d'immondices et 19,5 % la rue comme mode d'évacuation des ordures.

**Tableau 12.11 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence**

Evacuation ordures	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Tas d'immondices	58,8	65,3	64,8
Rue	27,7	19,5	20,1
Autres	2,6	8,1	7,6
Fossé	2,8	4,4	4,3
Ramassage privé	3,1	1,2	1,3
Bac	4,1	1,0	1,2
ND	0,9	0,6	0,6
Total	100	100	100

### 12.6.2 - Mode d'évacuation des ordures ménagères par province

Dans la province de la Komondjoari, 69,5% des ménages jettent leurs ordures sur les tas d'immondices. S'agissant de la rue comme lieu d'évacuation des ordures, les résultats indiquent qu'il est utilisé par 23,9 % des ménages du Gourma. C'est dans la Kompienga qu'on rencontre plus de ménage utilisant les fossés pour évacuer leurs ordures. En effet, dans cette province, 7,9% des ménages recourent aux fossés contre 1,6% dans la Komondjoari.

**Tableau 12.12 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon la province**

Evacuation ordures	Province de résidence					
	Gnagna	Gourma	Tapoa	Komondjoari	Kompienga	Ensemble
Tas d'immondices	65,1	58,0	68,7	69,5	68,9	64,8
Rue	18,3	23,9	18,6	23,2	18,3	20,1
Autres	11,3	6,0	6,4	4,3	2,9	7,6
Fossé	2,7	7,1	3,4	1,6	7,9	4,3
Ramassage privé	1,2	1,6	1,6	0,6	0,8	1,3
Bac	0,8	2,9	0,6	0,4	0,7	1,2
ND	0,5	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6
Total	100	100	100	100	100	100

## 12.7 - MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et selon la province.

### 12.7.1 – Données globales

Au niveau régional, la cour (53,2%) et la rue (35,3%) constituent les principaux modes d'évacuation des eaux usées.

En milieu urbain 29% des ménages évacuent les eaux usées dans la cour contre 55,3% en milieu rural. Par contre la rue est utilisées par 62% des ménages urbains et 33% par les ménages ruraux.

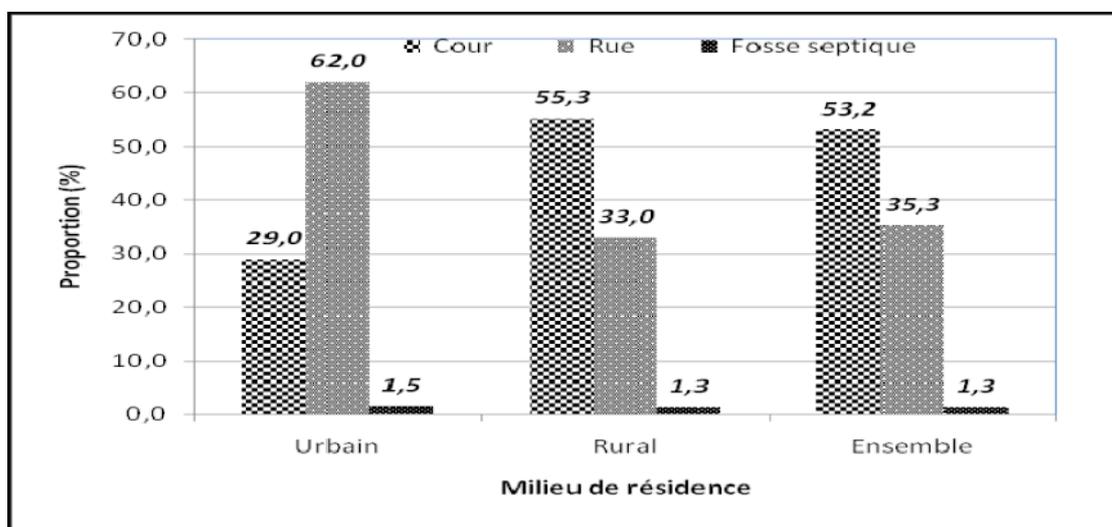
Seulement 1,3% des ménages de la région évacuent les eaux usées dans des fosses septiques, soit 1,5% des ménages urbains et 1,3% des ménages ruraux).

Le graphique 12.5 permet de visualiser la répartition des ménages par milieu de résidence selon les principaux modes d'évacuation des eaux usées.

**Tableau 12.13 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence**

Evacuation des eaux usées	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Cour	29,0	55,3	53,2
Rue	62,0	33,0	35,3
Autres	3,7	7,4	7,1
Fosse septique	1,5	1,3	1,3
Puits	0,7	0,6	0,7
Caniveau	0,3	0,1	0,1
ND	2,7	2,3	2,3
Total	100	100	100

**Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées**



### 12.7.2 - Mode d'évacuation des eaux usées dans les provinces

Dans chacune des cinq provinces, plus de 4 ménages sur 10 évacuent les eaux usées dans la cour. En ce qui la rue, on observe qu'en dehors de la Tapoa où 22,7% des ménages évacuent les eaux usées dans la rue, dans les autres provinces plus d'un (01) ménage sur 3 évacue les eaux usées dans la rue. Les fosses septiques sont utilisés par 3,2% des ménages du Gourma mais dans les autres provinces leur utilisation est presque inexistante dans la mesure où moins 1% y recourent.

**Tableau 12.14 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon la province**

Evacuation eaux usées	Province de résidence					
	Gnagna	Gourma	Komondjoari	Kompienga	Tapoa	Total
Cour	52,8	40,3	55,0	42,8	68,3	53,2
Rue	34,7	44,7	40,3	47,4	22,7	35,3
Puits	0,5	0,9	0,4	0,6	0,7	0,7
Caniveau	0,1	0,1	0,0	0,2	0,1	0,1
Fosse septique	0,6	3,2	0,2	1,1	0,7	1,3
Autres	9,2	8,5	2,2	6,1	4,7	7,1
ND	2,2	2,3	1,8	1,8	2,8	2,3
Total	100	100	100	100	100	100

## 12.8 – BIENS D'EQUIPEMENT

Ce sous-chapitre s'intéresse à la répartition des unités d'habitation par possession de biens d'équipement selon le milieu de résidence, et selon la province.

### 12.8.1 – Données globales

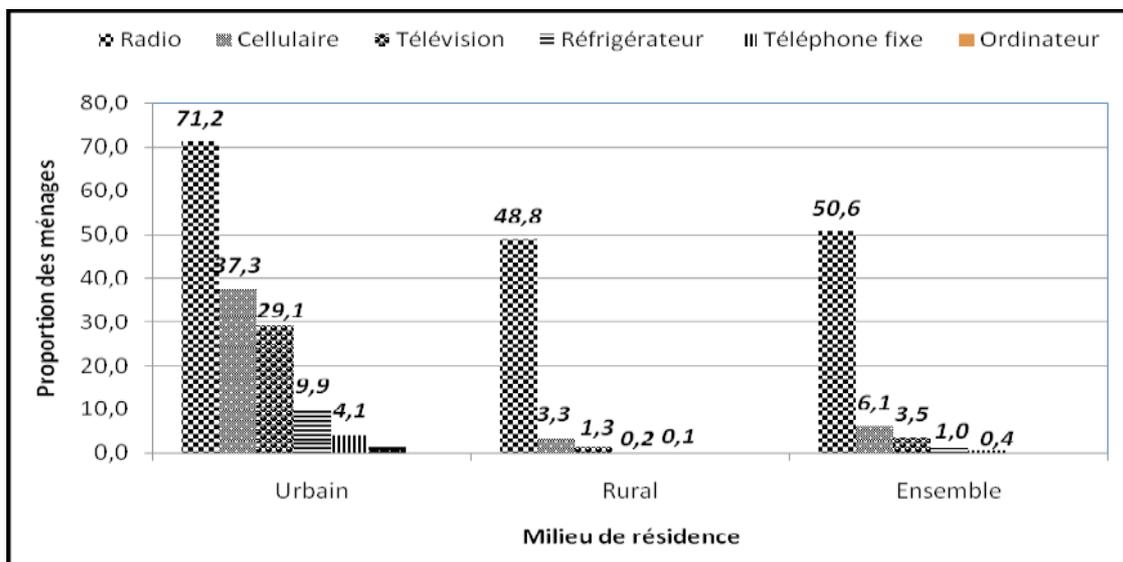
Au niveau régional, le bien d'équipement que les ménages possèdent le plus est la radio (50,6 %). Viennent ensuite le téléphone cellulaire (6,1 %) et la télévision (3,5 %) (Tableau 12.15).

En milieu urbain 71,2 % des ménages possèdent une radio, cette proportion est de 48,8 % en milieu rural. Les ménages urbains disposant de télévision représentent 29,1 % de l'ensemble alors que 1,3 % des ménages ruraux possèdent la télévision. L'utilisation du téléphone cellulaire est assez répandue en ville: 37,3 % des ménages en possèdent au moins un, pendant que seuls 3,3 % des ménages ruraux en disposent. Le graphique 12.6 renseigne sur la possession de bien d'équipement.

**Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence**

Biens d'équipement possédés	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Radio	71,2	48,8	50,6
Cellulaire	37,3	3,3	6,1
Télévision	29,1	1,3	3,5
Réfrigérateur	9,9	0,2	1,0
Téléphone fixe	4,1	0,1	0,4
Ordinateur	1,5	0,0	0,1
Internet	0,2	-	0,1

**Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés**



### 12.8.2- Possession de biens d'équipement dans les provinces

Dans le Gourma 58% des ménages possède une radio contre 40,1% dans la Komondjoari. Quant au téléphone cellulaire, on observe que le Gourma vient en tête avec 11,3% des ménages. Il est suivi par la Kompienga où 8,1% des ménages possède un téléphone cellulaire. Par ailleurs, c'est également dans le Gourma que la télévision est plus répandue (7,9% des ménages possède une télévision).

**Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province**

Biens possédés	Province de résidence					
	Gnagna	Gourma	Tapoa	Komondjoari	Kompienga	Total
Radio	44,0	58,0	53,7	40,1	54,8	50,6
Cellulaire	4,5	11,3	3,6	2,2	8,1	6,1
Télévision	1,7	7,9	2,2	0,9	4,9	3,5
Réfrigérateur	0,5	2,2	0,7	0,2	1,4	1,0
Téléphone fixe	0,2	1,1	0,3	0,1	0,3	0,4
Ordinateur	0,1	0,3	0,1	0,1	0,2	0,1
Internet	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0

## 12.9 – MOYENS DE DEPLACEMENT

L'analyse s'intéresse à la répartition des ménages par la possession de moyens de déplacement selon le milieu de résidence et selon la province.

### 12.9.1 – Données globales

Dans l'ensemble près de 83,8 % des ménages possèdent au moins une bicyclette, 14,6 % de ceux-ci ont une mobylette, 27,2% des ménages possèdent un âne et 13,3% possède une charrette. (Tableau 12.17).

Quel que soit le milieu de résidence, la bicyclette est le moyen de déplacement que possèdent la plupart des ménages (77,7 % en milieu urbain et 84,3 % en milieu rural). Le deuxième moyen de déplacement le plus représenté est la mobylette (35,1 % en milieu urbain et 12,8 % en milieu rural).

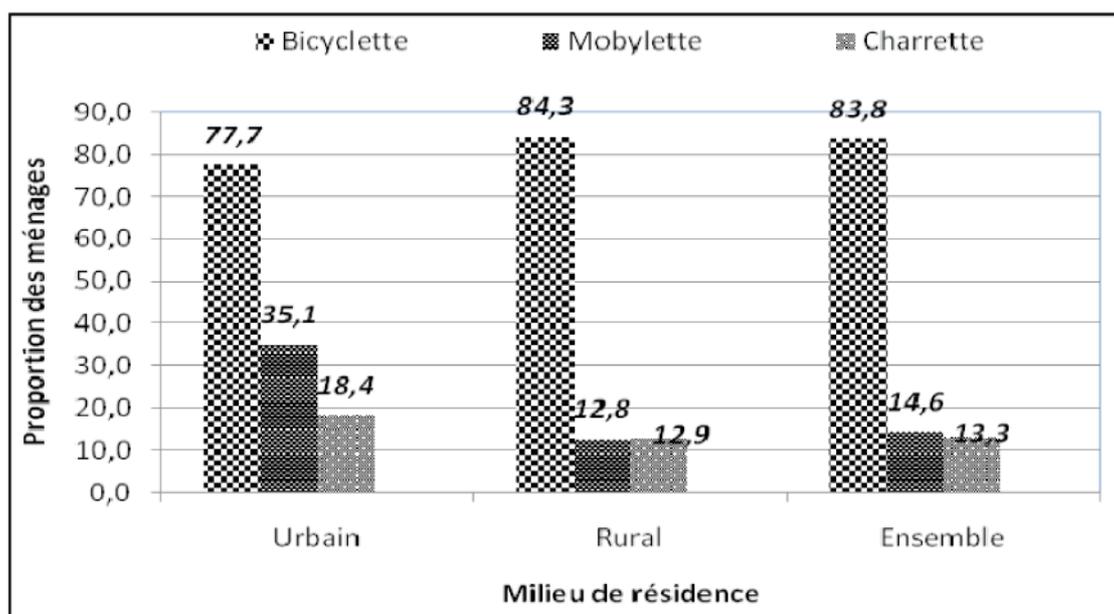
Les ménages disposant de voiture sont pour la plupart en milieu urbain : 3,4 % en ville et 0,2 % en milieu rural.

**Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence**

Moyens de déplacement	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bicyclette	77,7	84,3	83,8
Mobylette	35,1	12,8	14,6
Charrette	18,4	12,9	13,3
Ane	20,0	27,8	27,2
Voiture	3,4	0,2	0,5
Autres (pirogue cheval, chameau)	0,7	0,7	0,7

Le Graphique 12.7 permet de visualiser les deux principaux moyens de déplacement.

**Graphique 12.7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés**



### 12.9.2 - Les moyens de déplacement dans les provinces

Le tableau 12.18 montre que dans le Gourma, 85,8 % des ménages possèdent au moins une bicyclette, 19,4 % une mobylette, 32,2 % possède un âne et 16%, une charrette. La bicyclette est moins répandue dans la Kompienga (79,1%). Dans la Komondjoari, seulement 7% des ménages possède une charrette et 15,7% possède un âne.

**Tableau 12. 18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province**

Moyens de déplacement	Province de résidence					
	Gnagna	Gourma	Komondjoari	Kompienga	Tapoa	Total
Bicyclette	85,4	85,8	81,2	79,1	81,6	83,8
Mobylette	13,8	19,4	12,2	12,3	12,2	14,6
Charrette	14,0	16,0	7,0	14,1	11,3	13,3
Ane	26,7	32,2	15,7	23,9	27,0	27,2
Voiture	0,3	0,9	0,2	0,7	0,3	0,5
Autres	0,5	0,3	0,4	2,8	1,0	0,7

## CONCLUSION

L'analyse des caractéristiques de l'habitation montre que plus de la moitié (72,1 %) des ménages habitent dans des cases et 22,3 % dans des maisons individuelles simples. Cette tendance est aussi observée en milieu rural. Les ménages utilisent principalement la lampe à pétrole pour l'éclairage (46,4 %). Cette proportion atteint 60,4% en milieu urbain.

Dans l'ensemble, 66,6 % des ménages ont accès à l'eau potable. Plus de la moitié des ménages (89,5 %) utilisent la brousse/nature comme principal type d'aisance et 8,3 % la latrine simple. La plupart des ménages (64,8%) jettent les ordures sur les tas d'immondices.

La radio est le bien d'équipement le plus accessible aux ménages, 50,6 % d'entre eux en possèdent. En revanche, seulement 6 ménages sur 100 possèdent un téléphone cellulaire. S'agissant des moyens de déplacement, 83,8 % des ménages possèdent au moins une bicyclette et seulement 14,6 %, une mobylette.

## **CHAPITRE 13 : PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES 2007-2020**

---

### **INTRODUCTION**

Les résultats définitifs du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-2006) du Burkina Faso offrent l'occasion à l'INSD d'actualiser les projections de la population réalisées en 2004 sur la période 1997-2010. Les projections sont une image de l'évolution probable de la population dans un futur proche ou lointain, en fonction des hypothèses sur l'évolution de la mortalité, de la fécondité et des migrations internationales. Plus l'horizon est lointain et/ou plus l'entité géographique est petite, plus les projections ont de chances d'être moins précises. De ce fait, l'horizon 2020 a été choisi pour les projections de la région de l'Est.

### **1 – METHODE DES PROJECTIONS**

Les projections 2007-2050 du Burkina Faso se fondent sur trois scénarios basés sur diverses hypothèses d'évolution de la fécondité, de la mortalité, des migrations et de l'urbanisation. Dans les pays à forte fécondité comme le Burkina Faso, l'évolution future de la population et de ses diverses caractéristiques, dépendent beaucoup plus de l'évolution de la fécondité que des autres variables que sont la mortalité, les migrations internationales et l'urbanisation.

Dans ces conditions, pour les projections nationales, il a été retenu une seule hypothèse pour la mortalité, une seule pour les migrations internationales comme pour l'urbanisation, et trois scénarios de fécondité résultant des diverses hypothèses d'évolution de ses déterminants proches. Il s'agit du scénario tendanciel, du scénario bas, et du scénario haut.

Les hypothèses retenues pour chaque déterminant proche de la fécondité (femmes en union, durée de l'in susceptibilité post-partum, avortement, stérilité, prévalence de la contraception) ont été élaborées de manière similaire, à partir des évolutions du pourcentage de femmes en union, de la durée de l'in susceptibilité post-partum, de la fréquence de l'avortement, de l'importance de la stérilité, de la prévalence de la contraception et de la répartition des méthodes utilisées.

Les projections 2007-2020 de la région de l'Est sont dérivées des projections nationales sans qu'il soit nécessaire de faire des hypothèses sur la fécondité, la mortalité, les migrations et l'urbanisation à ce niveau géographique.

Les résultats obtenus par ces projections avec le scénario tendanciel (qui représente l'hypothèse moyenne) sont présentés dans les pages qui suivent. Ils sont produits pour répondre aux besoins des structures déconcentrées et des collectivités locales en matière de données démographiques.

## 2 – RESULTATS DES PROJECTIONS

Tableau 13.1 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2007

AGE	SEXE			AGE	SEXE		
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total
0	31 052	28 756	59 808	41	4 398	4 672	9 070
1	28 703	26 211	54 914	42	4 233	4 302	8 535
2	27 587	25 359	52 946	43	3 722	3 568	7 290
3	26 262	24 401	50 663	44	3 586	3 423	7 009
4	24 942	23 416	48 358	45	3 443	3 386	6 829
5	23 663	22 446	46 109	46	3 258	3 219	6 477
6	22 459	21 511	43 970	47	3 135	3 202	6 337
7	21 296	20 598	41 894	48	3 208	3 364	6 572
8	20 187	19 712	39 899	49	3 001	3 190	6 191
9	19 134	18 855	37 989	50	2 859	2 962	5 821
10	18 159	18 045	36 204	51	2 716	2 741	5 457
11	17 240	17 262	34 502	52	2 616	2 556	5 172
12	16 373	16 512	32 885	53	2 200	1 982	4 182
13	15 558	15 791	31 349	54	2 104	1 883	3 987
14	14 794	15 097	29 891	55	2 023	1 862	3 885
15	12 950	12 578	25 528	56	1 966	1 858	3 824
16	12 396	11 965	24 361	57	1 860	1 786	3 646
17	11 609	12 166	23 775	58	2 041	2 056	4 097
18	11 064	13 051	24 115	59	1 995	2 056	4 051
19	10 424	13 230	23 654	60	1 901	1 934	3 835
20	9 547	12 716	22 263	61	1 781	1 775	3 556
21	9 006	11 918	20 924	62	1 714	1 690	3 404
22	8 518	11 144	19 662	63	1 390	1 228	2 618
23	7 961	10 354	18 315	64	1 258	1 052	2 310
24	7 833	10 179	18 012	65	1 243	1 038	2 281
25	7 916	10 167	18 083	66	1 201	1 047	2 248
26	7 761	10 189	17 950	67	1 141	1 005	2 146
27	7 643	9 903	17 546	68	1 209	1 148	2 357
28	7 559	9 501	17 060	69	1 174	1 159	2 333
29	7 313	8 979	16 292	70	1 055	1 067	2 122
30	6 865	8 250	15 115	71	964	967	1 931
31	6 475	7 649	14 124	72	924	924	1 848
32	6 117	7 177	13 294	73	698	641	1 339
33	5 712	6 482	12 194	74	590	491	1 081
34	5 428	6 262	11 690	75	561	465	1 026
35	5 401	6 071	11 472	76	536	457	993
36	5 326	5 837	11 163	77	468	430	898
37	5 212	5 793	11 005	78	465	459	924
38	5 182	5 814	10 996	79	416	435	851
39	4 961	5 426	10 387	80 et +	2 797	3 504	6 301
40	4 589	4 954	9 543	<b>Total</b>	606 027	628 711	1 234 738

**Tableau 13.2 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2008**

AGE	SEXE			AGE	SEXE		
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total
0	32 505	30 712	63 217	41	4 509	4 849	9 358
1	29 529	27 486	57 015	42	4 340	4 487	8 827
2	28 028	25 560	53 588	43	3 969	3 922	7 891
3	27 152	24 960	52 112	44	3 767	3 658	7 425
4	25 942	24 117	50 059	45	3 483	3 415	6 898
5	24 685	23 198	47 883	46	3 367	3 346	6 713
6	23 484	22 289	45 773	47	3 218	3 291	6 509
7	22 303	21 376	43 679	48	3 205	3 307	6 512
8	21 147	20 465	41 612	49	3 071	3 259	6 330
9	20 035	19 569	39 604	50	2 994	3 169	6 163
10	19 013	18 726	37 739	51	2 769	2 868	5 637
11	18 060	17 921	35 981	52	2 655	2 669	5 324
12	17 155	17 144	34 299	53	2 374	2 265	4 639
13	16 295	16 398	32 693	54	2 225	2 091	4 316
14	15 476	15 679	31 155	55	1 998	1 832	3 830
15	13 414	13 496	26 910	56	1 990	1 888	3 878
16	12 839	12 559	25 398	57	1 875	1 816	3 691
17	12 130	12 127	24 257	58	1 960	1 907	3 867
18	11 431	12 729	24 160	59	1 967	1 971	3 938
19	10 865	13 140	24 005	60	1 991	2 057	4 048
20	10 072	13 182	23 254	61	1 848	1 861	3 709
21	9 416	12 507	21 923	62	1 772	1 757	3 529
22	8 821	11 879	20 700	63	1 529	1 435	2 964
23	8 223	11 017	19 240	64	1 343	1 220	2 563
24	7 900	10 511	18 411	65	1 219	1 021	2 240
25	7 834	10 341	18 175	66	1 208	1 047	2 255
26	7 794	10 401	18 195	67	1 156	1 014	2 170
27	7 761	10 160	17 921	68	1 150	1 047	2 197
28	7 584	9 761	17 345	69	1 151	1 100	2 251
29	7 432	9 345	16 777	70	1 113	1 124	2 237
30	7 167	8 834	16 001	71	989	996	1 985
31	6 737	8 183	14 920	72	933	939	1 872
32	6 314	7 578	13 892	73	776	767	1 543
33	5 991	6 966	12 957	74	647	589	1 236
34	5 635	6 601	12 236	75	547	451	998
35	5 470	6 202	11 672	76	534	446	980
36	5 427	5 997	11 424	77	466	415	881
37	5 276	5 858	11 134	78	446	421	867
38	5 209	5 791	11 000	79	423	423	846
39	5 081	5 570	10 651	80 et +	2 794	3 470	6 264
40	4 776	5 227	10 003	<b>Total</b>	627 179	651 172	1 278 351

**Tableau 13.3 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2009**

AGE	SEXE			AGE	SEXE		
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total
0	33 283	31 447	64 730	41	4 697	5 117	9 814
1	30 977	29 424	60 401	42	4 452	4 658	9 110
2	28 852	26 830	55 682	43	4 072	4 092	8 164
3	27 594	25 166	52 760	44	4 020	4 022	8 042
4	26 827	24 675	51 502	45	3 662	3 651	7 313
5	25 679	23 898	49 577	46	3 407	3 376	6 783
6	24 498	23 038	47 536	47	3 327	3 421	6 748
7	23 320	22 149	45 469	48	3 291	3 400	6 691
8	22 147	21 240	43 387	49	3 070	3 204	6 274
9	20 989	20 318	41 307	50	3 066	3 239	6 305
10	19 909	19 437	39 346	51	2 902	3 070	5 972
11	18 909	18 598	37 507	52	2 708	2 793	5 501
12	17 971	17 799	35 770	53	2 410	2 365	4 775
13	17 074	17 028	34 102	54	2 403	2 392	4 795
14	16 210	16 283	32 493	55	2 115	2 037	4 152
15	14 036	14 017	28 053	56	1 966	1 858	3 824
16	13 301	13 474	26 775	57	1 898	1 846	3 744
17	12 566	12 731	25 297	58	1 976	1 940	3 916
18	11 950	12 690	24 640	59	1 888	1 827	3 715
19	11 231	12 816	24 047	60	1 963	1 972	3 935
20	10 505	13 092	23 597	61	1 937	1 982	3 919
21	9 945	12 967	22 912	62	1 841	1 844	3 685
22	9 231	12 466	21 697	63	1 583	1 493	3 076
23	8 523	11 745	20 268	64	1 480	1 429	2 909
24	8 167	11 187	19 354	65	1 303	1 186	2 489
25	7 904	10 681	18 585	66	1 184	1 029	2 213
26	7 713	10 581	18 294	67	1 163	1 014	2 177
27	7 797	10 375	18 172	68	1 166	1 056	2 222
28	7 704	10 018	17 722	69	1 094	1 001	2 095
29	7 459	9 603	17 062	70	1 091	1 065	2 156
30	7 288	9 195	16 483	71	1 044	1 051	2 095
31	7 039	8 765	15 804	72	958	968	1 926
32	6 574	8 109	14 683	73	784	780	1 564
33	6 188	7 357	13 545	74	722	709	1 431
34	5 915	7 096	13 011	75	602	544	1 146
35	5 683	6 540	12 223	76	521	432	953
36	5 499	6 128	11 627	77	464	405	869
37	5 378	6 021	11 399	78	444	405	849
38	5 275	5 857	11 132	79	405	387	792
39	5 110	5 549	10 659	80 et +	2 799	3 425	6 224
40	4 895	5 366	10 261	<b>Total</b>	648 993	674 241	1 323 234

**Tableau 13.4 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2010**

AGE	SEXE			AGE	SEXE		
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total
0	34 050	32 169	66 219	41	4 814	5 254	10 068
1	31 741	30 132	61 873	42	4 639	4 917	9 556
2	30 283	28 738	59 021	43	4 179	4 248	8 427
3	28 413	26 428	54 841	44	4 125	4 197	8 322
4	27 265	24 882	52 147	45	3 910	4 015	7 925
5	26 558	24 452	51 010	46	3 584	3 610	7 194
6	25 484	23 731	49 215	47	3 368	3 452	6 820
7	24 327	22 893	47 220	48	3 405	3 536	6 941
8	23 157	22 008	45 165	49	3 154	3 295	6 449
9	21 981	21 087	43 068	50	3 065	3 184	6 249
10	20 856	20 181	41 037	51	2 972	3 137	6 109
11	19 800	19 304	39 104	52	2 840	2 990	5 830
12	18 817	18 472	37 289	53	2 459	2 475	4 934
13	17 886	17 678	35 564	54	2 439	2 497	4 936
14	16 987	16 908	33 895	55	2 286	2 330	4 616
15	14 707	14 555	29 262	56	2 083	2 067	4 150
16	13 923	13 989	27 912	57	1 875	1 817	3 692
17	13 022	13 658	26 680	58	2 002	1 972	3 974
18	12 384	13 323	25 707	59	1 906	1 861	3 767
19	11 747	12 777	24 524	60	1 885	1 828	3 713
20	10 863	12 769	23 632	61	1 909	1 898	3 807
21	10 379	12 878	23 257	62	1 931	1 964	3 895
22	9 760	12 924	22 684	63	1 645	1 567	3 212
23	8 927	12 327	21 254	64	1 532	1 484	3 016
24	8 471	11 927	20 398	65	1 437	1 390	2 827
25	8 178	11 370	19 548	66	1 268	1 199	2 467
26	7 784	10 931	18 715	67	1 140	997	2 137
27	7 717	10 556	18 273	68	1 173	1 056	2 229
28	7 742	10 231	17 973	69	1 111	1 013	2 124
29	7 581	9 857	17 438	70	1 037	969	2 006
30	7 315	9 450	16 765	71	1 023	995	2 018
31	7 160	9 123	16 283	72	1 013	1 023	2 036
32	6 873	8 686	15 559	73	806	805	1 611
33	6 446	7 873	14 319	74	727	718	1 445
34	6 113	7 495	13 608	75	673	654	1 327
35	5 970	7 031	13 001	76	576	525	1 101
36	5 717	6 463	12 180	77	452	392	844
37	5 452	6 153	11 605	78	443	396	839
38	5 380	6 021	11 401	79	404	374	778
39	5 177	5 614	10 791	80 et +	2 787	3 349	6 136
40	4 923	5 346	10 269	<b>Total</b>	671 393	697 840	1 369 233

**Tableau 13.5 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2011**

AGE	SEXE			AGE	SEXE		
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total
0	34 743	32 818	67 561	41	4 843	5 234	10 077
1	32 511	30 853	63 364	42	4 757	5 048	9 805
2	31 038	29 429	60 467	43	4 357	4 483	8 840
3	29 832	28 315	58 147	44	4 234	4 357	8 591
4	28 080	26 135	54 215	45	4 013	4 189	8 202
5	26 995	24 657	51 652	46	3 829	3 971	7 800
6	26 356	24 280	50 636	47	3 545	3 692	7 237
7	25 305	23 580	48 885	48	3 447	3 567	7 014
8	24 156	22 745	46 901	49	3 264	3 426	6 690
9	22 984	21 849	44 833	50	3 151	3 276	6 427
10	21 843	20 943	42 786	51	2 971	3 084	6 055
11	20 743	20 042	40 785	52	2 909	3 055	5 964
12	19 704	19 172	38 876	53	2 580	2 651	5 231
13	18 729	18 345	37 074	54	2 490	2 614	5 104
14	17 797	17 553	35 350	55	2 321	2 432	4 753
15	15 417	15 112	30 529	56	2 252	2 366	4 618
16	14 593	14 522	29 115	57	1 989	2 023	4 012
17	13 636	14 179	27 815	58	1 978	1 941	3 919
18	12 837	14 296	27 133	59	1 931	1 892	3 823
19	12 179	13 416	25 595	60	1 904	1 863	3 767
20	11 371	12 731	24 102	61	1 833	1 759	3 592
21	10 740	12 560	23 300	62	1 902	1 878	3 780
22	10 195	12 835	23 030	63	1 726	1 669	3 395
23	9 449	12 779	22 228	64	1 593	1 559	3 152
24	8 882	12 517	21 399	65	1 486	1 441	2 927
25	8 491	12 123	20 614	66	1 401	1 406	2 807
26	8 062	11 637	19 699	67	1 224	1 165	2 389
27	7 792	10 907	18 699	68	1 150	1 039	2 189
28	7 663	10 411	18 074	69	1 119	1 013	2 132
29	7 621	10 068	17 689	70	1 055	983	2 038
30	7 438	9 700	17 138	71	971	904	1 875
31	7 190	9 376	16 566	72	990	965	1 955
32	6 994	9 041	16 035	73	854	851	1 705
33	6 744	8 433	15 177	74	748	741	1 489
34	6 372	8 021	14 393	75	676	660	1 336
35	6 173	7 427	13 600	76	645	632	1 277
36	6 010	6 949	12 959	77	503	481	984
37	5 671	6 490	12 161	78	432	384	816
38	5 456	6 154	11 610	79	403	366	769
39	5 283	5 771	11 054	80 et +	2 778	3 270	6 048
40	4 990	5 409	10 399	<b>Total</b>	694 319	721 910	1 416 229

**Tableau 13.6 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2012**

AGE	SEXE			AGE	SEXE		
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total
0	35 515	33 536	69 051	41	4 910	5 295	10 205
1	33 208	31 499	64 707	42	4 786	5 028	9 814
2	31 802	30 141	61 943	43	4 469	4 602	9 071
3	30 576	28 990	59 566	44	4 416	4 599	9 015
4	29 485	28 001	57 486	45	4 121	4 348	8 469
5	27 803	25 898	53 701	46	3 930	4 141	8 071
6	26 786	24 479	51 265	47	3 789	4 061	7 850
7	26 168	24 121	50 289	48	3 630	3 816	7 446
8	25 125	23 424	48 549	49	3 305	3 457	6 762
9	23 974	22 576	46 550	50	3 261	3 406	6 667
10	22 838	21 696	44 534	51	3 056	3 173	6 229
11	21 723	20 795	42 518	52	2 908	3 003	5 911
12	20 640	19 900	40 540	53	2 644	2 707	5 351
13	19 610	19 036	38 646	54	2 614	2 799	5 413
14	18 635	18 212	36 847	55	2 369	2 545	4 914
15	16 156	15 684	31 840	56	2 286	2 467	4 753
16	15 300	15 070	30 370	57	2 152	2 315	4 467
17	14 295	14 716	29 011	58	2 100	2 163	4 263
18	13 447	14 838	28 285	59	1 908	1 862	3 770
19	12 630	14 395	27 025	60	1 930	1 895	3 825
20	11 794	13 367	25 161	61	1 853	1 795	3 648
21	11 250	12 521	23 771	62	1 826	1 741	3 567
22	10 555	12 516	23 071	63	1 700	1 595	3 295
23	9 878	12 688	22 566	64	1 672	1 661	3 333
24	9 412	12 975	22 387	65	1 546	1 514	3 060
25	8 911	12 721	21 632	66	1 447	1 456	2 903
26	8 376	12 407	20 783	67	1 353	1 365	2 718
27	8 075	11 611	19 686	68	1 237	1 217	2 454
28	7 740	10 757	18 497	69	1 097	996	2 093
29	7 544	10 245	17 789	70	1 063	983	2 046
30	7 478	9 906	17 384	71	991	920	1 911
31	7 313	9 624	16 937	72	940	876	1 816
32	7 024	9 291	16 315	73	833	801	1 634
33	6 864	8 777	15 641	74	794	785	1 579
34	6 670	8 591	15 261	75	696	682	1 378
35	6 439	7 948	14 387	76	645	634	1 279
36	6 217	7 340	13 557	77	564	579	1 143
37	5 965	6 978	12 943	78	484	476	960
38	5 679	6 491	12 170	79	393	354	747
39	5 359	5 898	11 257	80 et +	2 769	3 196	5 965
40	5 093	5 560	10 653	<b>Total</b>	717 839	746 527	1 464 366

**Tableau 13.7 : Répartition de la population de la région de l'est par âge et par sexe en 2013**

AGE	SEXE			AGE	SEXE		
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total
0	36 278	34 243	70 521	41	5 013	5 443	10 456
1	33 983	32 217	66 200	42	4 853	5 087	9 940
2	32 493	30 782	63 275	43	4 497	4 583	9 080
3	31 332	29 696	61 028	44	4 531	4 720	9 251
4	30 218	28 664	58 882	45	4 300	4 590	8 890
5	29 194	27 745	56 939	46	4 037	4 299	8 336
6	27 585	25 708	53 293	47	3 889	4 235	8 124
7	26 592	24 315	50 907	48	3 882	4 198	8 080
8	25 979	23 957	49 936	49	3 482	3 698	7 180
9	24 933	23 247	48 180	50	3 303	3 436	6 739
10	23 819	22 415	46 234	51	3 164	3 299	6 463
11	22 710	21 538	44 248	52	2 992	3 090	6 082
12	21 613	20 645	42 258	53	2 643	2 660	5 303
13	20 541	19 757	40 298	54	2 678	2 858	5 536
14	19 511	18 896	38 407	55	2 489	2 726	5 215
15	16 919	16 270	33 189	56	2 335	2 583	4 918
16	16 035	15 634	31 669	57	2 183	2 414	4 597
17	14 991	15 270	30 261	58	2 274	2 477	4 751
18	14 102	15 400	29 502	59	2 028	2 077	4 105
19	13 236	14 940	28 176	60	1 907	1 864	3 771
20	12 235	14 341	26 576	61	1 879	1 825	3 704
21	11 674	13 146	24 820	62	1 847	1 778	3 625
22	11 064	12 475	23 539	63	1 631	1 477	3 108
23	10 232	12 372	22 604	64	1 645	1 585	3 230
24	9 846	12 882	22 728	65	1 623	1 614	3 237
25	9 453	13 186	22 639	66	1 506	1 530	3 036
26	8 798	13 019	21 817	67	1 396	1 412	2 808
27	8 395	12 379	20 774	68	1 368	1 428	2 796
28	8 027	11 452	19 479	69	1 183	1 171	2 354
29	7 622	10 586	18 208	70	1 041	967	2 008
30	7 402	10 079	17 481	71	998	920	1 918
31	7 354	9 828	17 182	72	961	894	1 855
32	7 147	9 536	16 683	73	790	727	1 517
33	6 894	9 019	15 913	74	773	736	1 509
34	6 790	8 940	15 730	75	740	723	1 463
35	6 744	8 512	15 256	76	666	656	1 322
36	6 487	7 854	14 341	77	562	577	1 139
37	6 173	7 369	13 542	78	542	572	1 114
38	5 976	6 979	12 955	79	443	444	887
39	5 580	6 222	11 802	80 et +	2 753	3 121	5 874
40	5 167	5 682	10 849	<b>Total</b>	741 951	771 691	1 513 642

**Tableau 13.8 : Répartition de la population de la région de l'est par âge et par sexe en 2014**

AGE	SEXE			AGE	SEXE		
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total
0	37 104	35 014	72 118	41	5 088	5 563	10 651
1	34 750	32 927	67 677	42	4 956	5 230	10 186
2	33 264	31 499	64 763	43	4 561	4 637	9 198
3	32 017	30 334	62 351	44	4 559	4 700	9 259
4	30 968	29 366	60 334	45	4 412	4 711	9 123
5	29 921	28 402	58 323	46	4 213	4 539	8 752
6	28 963	27 541	56 504	47	3 996	4 397	8 393
7	27 383	25 536	52 919	48	3 985	4 378	8 363
8	26 398	24 151	50 549	49	3 726	4 069	7 795
9	25 779	23 777	49 556	50	3 482	3 677	7 159
10	24 771	23 081	47 852	51	3 205	3 328	6 533
11	23 685	22 253	45 938	52	3 100	3 214	6 314
12	22 594	21 384	43 978	53	2 721	2 738	5 459
13	21 508	20 497	42 005	54	2 678	2 808	5 486
14	20 438	19 612	40 050	55	2 550	2 783	5 333
15	17 718	16 880	34 598	56	2 454	2 767	5 221
16	16 796	16 214	33 010	57	2 230	2 527	4 757
17	15 715	15 842	31 557	58	2 306	2 581	4 887
18	14 794	15 981	30 775	59	2 196	2 379	4 575
19	13 888	15 507	29 395	60	2 029	2 082	4 111
20	12 829	14 884	27 713	61	1 856	1 795	3 651
21	12 117	14 106	26 223	62	1 874	1 808	3 682
22	11 488	13 099	24 587	63	1 652	1 511	3 163
23	10 733	12 333	23 066	64	1 579	1 468	3 047
24	10 205	12 561	22 766	65	1 596	1 539	3 135
25	9 897	13 093	22 990	66	1 582	1 632	3 214
26	9 343	13 496	22 839	67	1 453	1 484	2 937
27	8 827	12 991	21 818	68	1 411	1 474	2 885
28	8 351	12 211	20 562	69	1 309	1 374	2 683
29	7 910	11 272	19 182	70	1 126	1 141	2 267
30	7 481	10 416	17 897	71	977	905	1 882
31	7 280	10 002	17 282	72	968	895	1 863
32	7 189	9 740	16 929	73	810	745	1 555
33	7 017	9 257	16 274	74	733	667	1 400
34	6 821	9 187	16 008	75	718	676	1 394
35	6 868	8 859	15 727	76	709	696	1 405
36	6 798	8 413	15 211	77	581	599	1 180
37	6 444	7 887	14 331	78	538	566	1 104
38	6 186	7 371	13 557	79	497	534	1 031
39	5 876	6 691	12 567	80 et +	2 793	3 160	5 953
40	5 383	5 994	11 377	<b>Total</b>	766 706	797 438	1 564 144

**Tableau 13.9 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2015**

AGE	SEXE			AGE	SEXE		
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total
0	37 866	35 728	73 594	41	5 303	5 870	11 173
1	35 581	33 698	69 279	42	5 031	5 346	10 377
2	34 026	32 206	66 232	43	4 660	4 768	9 428
3	32 782	31 048	63 830	44	4 626	4 757	9 383
4	31 647	30 001	61 648	45	4 441	4 692	9 133
5	30 665	29 101	59 766	46	4 324	4 659	8 983
6	29 682	28 193	57 875	47	4 172	4 643	8 815
7	28 750	27 358	56 108	48	4 096	4 546	8 642
8	27 184	25 365	52 549	49	3 825	4 243	8 068
9	26 194	23 970	50 164	50	3 727	4 047	7 774
10	25 611	23 608	49 219	51	3 381	3 563	6 944
11	24 631	22 915	47 546	52	3 140	3 241	6 381
12	23 563	22 094	45 657	53	2 819	2 848	5 667
13	22 484	21 231	43 715	54	2 758	2 892	5 650
14	21 401	20 347	41 748	55	2 550	2 735	5 285
15	18 564	17 519	36 083	56	2 515	2 825	5 340
16	17 593	16 818	34 411	57	2 346	2 708	5 054
17	16 465	16 430	32 895	58	2 357	2 703	5 060
18	15 514	16 582	32 096	59	2 227	2 478	4 705
19	14 577	16 094	30 671	60	2 198	2 386	4 584
20	13 469	15 451	28 920	61	1 977	2 008	3 985
21	12 715	14 642	27 357	62	1 851	1 779	3 630
22	11 932	14 057	25 989	63	1 676	1 537	3 213
23	11 151	12 952	24 103	64	1 601	1 504	3 105
24	10 715	12 524	23 239	65	1 531	1 425	2 956
25	10 265	12 770	23 035	66	1 554	1 553	3 107
26	9 789	13 403	23 192	67	1 528	1 584	3 112
27	9 382	13 470	22 852	68	1 470	1 551	3 021
28	8 787	12 817	21 604	69	1 348	1 416	2 764
29	8 235	12 020	20 255	70	1 247	1 339	2 586
30	7 768	11 092	18 860	71	1 060	1 072	2 132
31	7 361	10 337	17 698	72	948	880	1 828
32	7 117	9 913	17 030	73	816	745	1 561
33	7 059	9 456	16 515	74	754	687	1 441
34	6 946	9 432	16 378	75	681	612	1 293
35	6 901	9 106	16 007	76	686	648	1 334
36	6 924	8 757	15 681	77	620	637	1 257
37	6 757	8 450	15 207	78	557	589	1 146
38	6 461	7 891	14 352	79	491	524	1 015
39	6 084	7 067	13 151	80 et +	2 884	3 296	6 180
40	5 670	6 447	12 117	<b>Total</b>	792 044	823 696	1 615 740

Tableau 13.10 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2016

AGE	SEXE			AGE	SEXE		
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total
0	38 695	36 508	75 203	41	5 588	6 314	11 902
1	36 349	34 412	70 761	42	5 246	5 642	10 888
2	34 851	32 974	67 825	43	4 731	4 874	9 605
3	33 538	31 752	65 290	44	4 727	4 893	9 620
4	32 405	30 712	63 117	45	4 507	4 750	9 257
5	31 339	29 733	61 072	46	4 353	4 640	8 993
6	30 418	28 887	59 305	47	4 283	4 766	9 049
7	29 460	28 004	57 464	48	4 278	4 801	9 079
8	28 538	27 174	55 712	49	3 932	4 406	8 338
9	26 973	25 177	52 150	50	3 826	4 219	8 045
10	26 023	23 800	49 823	51	3 620	3 922	7 542
11	25 465	23 439	48 904	52	3 313	3 472	6 785
12	24 503	22 752	47 255	53	2 856	2 872	5 728
13	23 447	21 937	45 384	54	2 859	3 009	5 868
14	22 371	21 077	43 448	55	2 628	2 818	5 446
15	19 441	18 175	37 616	56	2 515	2 775	5 290
16	18 435	17 452	35 887	57	2 404	2 765	5 169
17	17 251	17 043	34 294	58	2 480	2 899	5 379
18	16 260	17 200	33 460	59	2 276	2 596	4 872
19	15 294	16 701	31 995	60	2 228	2 483	4 711
20	14 144	16 037	30 181	61	2 143	2 302	4 445
21	13 357	15 200	28 557	62	1 973	1 992	3 965
22	12 529	14 591	27 120	63	1 655	1 511	3 166
23	11 588	13 900	25 488	64	1 625	1 531	3 156
24	11 138	13 155	24 293	65	1 555	1 462	3 017
25	10 786	12 735	23 521	66	1 491	1 439	2 930
26	10 158	13 074	23 232	67	1 500	1 506	3 006
27	9 837	13 379	23 216	68	1 546	1 656	3 202
28	9 348	13 291	22 639	69	1 405	1 491	2 896
29	8 671	12 618	21 289	70	1 283	1 377	2 660
30	8 091	11 829	19 920	71	1 175	1 259	2 434
31	7 648	11 010	18 658	72	1 031	1 048	2 079
32	7 197	10 247	17 444	73	799	732	1 531
33	6 988	9 626	16 614	74	759	687	1 446
34	6 988	9 636	16 624	75	703	633	1 336
35	7 030	9 350	16 380	76	649	587	1 236
36	6 959	9 002	15 961	77	598	590	1 188
37	6 884	8 796	15 680	78	595	627	1 222
38	6 777	8 455	15 232	79	510	547	1 057
39	6 358	7 566	13 924	80 et +	2 956	3 405	6 361
40	5 873	6 810	12 683	<b>Total</b>	818 006	850 514	1 668 520

**Tableau 13.11 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2017**

AGE	SEXE			AGE	SEXE		
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total
0	39 528	37 295	76 823	41	5 790	6 671	12 461
1	37 188	35 197	72 385	42	5 530	6 070	11 600
2	35 617	33 689	69 306	43	4 935	5 145	10 080
3	34 358	32 519	66 877	44	4 800	5 002	9 802
4	33 157	31 415	64 572	45	4 607	4 887	9 494
5	32 094	30 443	62 537	46	4 419	4 699	9 118
6	31 086	29 518	60 604	47	4 312	4 748	9 060
7	30 190	28 697	58 887	48	4 392	4 929	9 321
8	29 242	27 819	57 061	49	4 109	4 655	8 764
9	28 317	26 976	55 293	50	3 934	4 382	8 316
10	26 797	25 002	51 799	51	3 717	4 089	7 806
11	25 875	23 633	49 508	52	3 550	3 823	7 373
12	25 333	23 275	48 608	53	3 016	3 078	6 094
13	24 383	22 593	46 976	54	2 897	3 035	5 932
14	23 331	21 780	45 111	55	2 725	2 933	5 658
15	20 328	18 828	39 156	56	2 593	2 861	5 454
16	19 311	18 104	37 415	57	2 404	2 717	5 121
17	18 081	17 688	35 769	58	2 542	2 959	5 501
18	17 042	17 846	34 888	59	2 396	2 785	5 181
19	16 038	17 327	33 365	60	2 278	2 602	4 880
20	14 849	16 645	31 494	61	2 171	2 395	4 566
21	14 037	15 780	29 817	62	2 140	2 285	4 425
22	13 173	15 150	28 323	63	1 767	1 696	3 463
23	12 178	14 430	26 608	64	1 604	1 505	3 109
24	11 582	14 121	25 703	65	1 578	1 488	3 066
25	11 220	13 381	24 601	66	1 516	1 479	2 995
26	10 683	13 043	23 726	67	1 439	1 395	2 834
27	10 215	13 055	23 270	68	1 516	1 572	3 088
28	9 808	13 204	23 012	69	1 479	1 593	3 072
29	9 233	13 089	22 322	70	1 338	1 451	2 789
30	8 526	12 419	20 945	71	1 207	1 291	2 498
31	7 971	11 745	19 716	72	1 145	1 230	2 375
32	7 482	10 917	18 399	73	872	877	1 749
33	7 070	9 952	17 022	74	742	676	1 418
34	6 920	9 811	16 731	75	707	633	1 340
35	7 075	9 555	16 630	76	673	611	1 284
36	7 091	9 246	16 337	77	566	534	1 100
37	6 920	9 044	15 964	78	572	578	1 150
38	6 907	8 803	15 710	79	546	583	1 129
39	6 672	8 109	14 781	80 et +	3 038	3 526	6 564
40	6 140	7 292	13 432	<b>Total</b>	844 610	877 903	1 722 513

**Tableau13.12 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2018**

AGE	SEXE			AGE	SEXE		
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total
0	40 383	38 105	78 488	41	6 055	7 144	13 199
1	38 032	35 987	74 019	42	5 732	6 413	12 145
2	36 454	34 473	70 927	43	5 206	5 537	10 743
3	35 121	33 234	68 355	44	5 010	5 282	10 292
4	33 973	32 181	66 154	45	4 680	4 998	9 678
5	32 842	31 145	63 987	46	4 518	4 836	9 354
6	31 835	30 225	62 060	47	4 379	4 810	9 189
7	30 854	29 326	60 180	48	4 423	4 911	9 334
8	29 968	28 509	58 477	49	4 220	4 780	9 000
9	29 017	27 616	56 633	50	4 113	4 631	8 744
10	28 134	26 791	54 925	51	3 823	4 248	8 071
11	26 646	24 829	51 475	52	3 645	3 985	7 630
12	25 742	23 470	49 212	53	3 233	3 390	6 623
13	25 210	23 114	48 324	54	3 061	3 254	6 315
14	24 265	22 433	46 698	55	2 761	2 958	5 719
15	21 205	19 457	40 662	56	2 690	2 979	5 669
16	20 196	18 753	38 949	57	2 480	2 802	5 282
17	18 946	18 351	37 297	58	2 542	2 908	5 450
18	17 870	18 524	36 394	59	2 456	2 843	5 299
19	16 818	17 981	34 799	60	2 400	2 793	5 193
20	15 580	17 272	32 852	61	2 221	2 510	4 731
21	14 747	16 381	31 128	62	2 167	2 375	4 542
22	13 854	15 729	29 583	63	1 918	1 946	3 864
23	12 813	14 985	27 798	64	1 715	1 692	3 407
24	12 182	14 661	26 843	65	1 559	1 464	3 023
25	11 676	14 366	26 042	66	1 539	1 506	3 045
26	11 120	13 708	24 828	67	1 465	1 437	2 902
27	10 752	13 028	23 780	68	1 454	1 456	2 910
28	10 191	12 888	23 079	69	1 448	1 509	2 957
29	9 694	13 005	22 699	70	1 409	1 552	2 961
30	9 086	12 884	21 970	71	1 260	1 362	2 622
31	8 405	12 333	20 738	72	1 174	1 259	2 433
32	7 803	11 647	19 450	73	969	1 030	1 999
33	7 354	10 605	17 959	74	814	814	1 628
34	7 003	10 147	17 150	75	692	623	1 315
35	7 007	9 731	16 738	76	677	611	1 288
36	7 140	9 450	16 590	77	589	559	1 148
37	7 055	9 291	16 346	78	541	524	1 065
38	6 945	9 053	15 998	79	522	535	1 057
39	6 802	8 443	15 245	80 et +	3 147	3 672	6 819
40	6 446	7 816	14 262	<b>Total</b>	<b>871 873</b>	<b>905 865</b>	<b>1 777 738</b>

**Tableau 13.13 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2019**

AGE	SEXE			AGE	SEXE		
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total
0	41 235	38 910	80 145	41	6 360	7 658	14 018
1	38 892	36 796	75 688	42	5 996	6 869	12 865
2	37 293	35 259	72 552	43	5 397	5 849	11 246
3	35 952	34 013	69 965	44	5 286	5 684	10 970
4	34 728	32 890	67 618	45	4 886	5 278	10 164
5	33 651	31 904	65 555	46	4 591	4 946	9 537
6	32 575	30 921	63 496	47	4 479	4 950	9 429
7	31 595	30 027	61 622	48	4 493	4 976	9 469
8	30 626	29 133	59 759	49	4 250	4 762	9 012
9	29 736	28 301	58 037	50	4 225	4 755	8 980
10	28 828	27 425	56 253	51	3 998	4 489	8 487
11	27 975	26 604	54 579	52	3 750	4 141	7 891
12	26 509	24 657	51 166	53	3 320	3 533	6 853
13	25 616	23 306	48 922	54	3 283	3 584	6 867
14	25 087	22 950	48 037	55	2 920	3 173	6 093
15	22 056	20 039	42 095	56	2 725	3 005	5 730
16	21 071	19 375	40 446	57	2 573	2 918	5 491
17	19 819	19 007	38 826	58	2 624	3 001	5 625
18	18 731	19 219	37 950	59	2 457	2 793	5 250
19	17 642	18 665	36 307	60	2 460	2 850	5 310
20	16 346	17 923	34 269	61	2 341	2 695	5 036
21	15 482	16 998	32 480	62	2 217	2 491	4 708
22	14 564	16 328	30 892	63	1 941	2 021	3 962
23	13 486	15 558	29 044	64	1 863	1 942	3 805
24	12 828	15 225	28 053	65	1 669	1 648	3 317
25	12 291	14 916	27 207	66	1 520	1 481	3 001
26	11 579	14 718	26 297	67	1 488	1 463	2 951
27	11 198	13 694	24 892	68	1 482	1 503	2 985
28	10 734	12 863	23 597	69	1 389	1 398	2 787
29	10 077	12 695	22 772	70	1 378	1 467	2 845
30	9 545	12 802	22 347	71	1 327	1 458	2 785
31	8 964	12 795	21 759	72	1 226	1 329	2 555
32	8 234	12 231	20 465	73	992	1 050	2 042
33	7 673	11 314	18 987	74	905	955	1 860
34	7 288	10 813	18 101	75	762	755	1 517
35	7 094	10 065	17 159	76	662	600	1 262
36	7 071	9 625	16 696	77	592	558	1 150
37	7 104	9 497	16 601	78	566	552	1 118
38	7 082	9 300	16 382	79	494	484	978
39	6 841	8 683	15 524	80 et +	3 217	3 746	6 963
40	6 572	8 138	14 710	<b>Total</b>	899 774	934 392	1 834 166

**Tableau 13.14 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge et par sexe en 2020**

AGE	SEXE			AGE	SEXE		
	Masculin	Féminin	Total		Masculin	Féminin	Total
0	42 096	39 721	81 817	41	6 485	7 973	14 458
1	39 744	37 603	77 347	42	6 300	7 363	13 663
2	38 145	36 065	74 210	43	5 648	6 265	11 913
3	36 782	34 794	71 576	44	5 481	6 006	11 487
4	35 551	33 663	69 214	45	5 157	5 680	10 837
5	34 399	32 608	67 007	46	4 795	5 224	10 019
6	33 376	31 674	65 050	47	4 551	5 063	9 614
7	32 328	30 717	63 045	48	4 596	5 122	9 718
8	31 361	29 829	61 190	49	4 318	4 825	9 143
9	30 388	28 920	59 308	50	4 255	4 738	8 993
10	29 541	28 104	57 645	51	4 107	4 609	8 716
11	28 663	27 232	55 895	52	3 924	4 376	8 300
12	27 829	26 419	54 248	53	3 417	3 671	7 088
13	26 379	24 485	50 864	54	3 371	3 735	7 106
14	25 491	23 139	48 630	55	3 132	3 496	6 628
15	22 807	20 499	43 306	56	2 883	3 225	6 108
16	21 919	19 950	41 869	57	2 608	2 943	5 551
17	20 680	19 637	40 317	58	2 723	3 125	5 848
18	19 598	19 907	39 505	59	2 537	2 884	5 421
19	18 498	19 366	37 864	60	2 460	2 800	5 260
20	17 153	18 606	35 759	61	2 399	2 749	5 148
21	16 250	17 640	33 890	62	2 338	2 675	5 013
22	15 299	16 942	32 241	63	1 987	2 120	4 107
23	14 187	16 150	30 337	64	1 884	2 016	3 900
24	13 512	15 808	29 320	65	1 813	1 893	3 706
25	12 953	15 491	28 444	66	1 630	1 671	3 301
26	12 199	15 282	27 481	67	1 469	1 438	2 907
27	11 667	14 704	26 371	68	1 506	1 531	3 037
28	11 186	13 522	24 708	69	1 418	1 447	2 865
29	10 621	12 672	23 293	70	1 322	1 358	2 680
30	9 926	12 497	22 423	71	1 296	1 375	2 671
31	9 421	12 713	22 134	72	1 293	1 423	2 716
32	8 786	12 689	21 475	73	1 037	1 110	2 147
33	8 100	11 881	19 981	74	925	971	1 896
34	7 607	11 536	19 143	75	848	886	1 734
35	7 387	10 727	18 114	76	732	733	1 465
36	7 161	9 956	17 117	77	578	549	1 127
37	7 037	9 673	16 710	78	569	550	1 119
38	7 133	9 507	16 640	79	519	514	1 033
39	6 978	8 922	15 900	80 et +	3 248	3 754	7 002
40	6 611	8 369	14 980	<b>Total</b>	928 308	963 505	1 891 813



## CONCLUSION GENERALE

La région de l'Est dont le climat, la végétation et les sols favorisent les activités agro-pastorales. Sa situation géographique et ses potentialités naturelles font d'elle une région de convergence des populations venant aussi bien des autres régions du pays que des pays frontaliers.

Représentant 8,6 % de la population totale du pays, cette région a une population en majorité jeune. Les besoins de cette jeunesse sont loin d'être satisfaits malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics. En effet, dans le domaine de l'éducation, on remarque que sur 100 personnes de 3-29 ans, 83 n'ont jamais été à l'école. De même 100 personnes de 15 ans ou plus, seulement 11 savent lire et écrire dans une langue quelconque.

Dans le domaine des activités économiques, on note que près de trois personnes de 15 ans ou plus sur quatre (81,6 %) sont actives et que la plupart des actifs sont occupés. Mais compte tenu de leur niveau d'alphabétisation et d'instruction, les actifs sont occupés à 92,6 % dans les activités agro-pastorales, à 3,6 % dans le commerce et à 1,6 % dans l'artisanat.

On a dénombré dans la région, 192 664 ménages dont 5,5% sont dirigés par des femmes. La taille moyenne des ménages est de 6,3 personnes. Plus de la moitié (72 %) des ménages habitent dans des cases. A défaut d'électricité, plus de 4 ménages sur 10 utilisent la lampe à pétrole pour l'éclairage. De même, le bois demeure la principale source d'énergie de cuisson pour plus de 9 ménages sur 10. Cependant, les ménages ont un assez bon accès à l'eau potable, de sorte qu'environ 2 ménages sur 3 s'en servent comme eau de boisson.

Dans le domaine de la santé, certaines pratiques des ménages les exposent à des risques de maladie. En effet, la majorité des ménages utilisent la nature comme principal type d'aisance, jette leurs ordures sur des tas d'immondices ou dans la rue et verse les eaux usées principalement dans la cour ou dans la rue.

L'accès à l'information est assuré pour certains ménages qui disposent de la radio, mais il demeure que près de la moitié des ménages n'ont pas ce moyen d'information, encore moins la télévision qui n'est détenue que par environ 4 ménages sur 100.

Le téléphone portable est présent dans la région surtout en milieu urbain où plus 4 ménages sur 10 en possèdent. Mais cette présence est dérisoire en milieu rural.

Même si seulement 50,6% de la population de la région possède une radio, elle demeure toutefois la principale source d'information dans la région de l'Est.



## BIBLIOGRAPHIE

**Caselli G., Vallin J., Wunsch G., 2003, *Démographie : analyse et synthèse, tome IV, les déterminants de la migration*, Paris (France), INED, 225p.**

**Gendreau F., 1993, *La population de l'Afrique. Manuel de Démographie*, Paris (France), CEPED, 463p.**

**Gubry F., 1984, *Analyse de la nuptialité*, Yaoundé (Cameroun), IFORD, 159p.**

**INSD, 1989, *analyse des résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1985*, 318p.**

**INSD, 2000, *Analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume I*, Ouagadougou (Burkina), 180p.**

**INSD, 2000, *Analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume II*, Ouagadougou (Burkina), 180p.**

**INSD, 2007, La région de l'EST en chiffres, [www.insd.bf](http://www.insd.bf)**

**INSD, 2009, *Analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006*, 54 p.**

**Kobiané J.F., 2006, *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve (Belgique), Academia-Bruylant, 306 p.**

**Kobiané J.F., 2007, *Analyse biographique des déterminants du travail et de la scolarisation des enfants au Burkina Faso, au Mali*, Ouagadougou (Burkina), Les Etudes et Documents de l'ISSP, n°11, 46p.**

**Kobiané J.F., Calvès A.E., Marcoux R., 2005, *Parental Death and children's Schooling in Burkina Faso*, Comparative Education Review, vol.49, n°4 November 2005, p. 468-491.**

**Kobiané J.F., Marcoux R., Pilon M., Thiam M., Wakam J., 2006, *L'apport des enquêtes auprès des ménages dans l'étude des déterminants de la scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne*, Rapport de synthèse, ISU-Réseau FASAF, Montréal (Canada), multigr., 75 p.**

**LOI N°055-2004/AN portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, IV République, troisième législature, 2005 Burkina Faso, [msy@fews.net](mailto:msy@fews.net).**

**Louis H., 1981, *Dictionnaire démographique multilingue*, Paris (France), INED, p.77**

**MEBA, 2007, *Annuaire statistique de l'enseignement de base 2006-2007, version détaillée*, volume I, Ouagadougou (Burkina), 402 p.**

**MESSRS**, 2007, *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire 2006-2007*, Ouagadougou (Burkina), 253 p.

**Ministère de la santé**, 2007, *Annuaire statistique de santé 2006*, 233 p.

**Ouédraogo D., Piché V.**, 2007, *dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso, au delà de la houe*, L'harmattan, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 328p.

**Pallo F.J.P et al.**, 2008, *statut de la matière organique des sols dans la zone Sud-soudanienne au Burkina Faso*, Biotechnologie, Agronomie, Société et environnement, volume 12 numéro 3, p 291-301.

**USAID**, 2007, *Rapport Mensuel sur la Sécurité Alimentaire*, FEWS NET Ouagadougou

**Wayack M., Kobiané J.F., Kouanda S.**, 2007, *revue de littérature sur l'impact de la santé sur la scolarisation*, Ouagadougou (Burkina), Les Travaux de l'ISSP, n°20, 37p.

**Younoussi Z., Piché V.**, 2007, *migration rurale-urbaine et insertion sur le marché du travail africain : le cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)*, Les Travaux de l'ISSP, n°21, 45p.

**Zagré A.**, 2007, *regard sur l'enseignement supérieur au Burkina Faso*, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 206p.

## ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la population par commune selon le sexe

Commune	Masculin	Féminin	Total
BILANGA	44681	47584	92265
BOGANDE	33909	36000	69909
COMMUNE URBAINE DE BOGANDE	7615	7314	14929
COALLA	20881	21771	42652
LIPTOUGOU	20518	21305	41823
MANI	33384	35064	68448
PIELA	27090	28528	55618
THION	11174	11851	23025
<b>Total Gnagna</b>	<b>199252</b>	<b>209417</b>	<b>408669</b>
DIABO	19880	23141	43021
DIAPANGOU	12332	14178	26510
FADA N'GOURMA	40973	41819	82792
COMMUNE URBAINE DE FADA	21220	20565	41785
MATIACOALI	27001	27515	54516
TIBGA	13709	16479	30188
YAMBA	13155	13969	27124
<b>Total Gourma</b>	<b>148270</b>	<b>157666</b>	<b>305936</b>
BARTIBOUGOU	7982	8085	16067
FOUTOURI	7344	7339	14683
GAYERI	20920	21777	42697
COMMUNE URBAINE DE GAYERI	3173	2887	6060
<b>Total Komandjoari</b>	<b>39419</b>	<b>40088</b>	<b>79507</b>
KOMPIENGA	14666	14620	29286
MADJOARI	4610	4675	9285
PAMA	14781	13974	28755
COMMUNE URBAINE DE PAMA	4300	4241	8541
<b>Total Kompienga</b>	<b>38357</b>	<b>37510</b>	<b>75867</b>
BOTOU	23459	23500	46959
DIAPAGA	12168	12052	24220
COMMUNE URBAINE DE DIAPAGA	4415	3985	8400
KANTCHARI	29356	29837	59193
LOGOBOU	29953	31465	61418
NAMOUNOU	7442	7616	15058
PARTIAGA	24896	25179	50075
TAMBAGA	19956	20961	40917
TANSARGA	17925	18140	36065
<b>Total</b>	<b>169570</b>	<b>172735</b>	<b>342305</b>
<b>Total Région</b>	<b>594868</b>	<b>617416</b>	<b>1212284</b>

**Tableau A2 : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe**

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0	1193	1234	2427	22221	21551	43772	23414	22785	46199
1	1064	1035	2099	18458	18170	36628	19522	19205	38727
2	1242	1257	2499	27095	26255	53350	28337	27512	55849
3	1253	1167	2420	26902	25758	52660	28155	26925	55080
4	1055	1121	2176	24534	24508	49042	25589	25629	51218
5	1104	1048	2152	22506	21882	44388	23610	22930	46540
6	1171	1122	2293	23775	23151	46926	24946	24273	49219
7	1102	1136	2238	22775	22262	45037	23877	23398	47275
8	1118	1105	2223	17773	17241	35014	18891	18346	37237
9	1102	995	2097	18726	18072	36798	19828	19067	38895
10	1064	1095	2159	18557	16937	35494	19621	18032	37653
11	884	910	1794	12629	11465	24094	13513	12375	25888
12	1024	1005	2029	15950	14381	30331	16974	15386	32360
13	947	1043	1990	12690	11302	23992	13637	12345	25982
14	1118	987	2105	11488	10667	22155	12606	11654	24260
15	1164	932	2096	13995	11252	25247	15159	12184	27343
16	1223	1001	2224	10331	9866	20197	11554	10867	22421
17	1169	955	2124	10569	12382	22951	11738	13337	25075
18	1117	1028	2145	9136	11920	21056	10253	12948	23201
19	1027	942	1969	7761	11249	19010	8788	12191	20979
20	1213	1085	2298	11834	17524	29358	13047	18609	31656
21	879	769	1648	6440	7882	14322	7319	8651	15970
22	857	836	1693	6999	10208	17207	7856	11044	18900
23	730	736	1466	6874	7215	14089	7604	7951	15555
24	678	737	1415	6088	7746	13834	6766	8483	15249
25	715	812	1527	9272	13914	23186	9987	14726	24713
26	791	714	1505	7150	8644	15794	7941	9358	17299
27	632	577	1209	7106	9604	16710	7738	10181	17919
28	612	637	1249	6182	8051	14233	6794	8688	15482
29	566	530	1096	5204	5627	10831	5770	6157	11927
30	759	712	1471	9665	12815	22480	10424	13527	23951
31	590	456	1046	4752	4890	9642	5342	5346	10688
32	525	492	1017	5351	6223	11574	5876	6715	12591
33	455	407	862	4173	5277	9450	4628	5684	10312
34	463	366	829	4000	4026	8026	4463	4392	8855
35	567	474	1041	6891	8472	15363	7458	8946	16404
36	488	349	837	4695	5727	10422	5183	6076	11259
37	397	321	718	4757	4601	9358	5154	4922	10076
38	404	324	728	4267	4839	9106	4671	5163	9834
39	313	290	603	3331	3710	7041	3644	4000	7644
40	498	430	928	7238	9241	16479	7736	9671	17407

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
41	287	212	499	2868	2451	5319	3155	2663	5818
42	314	274	588	3497	2985	6482	3811	3259	7070
43	276	270	546	3303	3254	6557	3579	3524	7103
44	253	197	450	2699	2077	4776	2952	2274	5226
45	288	297	585	4005	4644	8649	4293	4941	9234
46	274	303	577	3405	3307	6712	3679	3610	7289
47	196	207	403	2373	2182	4555	2569	2389	4958
48	180	192	372	2620	2672	5292	2800	2864	5664
49	172	176	348	2135	2027	4162	2307	2203	4510
50	261	310	571	4863	6164	11027	5124	6474	11598
51	168	159	327	1633	1228	2861	1801	1387	3188
52	171	175	346	2170	1678	3848	2341	1853	4194
53	150	130	280	1858	1420	3278	2008	1550	3558
54	152	132	284	1786	1399	3185	1938	1531	3469
55	154	157	311	2046	2267	4313	2200	2424	4624
56	161	178	339	2257	2308	4565	2418	2486	4904
57	111	99	210	1449	1190	2639	1560	1289	2849
58	125	124	249	1703	1566	3269	1828	1690	3518
59	83	112	195	1259	885	2144	1342	997	2339
60	187	264	451	3470	4600	8070	3657	4864	8521
61	91	143	234	1300	986	2286	1391	1129	2520
62	90	92	182	1171	842	2013	1261	934	2195
63	79	71	150	1076	738	1814	1155	809	1964
64	65	92	157	1050	658	1708	1115	750	1865
65	97	128	225	1389	1478	2867	1486	1606	3092
66	109	162	271	1404	1198	2602	1513	1360	2873
67	70	67	137	903	625	1528	973	692	1665
68	58	79	137	937	855	1792	995	934	1929
69	53	44	97	668	373	1041	721	417	1138
70	108	161	269	2187	2842	5029	2295	3003	5298
71	65	74	139	642	477	1119	707	551	1258
72	38	35	73	525	434	959	563	469	1032
73	39	33	72	479	300	779	518	333	851
74	47	40	87	578	328	906	625	368	993
75	44	56	100	659	798	1457	703	854	1557
76	40	41	81	632	542	1174	672	583	1255
77	11	22	33	277	162	439	288	184	472
78	19	25	44	434	381	815	453	406	859
79	16	12	28	217	135	352	233	147	380
80	27	65	92	782	1127	1909	809	1192	2001
81	13	9	22	169	149	318	182	158	340
82	7	12	19	144	159	303	151	171	322

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
83	6	5	11	127	126	253	133	131	264
84	13	17	30	107	104	211	120	121	241
85	14	32	46	207	285	492	221	317	538
86	4	12	16	170	158	328	174	170	344
87	2	7	9	75	98	173	77	105	182
88	2	4	6	72	112	184	74	116	190
89	1	11	12	75	68	143	76	79	155
90	14	26	40	322	440	762	336	466	802
91	2	3	5	41	41	82	43	44	87
92	3	2	5	40	59	99	43	61	104
93	2	1	3	24	29	53	26	30	56
94	2	3	5	22	30	52	24	33	57
95	2	2	4	66	91	157	68	93	161
96	1	5	6	39	41	80	40	46	86
97	1	-	1	23	35	58	24	35	59
98	12	34	46	389	550	939	401	584	985
ND	40723	38992	79715	554145	578424	1132569	3404	3984	7388
Total	40723	38992	79715	554145	578424	1132569	594868	617416	1212284

**Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0-4	5807	5814	11621	119210	116242	235452	125017	122056	247073
5-9	5597	5406	11003	105555	102608	208163	111152	108014	219166
10-14	5037	5040	10077	71314	64752	136066	76351	69792	146143
15-19	5700	4858	10558	51792	56669	108461	57492	61527	119019
20-24	4357	4163	8520	38235	50575	88810	42592	54738	97330
25-29	3316	3270	6586	34914	45840	80754	38230	49110	87340
30-34	2792	2433	5225	27941	33231	61172	30733	35664	66397
35-39	2169	1758	3927	23941	27349	51290	26110	29107	55217
40-44	1628	1383	3011	19605	20008	39613	21233	21391	42624
45-49	1110	1175	2285	14538	14832	29370	15648	16007	31655
50-54	902	906	1808	12310	11889	24199	13212	12795	26007
55-59	634	670	1304	8714	8216	16930	9348	8886	18234
60-64	512	662	1174	8067	7824	15891	8579	8486	17065
65-69	387	480	867	5301	4529	9830	5688	5009	10697
70-74	297	343	640	4411	4381	8792	4708	4724	9432
75-79	130	156	286	2219	2018	4237	2349	2174	4523
80-84	66	108	174	1329	1665	2994	1395	1773	3168
85 et +	62	142	204	1565	2037	3602	1627	2179	3806
ND	220	225	445	3184	3759	6943	3404	3984	7388
Total	40723	38992	79715	554145	578424	1132569	594868	617416	1212284

**Tableau A4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe**

Groupes d'âge	Sexe	Etat matrimonial						Total
		Célibataire	Mariés	Veuf/Veuve	Divorcé(e)	Union libre	ND	
12-19	Masculin	94301	4699	129	69	23	1488	100709
	Féminin	62449	37196	126	233	94	814	100912
	Total	156750	41895	255	302	117	2302	201621
20-29	Masculin	35242	43587	179	285	395	1134	80822
	Féminin	6031	95792	535	786	207	497	103848
	Total	41273	139379	714	1071	602	1631	184670
30-39	Masculin	4161	51035	248	396	379	624	56843
	Féminin	833	61312	1628	651	101	246	64771
	Total	4994	112347	1876	1047	480	870	121614
40-49	Masculin	947	34734	368	267	162	403	36881
	Féminin	319	32377	3851	566	60	225	37398
	Total	1266	67111	4219	833	222	628	74279
50-59	Masculin	446	21069	491	198	96	260	22560
	Féminin	265	14886	5748	402	42	338	21681
	Total	711	35955	6239	600	138	598	44241
60-69	Masculin	250	12954	652	158	84	169	14267
	Féminin	216	6122	6477	228	23	429	13495
	Total	466	19076	7129	386	107	598	27762
70-79	Masculin	127	6110	581	79	32	128	7057
	Féminin	145	1772	4530	97	9	345	6898
	Total	272	7882	5111	176	41	473	13955
80+	Masculin	98	2297	475	20	17	115	3022
	Féminin	114	617	2868	41	10	302	3952
	Total	212	2914	3343	61	27	417	6974
ND	Masculin	263	236	28	4	2	2871	3404
	Féminin	149	645	221	13	3	2953	3984
	Total	412	881	249	17	5	5824	7388
Total	Masculin	135835	176721	3151	1476	1190	7192	325565
	Féminin	70521	250719	25984	3017	549	6149	356939
	Total	206356	427440	29135	4493	1739	13341	682504

**Tableau A.5 : Répartition de la population de 5 ans ou plus par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe**

Statut d'occupation	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	18300	11549	29849	335251	299571	634822	353551	311120	664671
Chômeur	307	225	532	804	657	1461	1111	882	1993
En quête du	469	198	667	647	257	904	1116	455	1571
Retraité	298	29	327	228	116	344	526	145	671
Occupé au	320	7520	7840	4120	68692	72812	4440	76212	80652
Elève ou	12404	10417	22821	40745	31773	72518	53149	42190	95339
Rentier	91	38	129	258	190	448	349	228	577
Autres	2507	2977	5484	49698	57167	106865	52205	60144	112349
Total	34696	32953	67649	431751	458423	890174	466447	491376	957823

**Tableau A.6 : Répartition de la population active par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15-19	1869	1275	3144	43772	41649	85421	45641	42924	88565
20-24	2732	1761	4493	35915	38654	74569	38647	40415	79062
25-29	2960	1840	4800	33968	35710	69678	36928	37550	74478
30-34	2669	1479	4148	27435	26022	53457	30104	27501	57605
35-39	2071	1124	3195	23538	21665	45203	25609	22789	48398
40-44	1588	869	2457	19254	15682	34936	20842	16551	37393
45-49	1064	727	1791	14246	11628	25874	15310	12355	27665
50-54	835	554	1389	11959	8830	20789	12794	9384	22178
55-59	544	354	898	8418	5864	14282	8962	6218	15180
60-64	378	278	656	7571	4983	12554	7949	5261	13210
65-69	270	175	445	4794	2647	7441	5064	2822	7886
70-74	182	107	289	3623	2136	5759	3805	2243	6048
75-79	67	40	107	1698	886	2584	1765	926	2691
80-84	38	20	58	878	611	1489	916	631	1547
85-89	4	9	13	350	229	579	354	238	592
90-94	15	7	22	260	211	471	275	218	493
95 +	5	-	5	230	190	420	235	190	425
Total	17291	10619	27910	237909	217597	455506	255200	228216	483416

**Tableau A.7 : Répartition de la population occupée par occupation principale**

<b>Grands groupes d'occupation</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Total</b>
Exécutif + cadres supérieurs	60	39	99
Intellectuels, scientifiques	721	150	871
Professions intermédiaires	2567	866	3433
Cadres subalternes de l'administration	1047	419	1466
Personnel de services et vendeur	9347	14904	24251
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	329311	287464	616775
Artisanats, ouvriers	5578	4759	10337
Conducteurs d'installations et de machines	13	5	18
Ouvriers et employés non qualifiés	694	296	990
Autres métiers et professions	2214	393	2607
Sans profession, profession non précisée	2435	2490	4925
<b>Total</b>	<b>353987</b>	<b>311785</b>	<b>665772</b>

**Tableau A.8 : Répartition de la population occupée par situation dans l'occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe**

<b>Situation dans l'occupation</b>	<b>Urbain</b>			<b>Rural</b>			<b>Ensemble</b>		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Employeur	271	63	334	2078	538	2616	2349	601	2950
Indépendant	8855	4589	13444	156123	36077	192200	164978	40666	205644
Salarié employé	4182	1223	5405	4232	851	5083	8414	2074	10488
Apprenti	715	161	876	714	403	1117	1429	564	1993
Aide familial	3435	4985	8420	161183	252542	413725	164618	257527	422145
Autres	284	217	501	6808	5513	12321	7092	5730	12822
ND	17174	21940	39114	103797	166258	270055	120971	188198	309169
<b>Total</b>	<b>34916</b>	<b>33178</b>	<b>68094</b>	<b>434935</b>	<b>462182</b>	<b>897117</b>	<b>469851</b>	<b>495360</b>	<b>965211</b>

**Tableau A.9 : Répartition de la population par province et commune selon la possession d'un acte de naissance et le sexe**

Province	Commune	Possession d'acte de naissance					
		OUI			NON		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Gnagna	BILANGA	18 433	10 901	29 333	26 371	36 561	62 932
	BOGANDE	21 929	14 596	36 525	1 720	2 413	4 134
	COALLA	8 795	5 657	14 452	12 120	16 080	28 200
	LIPTOUGOU	7 635	3 625	11 260	12 929	17 634	30 563
	MANI	17 747	13 118	30 865	15 809	21 774	37 583
	PIELA	15 202	10 699	25 901	12 029	17 687	29 717
	THION	4 978	2 915	7 893	6 242	8 890	15 132
	Total	93 796	60 899	154 695	106 182	147 792	253 974
Gourma	DIABO	15 594	14 476	30 070	4 402	8 549	12 951
	DIAPANGO	8 045	6 978	15 023	4 365	7 122	11 487
	FADA N'GOURMA	40 695	33 455	74 149	21 721	28 706	50 428
	MATIACOALI	10 698	6 104	16 802	16 409	21 305	37 714
	TIBGA	7 336	5 463	12 799	6 447	10 942	17 389
	YAMBA	5 308	3 029	8 336	7 890	10 898	18 788
	Total	87 679	69 513	157 192	61 223	87 521	148 744
Komondjori	BARTIBOUGOU	2 714	1 650	4 364	5 280	6 423	11 703
	FOUTOURI	2 788	1 607	4 395	4 580	5 708	10 288
	GAYERI	10 193	5 732	15 924	13 976	18 857	32 833
	Total	15 692	8 988	24 680	23 838	30 988	54 827
Kompienga	KOMPIENGA	8 319	5 873	14 192	6 361	8 733	15 094
	MADJOARI	2 387	1 562	3 949	2 242	3 095	5 336
	PAMA	12 739	9 698	22 436	6 394	8 466	14 860
	Total	23 442	17 129	40 571	14 998	20 298	35 296
Tapoa	BOTOU	7 928	4 686	12 614	15 583	18 762	34 345
	DIAPAGA	9 933	7 065	16 998	6 699	8 923	15 622
	KANTCHARI	10 852	7 079	17 931	18 553	22 709	41 262
	LOGOBOU	12 861	8 130	20 991	17 219	23 209	40 427
	NAMOUNOU	4 060	2 812	6 872	3 423	4 763	8 186
	PARTIAGA	10 256	5 465	15 721	14 746	19 608	34 354
	TAMBAGA	10 668	8 098	18 766	9 359	12 792	22 151
	TANSARGA	6 271	3 456	9 727	11 706	14 632	26 338
Total	72 826	46 802	119 628	97 294	125 384	222 677	

**Tableau A.10 : Répartition de la population de la province du Gourma par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	2759	2719	5478	26853	26199	53052	29612	28918	58530
5-9	2666	2524	5190	24589	23666	48255	27255	26190	53445
10-14	2417	2579	4996	17340	16122	33462	19757	18701	38458
15-19	3042	2771	5813	11983	12876	24859	15025	15647	30672
20-24	2559	2451	5010	7991	11598	19589	10550	14049	24599
25-29	1832	1805	3637	7255	10888	18143	9087	12693	21780
30-34	1569	1341	2910	6266	8250	14516	7835	9591	17426
35-39	1166	954	2120	5189	6783	11972	6355	7737	14092
40-44	866	766	1632	4417	4727	9144	5283	5493	10776
45-49	620	655	1275	3349	3890	7239	3969	4545	8514
50-54	486	496	982	2889	3139	6028	3375	3635	7010
55-59	343	371	714	2225	2237	4462	2568	2608	5176
60-64	285	376	661	2125	2027	4152	2410	2403	4813
65-69	217	253	470	1467	1266	2733	1684	1519	3203
70-74	151	180	331	1122	1101	2223	1273	1281	2554
75-79	69	89	158	612	600	1212	681	689	1370
80-84	31	66	97	362	454	816	393	520	913
85-89	16	37	53	158	182	340	174	219	393
90-94	12	13	25	98	131	229	110	144	254
95 +	8	18	26	111	155	266	119	173	292
ND	106	101	207	649	810	1459	755	911	1666
Total	21220	20565	41785	127050	137101	264151	148270	157666	305936

**Tableau A.11 : Répartition de la population de la province de la Gnagna par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	1242	1285	2527	41967	40996	82963	43209	42281	85490
5-9	1137	1123	2260	35953	35580	71533	37090	36703	73793
10-14	1004	973	1977	24001	22027	46028	25005	23000	48005
15-19	1032	855	1887	17529	19556	37085	18561	20411	38972
20-24	744	676	1420	13409	17868	31277	14153	18544	32697
25-29	566	565	1131	12357	16299	28656	12923	16864	29787
30-34	474	409	883	9489	11325	20814	9963	11734	21697
35-39	385	321	706	8402	9830	18232	8787	10151	18938
40-44	279	238	517	7016	7071	14087	7295	7309	14604
45-49	201	202	403	4926	5255	10181	5127	5457	10584
50-54	176	175	351	4300	4335	8635	4476	4510	8986
55-59	109	116	225	3187	2802	5989	3296	2918	6214
60-64	85	128	213	2909	2661	5570	2994	2789	5783

Groupe	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
65-69	65	89	154	1717	1452	3169	1782	1541	3323
70-74	46	61	107	1589	1651	3240	1635	1712	3347
75-79	27	24	51	816	691	1507	843	715	1558
80-84	18	22	40	443	560	1003	461	582	1043
85-89	1	13	14	200	282	482	201	295	496
90-94	5	4	9	186	268	454	191	272	463
95 +	6	12	18	223	340	563	229	352	581
ND	13	23	36	1018	1254	2272	1031	1277	2308
Total	7615	7314	14929	191637	202103	393740	199252	209417	408669

**Tableau A.12 : Répartition de la population de la province de la Tapoa par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	559	570	1129	36043	35120	71163	36602	35690	72292
5-9	565	608	1173	31735	30731	62466	32300	31339	63639
10-14	550	564	1114	21005	18621	39626	21555	19185	40740
15-19	674	502	1176	15946	17382	33328	16620	17884	34504
20-24	476	444	920	11842	14769	26611	12318	15213	27531
25-29	401	324	725	10633	12777	23410	11034	13101	24135
30-34	324	228	552	8416	9365	17781	8740	9593	18333
35-39	254	154	408	7061	7546	14607	7315	7700	15015
40-44	179	125	304	5621	5635	11256	5800	5760	11560
45-49	88	106	194	4294	3941	8235	4382	4047	8429
50-54	80	80	160	3424	3073	6497	3504	3153	6657
55-59	59	64	123	2161	2372	4533	2220	2436	4656
60-64	55	65	120	2054	2257	4311	2109	2322	4431
65-69	37	49	86	1493	1343	2836	1530	1392	2922
70-74	34	37	71	1107	1161	2268	1141	1198	2339
75-79	14	11	25	573	540	1113	587	551	1138
80-84	4	2	6	368	489	857	372	491	863
85-89	3	7	10	173	190	363	176	197	373
90-94	5	11	16	126	156	282	131	167	298
95 +	2	7	9	134	176	310	136	183	319
ND	52	27	79	946	1106	2052	998	1133	2131
Total	4415	3985	8400	165155	168750	333905	169570	172735	342305

**Tableau A.13 : Répartition de la population de la province de la Komandjoari par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	516	505	1021	7521	7177	14698	8037	7682	15719
5-9	575	500	1075	7003	6727	13730	7578	7227	14805
10-14	482	390	872	4653	4318	8971	5135	4708	9843
15-19	398	309	707	2982	3769	6751	3380	4078	7458
20-24	234	249	483	2509	3325	5834	2743	3574	6317
25-29	213	239	452	2421	2953	5374	2634	3192	5826
30-34	180	180	360	1891	2265	4156	2071	2445	4516
35-39	133	136	269	1622	1600	3222	1755	1736	3491
40-44	125	89	214	1234	1310	2544	1359	1399	2758
45-49	81	89	170	943	943	1886	1024	1032	2056
50-54	57	56	113	899	749	1648	956	805	1761
55-59	65	36	101	633	460	1093	698	496	1194
60-64	25	28	53	570	462	1032	595	490	1085
65-69	34	24	58	364	253	617	398	277	675
70-74	21	19	40	337	248	585	358	267	625
75-79	6	12	18	123	89	212	129	101	230
80-84	3	8	11	82	79	161	85	87	172
85-89	2	4	6	51	45	96	53	49	102
90-94	-	1	1	21	21	42	21	22	43
95 +	-	1	1	30	30	60	30	31	61
ND	23	12	35	357	378	735	380	390	770
Total	3173	2887	6060	36246	37201	73447	39419	40088	79507

**Tableau A.14 : Répartition de la population de la province de la Kompienga par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	731	735	1466	6826	6750	13576	7557	7485	15042
5-9	654	651	1305	6275	5904	12179	6929	6555	13484
10-14	584	534	1118	4315	3664	7979	4899	4198	9097
15-19	554	421	975	3352	3086	6438	3906	3507	7413
20-24	344	343	687	2484	3015	5499	2828	3358	6186
25-29	304	337	641	2248	2923	5171	2552	3260	5812
30-34	245	275	520	1879	2026	3905	2124	2301	4425
35-39	231	193	424	1667	1590	3257	1898	1783	3681
40-44	179	165	344	1317	1265	2582	1496	1430	2926
45-49	120	123	243	1026	803	1829	1146	926	2072
50-54	103	99	202	798	593	1391	901	692	1593
55-59	58	83	141	508	345	853	566	428	994
60-64	62	65	127	409	417	826	471	482	953

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
65-69	34	65	99	260	215	475	294	280	574
70-74	45	46	91	256	220	476	301	266	567
75-79	14	20	34	95	98	193	109	118	227
80-84	10	10	20	74	83	157	84	93	177
85-89	1	5	6	17	22	39	18	27	45
90-94	1	6	7	18	23	41	19	29	48
95 +	-	3	3	19	16	35	19	19	38
ND	26	62	88	214	211	425	240	273	513
Total	4300	4241	8541	34057	33269	67326	38357	37510	75867